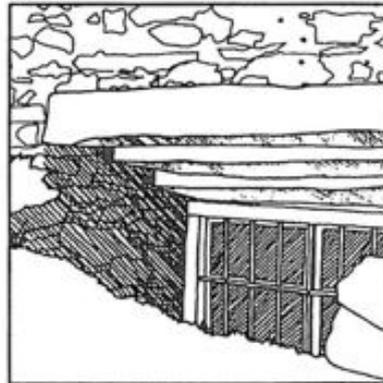
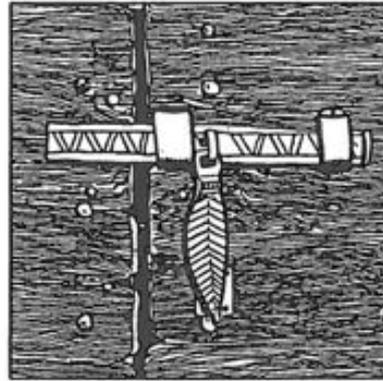
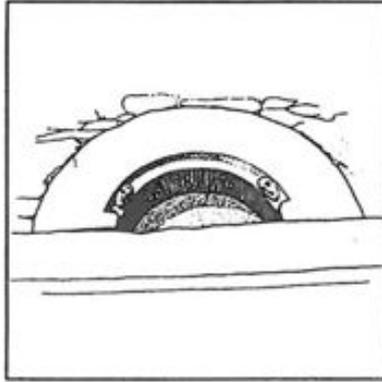


Habitat traditionnel des vallées de Vanoise



décembre 1994

SOMMAIRE

HABITAT TRADITIONNEL DES VALLEES DE VANOISE REGARDS SUR L'ARCHITECTURE

Sommaire	p 1
Présentation	p 2
Note sur l'architecture des vallées de Vanoise	p 3
Détails architecturaux en Tarentaise - Croquis de principe	p 4
Détails architecturaux en Maurienne - Croquis de principe	p 5
Carte de localisation des bâtiments étudiés	p 6

TARENTEISE

Au recto : LE BATIMENT

A

p 7	VAL D'ISERE
p 8	TIGNES
p 9	VILLAROGER
p 10	STE-FOY-TARENTEISE
p 11	MONTVALEZAN
p 12	SEEZ
p 13	BOURG-ST-AURICE
p 14	BELLENTRE
p 15	LANDRY
p 16	PEISEY-NANCROIX
p 17	PRALOGNAN-LA-VANOISE
p 18	PLANAY
p 19	CHAMPAGNY-EN-VANOISE
p 20	ST-BON
p 21	LES ALLUES
p 22	ST-MARTIN-DE-BELLEVILLE

Au verso : DETAILS

B

Balcon et fenêtres
Petites fenêtres
Entrées
Portes sculptées
La lauze
Portes
Maçonnerie
Voûtes et ouvertures
Portes de granges
Protections contre la neige
La pierre
Le bois
Le tavaillon
Clares-voies
Le mantelage
Fermetures

MAURIENNE

Au recto : LE BATIMENT

A

p 23	BONNEVAL
p 24	BESSANS
p 25	LANSLEVILLARD
p 26	LANSLEBOURG
p 27	TERMIGNON
p 28	SOLLIERES-SARDIERES
p 29	BRAMANS
p 30	AUSSOIS
p 31	AVRIEUX
p 32	VILLARODIN-BOURGET
p 33	MODANE
p 34	ST-ANDRE

Au verso : DETAILS

B

Pierres et lauzes
Portes de granges
Charpente-couverture
Voûtes et piliers
Portes d'entrée
Souches de cheminées
Balcons et fenêtres
Vestibules voûtés
Murs courbes
Ornements : charpente, serrurerie
Chaînages en bois
Adaptation au relief et au climat

PARC NATIONAL DE LA VANOISE - CONSEIL GENERAL DE LA SAVOIE - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

Etude réalisée par le C.A.U.E. de la Savoie 1994 - Hervé DUBOIS, Jean-Pierre HARDY, Karine SCHWING - 4 rue du Château 73000 CHAMBERY - Tél. 79 70 02 36

Habitat traditionnel des vallées de Vanoise REGARDS SUR L'ARCHITECTURE

Ce document a été réalisé dans le cadre de la Charte 1994/1996 "Atout Nature, Nature à Tous" signée et financée par le Ministère de l'Environnement, le Conseil Général de la Savoie, le Parc National de la Vanoise.

Objectif :

Répondant à une demande de l'Association des Maires des Communes du Parc National de la Vanoise et de sa Zone Périphérique, le Parc a entrepris, avec le concours du C.A.U.E. de la Savoie, de réunir des informations sur l'habitat rural traditionnel des vallées de Vanoise (Tarentaise et Maurienne).

Il ne s'agit pas là d'un inventaire, mais d'une approche technologique des modes de construction traditionnels sur l'ensemble des communes du Parc et du Préparc.

1 - Une meilleure connaissance des pratiques générales propres à chacune des vallées et l'observation d'usages ou de savoir-faire particuliers à chaque commune, doivent permettre aux habitants, aux visiteurs, aux artisans et aux architectes, de prendre en compte les éléments qui font l'unité des ensembles bâtis et de découvrir la variété des détails qui en sont la richesse.

2 - A défaut de pouvoir tout sauvegarder, il devient indispensable et urgent de constituer une mémoire d'un bâti dont une partie paraît vouée à disparaître ou risque d'être gravement dénaturée par des transformations maladroites.

Contenu de l'étude :

- 2 fiches générales sur le mode de construction traditionnel dans les vallées de Maurienne et Tarentaise,
- 28 fiches communales.

Dans chaque commune, un exemple de bâtiment rural traditionnel est choisi et analysé pour apporter des réponses à la question : "comment est-ce construit ?".

Des détails de construction, choisis dans la même commune et regroupés par thème, complètent cette analyse.

Chaque fiche se présente de la même façon, comme un document suffisamment complet pour être indépendant et aisément reproductible (croquis au trait accompagnés de brefs commentaires).

Utilisation :

Cette information par rapport au patrimoine peut aider à la restauration du bâti ou suggérer des orientations pour l'insertion de constructions neuves. Une réflexion cas par cas devrait se poursuivre avec le concours des architectes consultants présents dans le Préparc.

La présentation se veut simple et lisible pour que ces fiches puissent être utilisées de différentes façons : guides communaux, bulletins municipaux, parcours de découverte, etc.

L'ensemble de ces documents devrait constituer un outil pédagogique de sensibilisation à la qualité du lieu : apprendre à regarder.

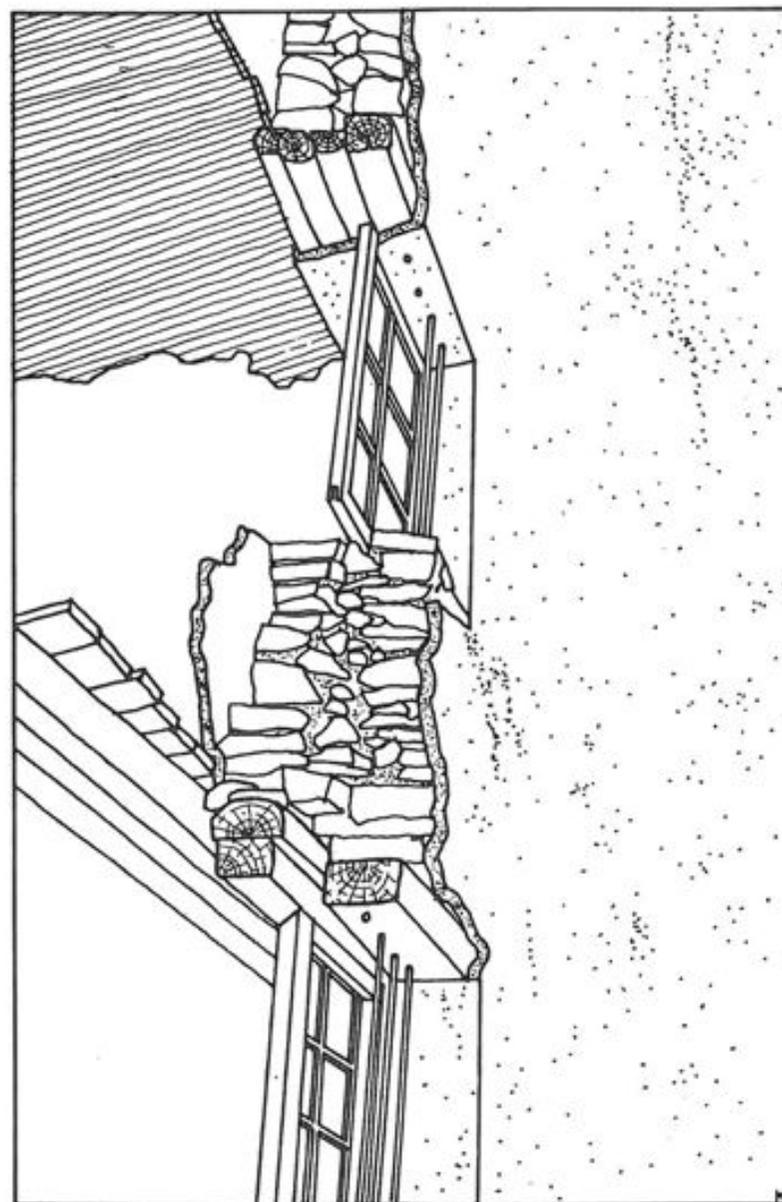
NOTE SUR L'ARCHITECTURE DES VALLEES DE VANOISE

- "La maison est le reflet de la vie des hommes".
Pierre TRUCHET

- La rudesse du climat, les trois ou quatre matériaux de la vallée et une longue tradition culturelle commune avaient imposé aux montagnards une discipline dans l'aménagement des espaces bâtis. Une expérience ancestrale leur a appris à disposer la bâtisse pour que chaque tâche soit facilitée par une judicieuse implantation.
- Les montagnards construisaient eux-mêmes leur exploitation avec les pierres, la chaux et le sable, les lauzes et le bois de leur vallée.

Dans les régions d'altitude, dépourvues de forêts, c'est la maçonnerie qui domine. Les murs sont de "pierre sèche" ou hourdés au mortier de chaux. Ils sont enduits ou non, suivant l'usage et la destination des pièces. Les baies sont de dimension réduite à cause du froid.

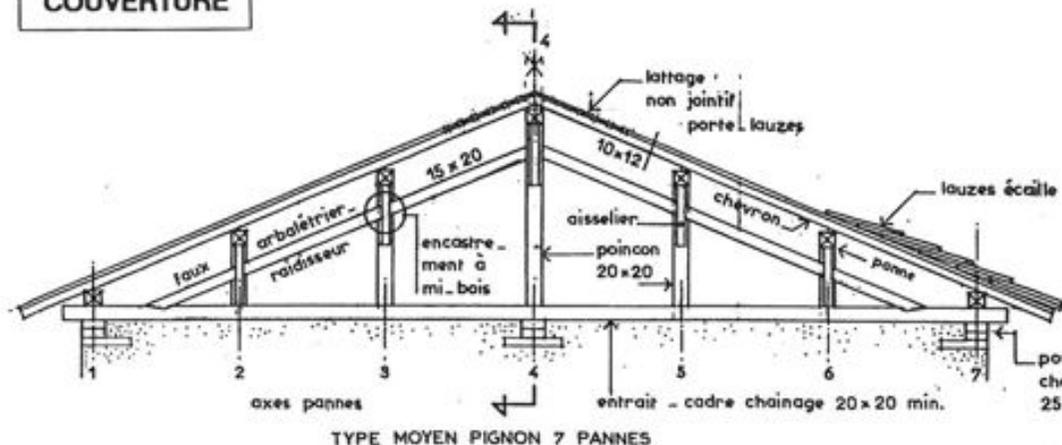
Plus bas dans les vallées, le bois est plus présent à proximité immédiate des forêts. Les charpentes sont capables d'encaisser la charge des lauzes et surtout celle de la neige mouillée de printemps.



STRUCTURE D'UN MUR

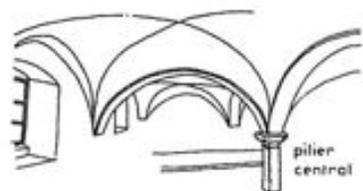
DETAILS ARCHITECTURAUX EN TARENTEISE - Croquis de principe

CHARPENTE COUVERTURE



TYPE MOYEN PIGNON 7 PANNES

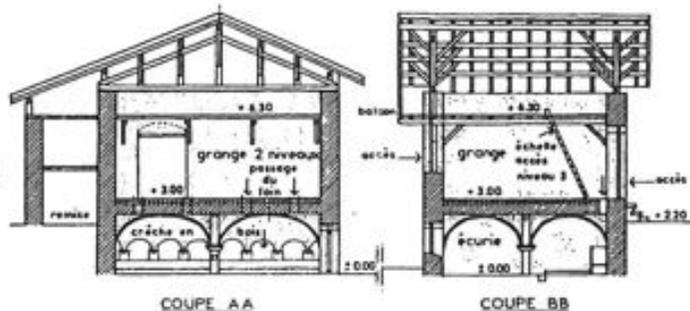
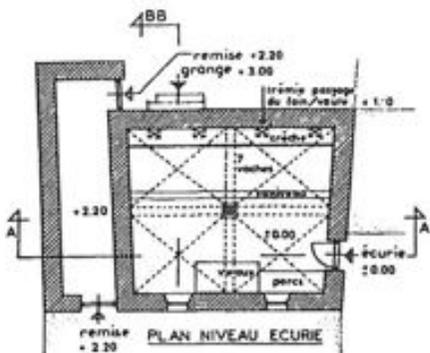
BOIS : EPICEA
assemblage chevillé



ECURIE VOUTÉE



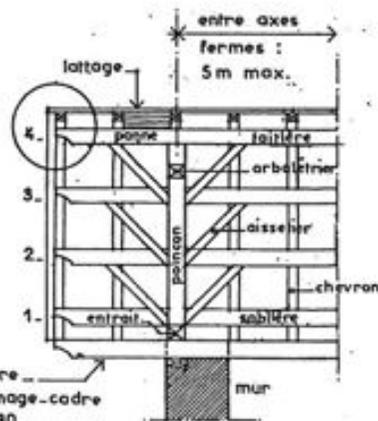
VOUTES



COUPE AA

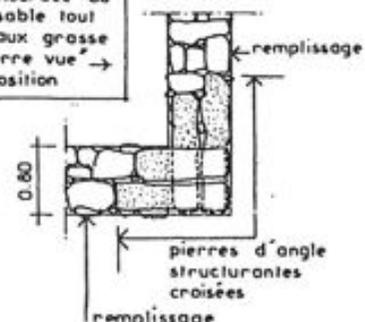
COUPE BB

MACONNERIE

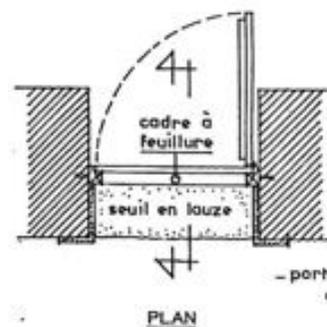


COUPE LONGITUDINALE

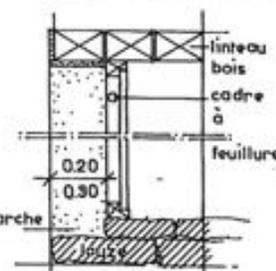
- maçonnerie hourdée au mortier de sable tout venant + chaux grasse
- enduit à "pierre vue" → même composition



PORTE



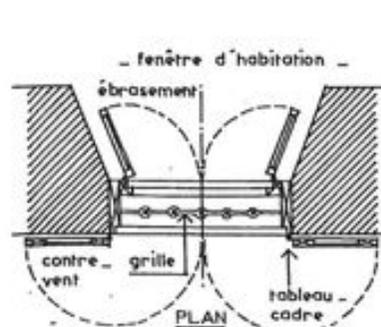
PLAN



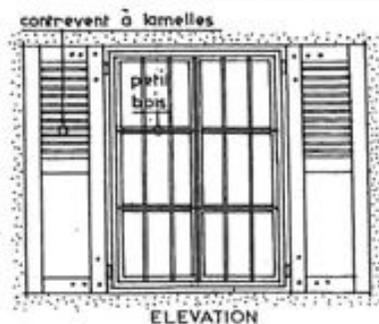
COUPE verticale



FENETRE



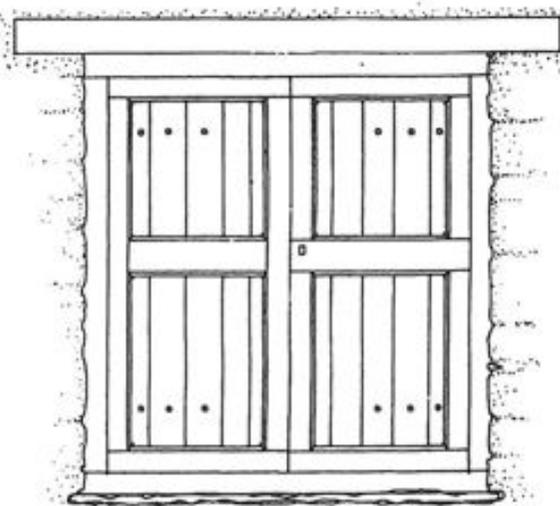
PLAN



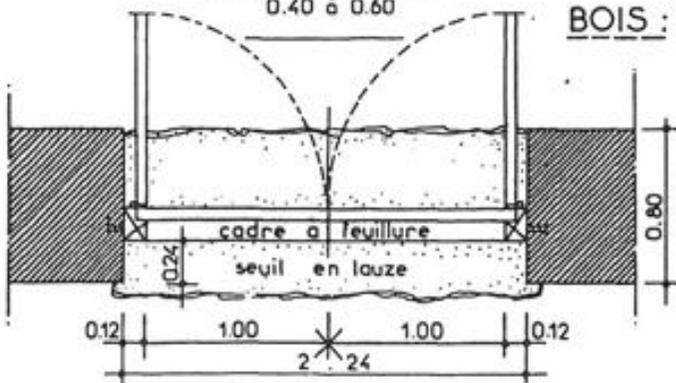
ELEVATION

DETAILS ARCHITECTURAUX EN MAURIENNE - Croquis de principe

PORTE DE GRANGE

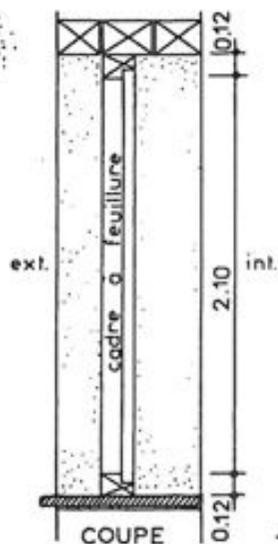
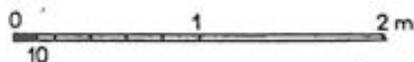


porte surélevée de 0.40 à 0.60



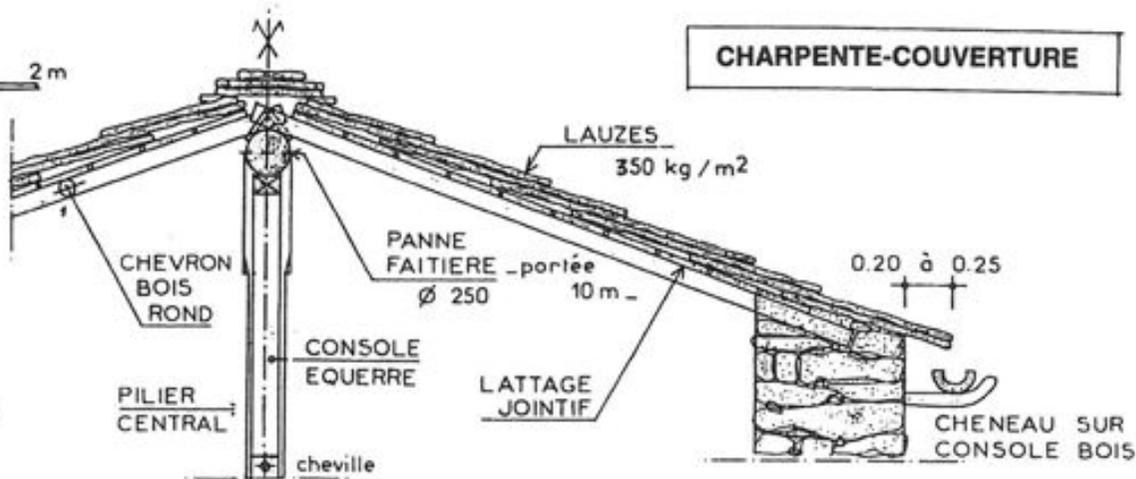
porte de grange type_détail

BOIS : mélèze

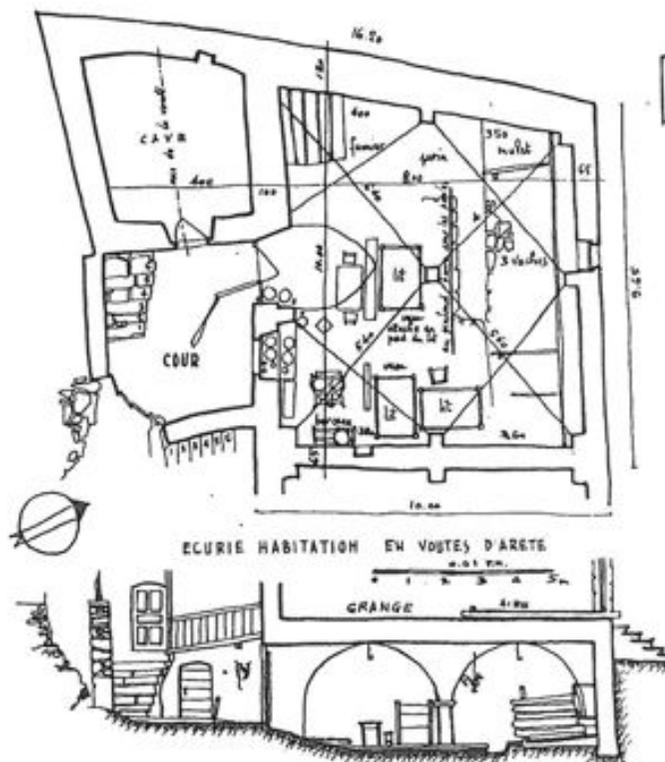


COUPE

CHARPENTE-COUVERTURE



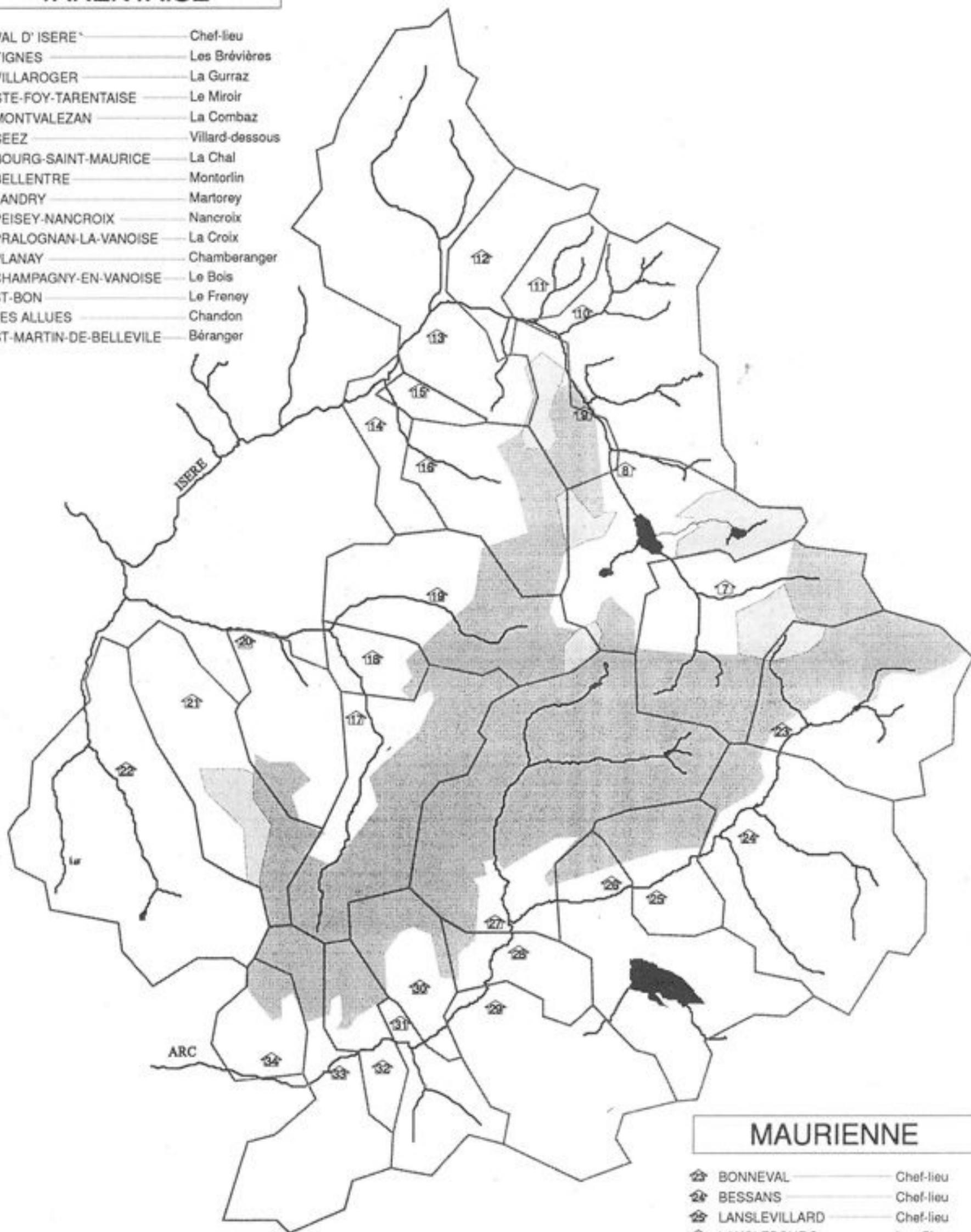
VOUTES



CARTE DE LOCALISATION DES BÂTIMENTS

TARENTEAISE

- | | | |
|----|------------------------|-----------------|
| 17 | VAL D'ISERE | Chef-lieu |
| 18 | TIGNES | Les Brévières |
| 19 | VILLAROGGER | La Gurraz |
| 10 | STE-FOY-TARENTEAISE | Le Miroir |
| 11 | MONTVALEZAN | La Combaz |
| 12 | SEEZ | Villard-dessous |
| 13 | BOURG-SAINT-AURICE | La Chal |
| 14 | BELLENTRE | Montorlin |
| 15 | LANDRY | Martorey |
| 16 | PEISEY-NANCROIX | Nancroix |
| 17 | PRALOGNAN-LA-VANOISE | La Croix |
| 18 | PLANAY | Chamberanger |
| 19 | CHAMPAGNY-EN-VANOISE | Le Bois |
| 20 | ST-BON | Le Freney |
| 21 | LES ALLUES | Chandon |
| 22 | ST-MARTIN-DE-BELLEVILE | Béranger |

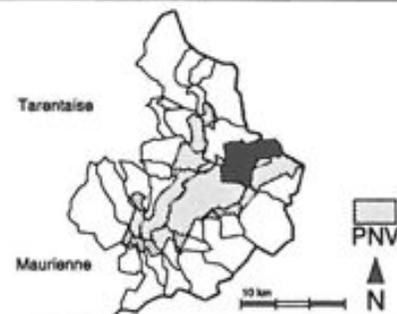


MAURIENNE

- | | | |
|----|---------------------|--------------|
| 23 | BONNEVAL | Chef-lieu |
| 24 | BESSANS | Chef-lieu |
| 25 | LANSLEVILLARD | Chef-lieu |
| 26 | LANSLEBOURG | Les Champs |
| 27 | TERMIGNON | Chef-lieu |
| 28 | SOLLIERES-SARDIERES | Sollières |
| 29 | BRAMANS | Le Verney |
| 30 | AUSOIS | Chef-lieu |
| 31 | AVRIEUX | Chef-lieu |
| 32 | VILLARODIN-BOURGET | Villarodin |
| 33 | MODANE | Ville |
| 34 | ST-ANDRE | Langlancerey |

0 5 km

TARENDAISE



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Chef-lieu

Cadastre : parcelle n° 88

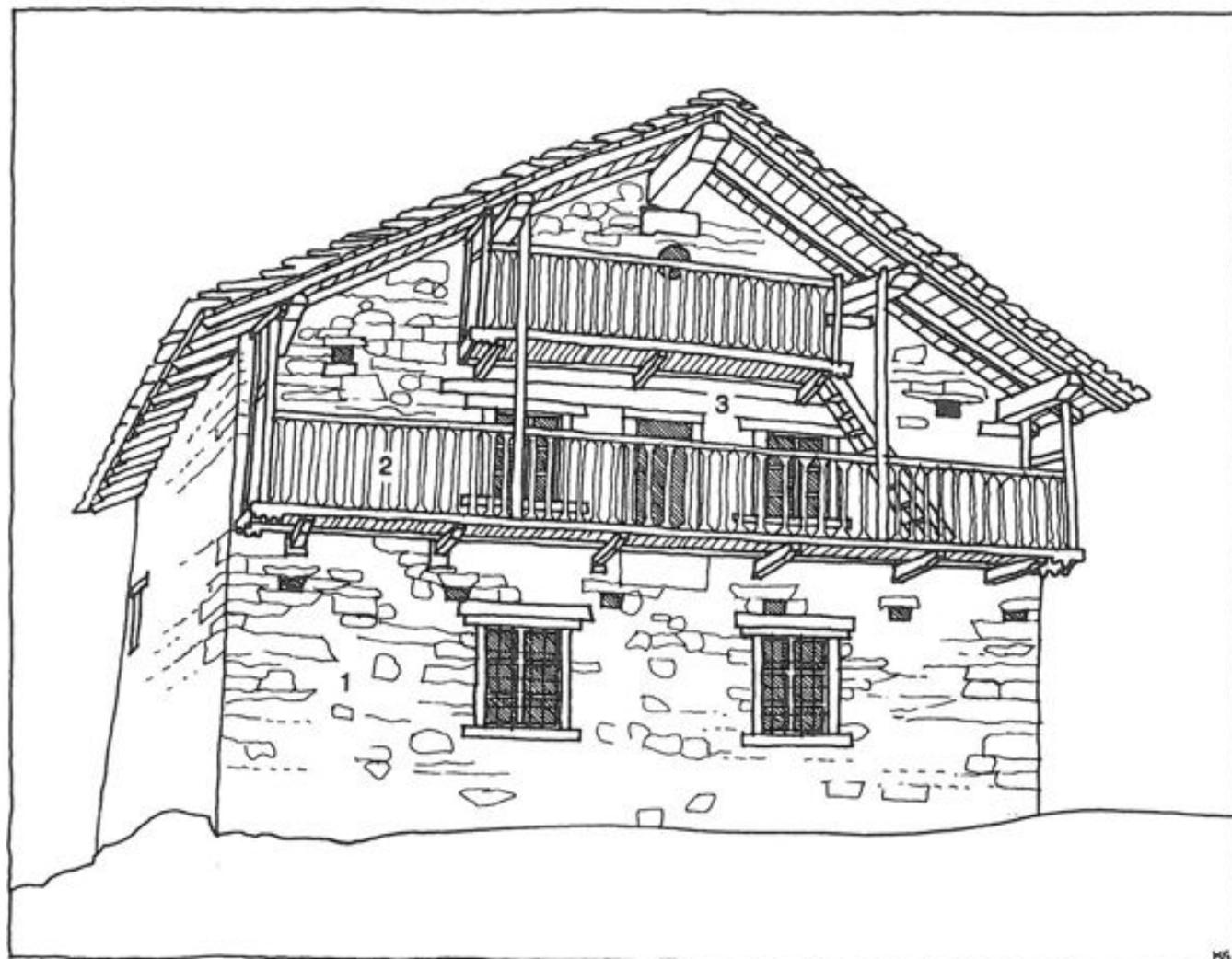
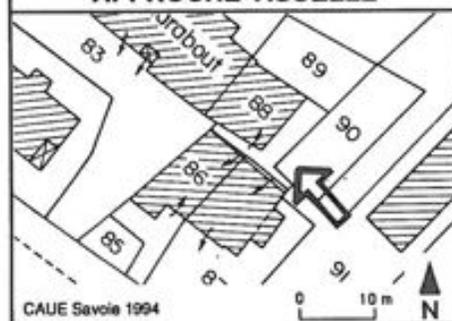
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

CARACTERE

La pierre domine dans ce bâtiment construit dans une région d'altitude dépourvue de forêts ; seules les menuiseries et les balcons, finement ouvragés, rompent l'impression d'une maison totalement minérale. Le pignon sud-est montre une recherche de symétrie.

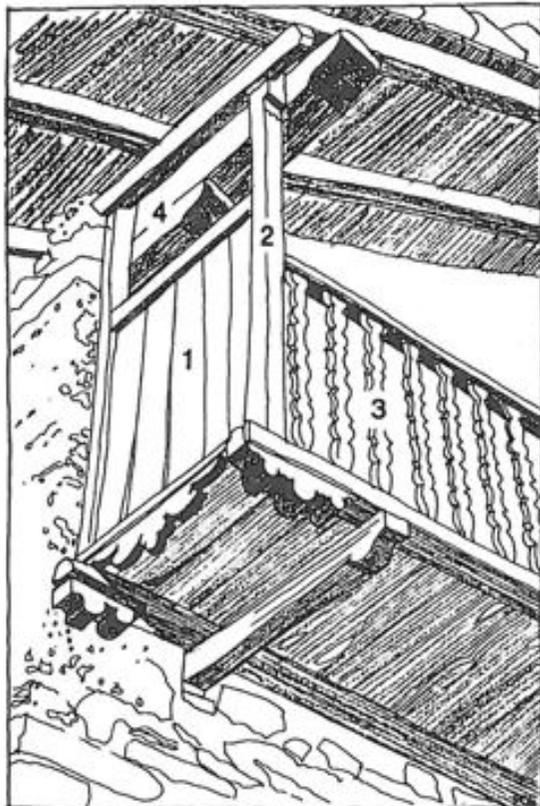
APPROCHE VISUELLE



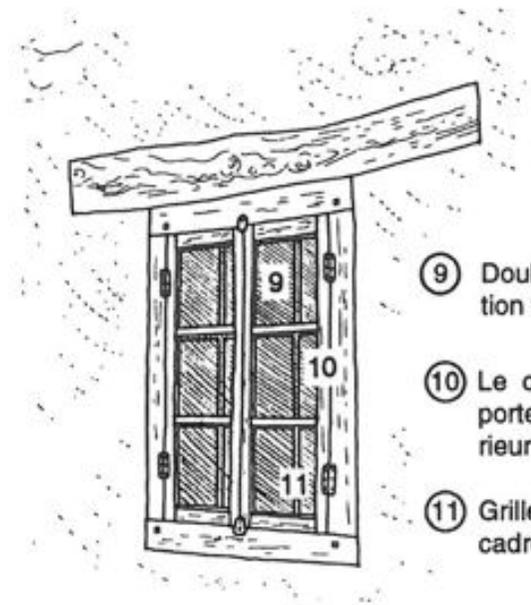
- ① Murs en maçonnerie hourdée à la chaux, montant jusqu'au toit. La pierre est utilisée sans parcimonie car les blocs abondent dans les éboulis au pied de toutes les pentes. Ils sont utilisés tels quels ou grossièrement dédoublés.
- ② Deux balcons superposés en saillie sur la façade occupent la partie supérieure du pignon sud-est sous l'auvent du toit. Ils sont soutenus par des consoles encastées dans les murs et des montants verticaux reliant le balcon aux pannes de la toiture.
- ③ Un linteau en bois, assez long, formant chaînage, "double" les trois linteaux des ouvertures de l'étage.

- ① Balcon reposant sur des consoles à abouts ouvragés encastrés dans le mur.
- ② Poteaux raidisseurs assurant la fonction de suspente, fixés en extrémité de panne.
- ③ Balustrade composée d'une lisse haute et d'une lisse basse sculptée, entre lesquelles sont encastrées des planches verticales découpées.
- ④ Pannes doubles à abouts ouvragés, superposées avec retrait, supportant le débord du toit.

Chef-lieu

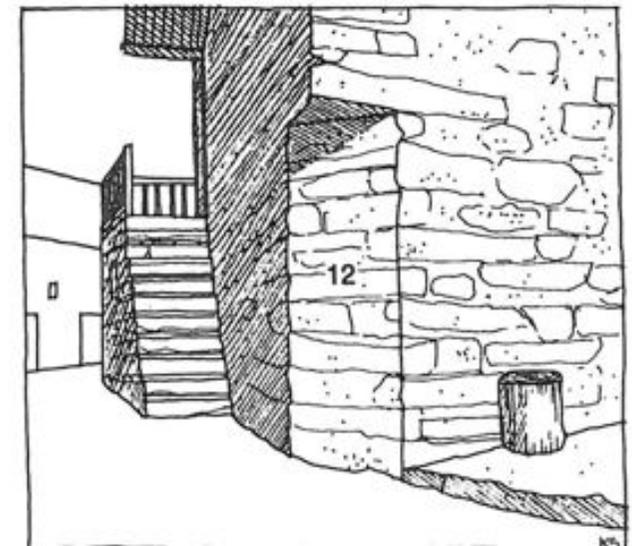


- ⑤ Cadre à feuillure composé verticalement de deux montants reliés par une traverse dormante en partie haute sous le linteau et d'une pièce d'appui en partie basse.
- ⑥ Linteau double.
- ⑦ Deux battants et deux rangs de petits bois.
- ⑧ Grille de protection en fer forgé dont les dépassements hors cadre faisaient office de patte à scellement dans la maçonnerie.

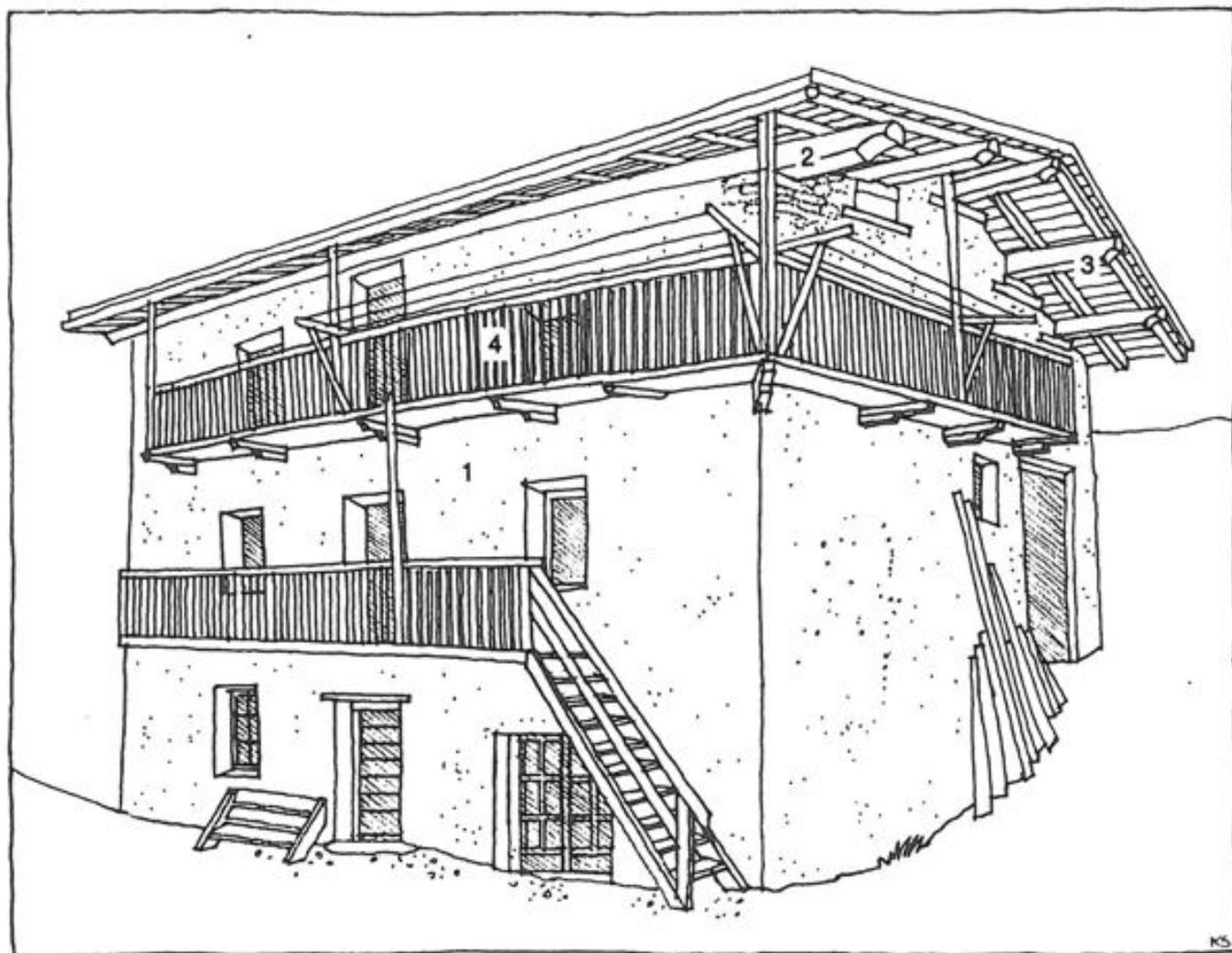


- ⑨ Double fenêtre pour renforcer l'isolation thermique.
- ⑩ Le cadre à feuillure extérieur comporte deux vantaux ouvrant à l'extérieur.
- ⑪ Grille de protection placée entre le cadre intérieur et le cadre extérieur.

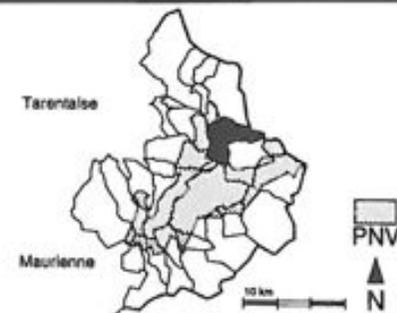
lieu-dit : Le Fomet



- ⑫ Chaînage d'angle "biaisé" pour faciliter le passage.



- ① Implantation du bâtiment le long de la rue principale : c'est la façade longitudinale qui est tournée vers l'aval. L'axe du toit est parallèle aux courbes de niveau.
- ② La charpente est réduite à des pannes qui reposent sur les murs pignons et sur des points intermédiaires.
- ③ Abouts de pannes ouvragés comportant des inscriptions gravées : (date : 1865, initiales).
- ④ Deux balcons légers abrités par le débord du toit courent le long de la façade sur des consoles en bois.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Les Brévières
Cadastre : parcelle n° 652

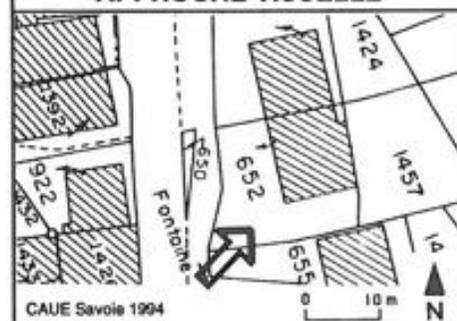
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Maison à dominante de pierres. Le bois est réservé à la charpente et aux balcons.

APPROCHE VISUELLE



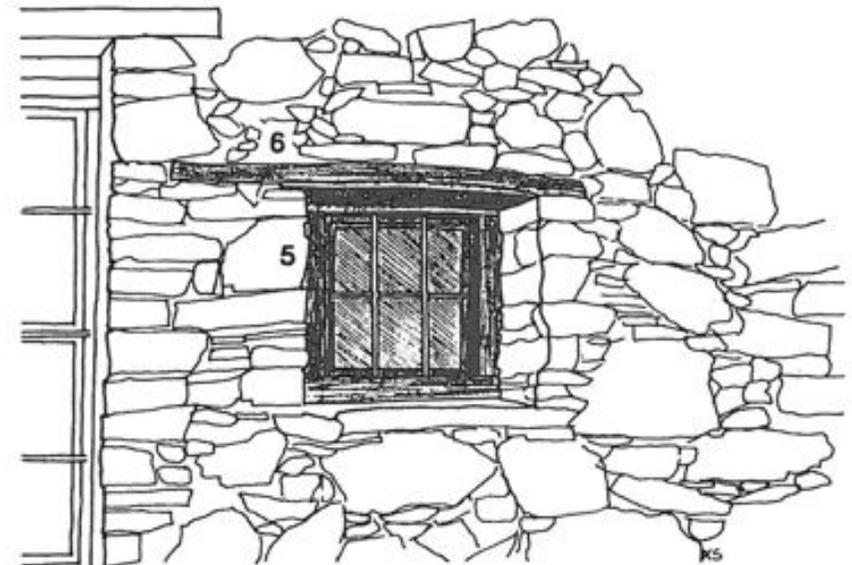
lieu-dit : La Reculaz



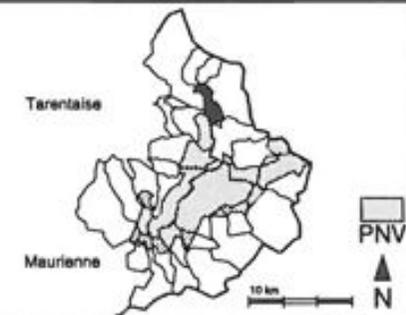
- ① Petite fenêtre pour l'éclairage des combles.
- ② Double linteau en bois sous la panne faitière.

lieu-dit : Le Villaret-du-Nial

- ③ Petite fenêtre pratiquée dans le tympan de la porte, en imposte pour éclairer l'entrée.
- ④ Arc de décharge en pierre, occulté sous enduit, soulageant le linteau bois.



- ⑤ Petite fenêtre jouxtant une grande baie vitrée.
- ⑥ Linteau en bois apparent.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : La Gurraz

Cadastre : parcelle n° 316

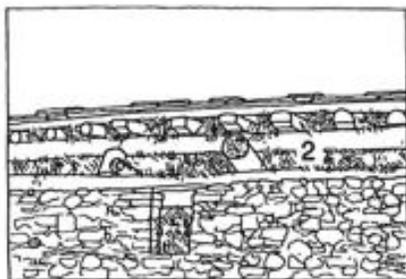
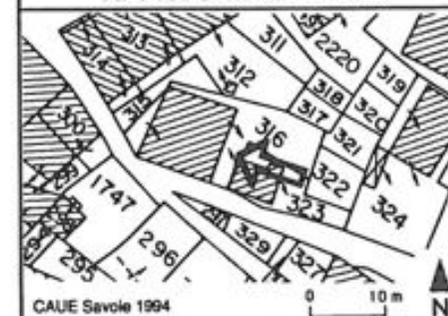
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Maison présentant une composition remarquable avec son pignon sud largement percé selon une ordonnance symétrique. L'accès se fait de plain-pied en été et par quelques marches en hiver. La grange occupe les deux derniers niveaux.

APPROCHE VISUELLE



- ① Le pignon de la façade exposée au soleil demeure béant pour faciliter le séchage du foin. Cette disposition implique une charpente très élaborée et très robuste.
- ② Un vide est laissé entre le sommet des murs et la toiture pour aérer la grange. Cette ventilation concourt en hiver à l'étanchéité de la toiture. En effet, dès les premières chutes de neige, une carapace de glace est constituée sur ces dalles de pierre ventilées par le courant d'air judicieusement entretenu dans la grange.
- ③ "Fruit" donné au mur, c'est-à-dire retrait de son épaisseur du pied au faite pour renforcer la stabilité de la construction.

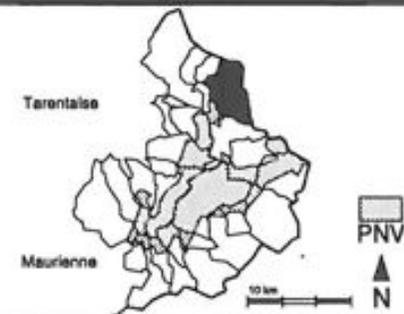


- ① Les entrées sont bien protégées : abritées des intempéries par l'avancée du toit et du balcon et dégagées du niveau du sol.
- ② Le perron comporte : un soubassement en maçonnerie sur lequel repose un escalier suspendu en bois.

lieu-dit : La Gurraz

- ③ Double escalier extérieur menant à l'étage d'habitation et enjambant une porte d'accès au rez-de-chaussée.





SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Le Miroir

Cadastre : parcelle n° 1075

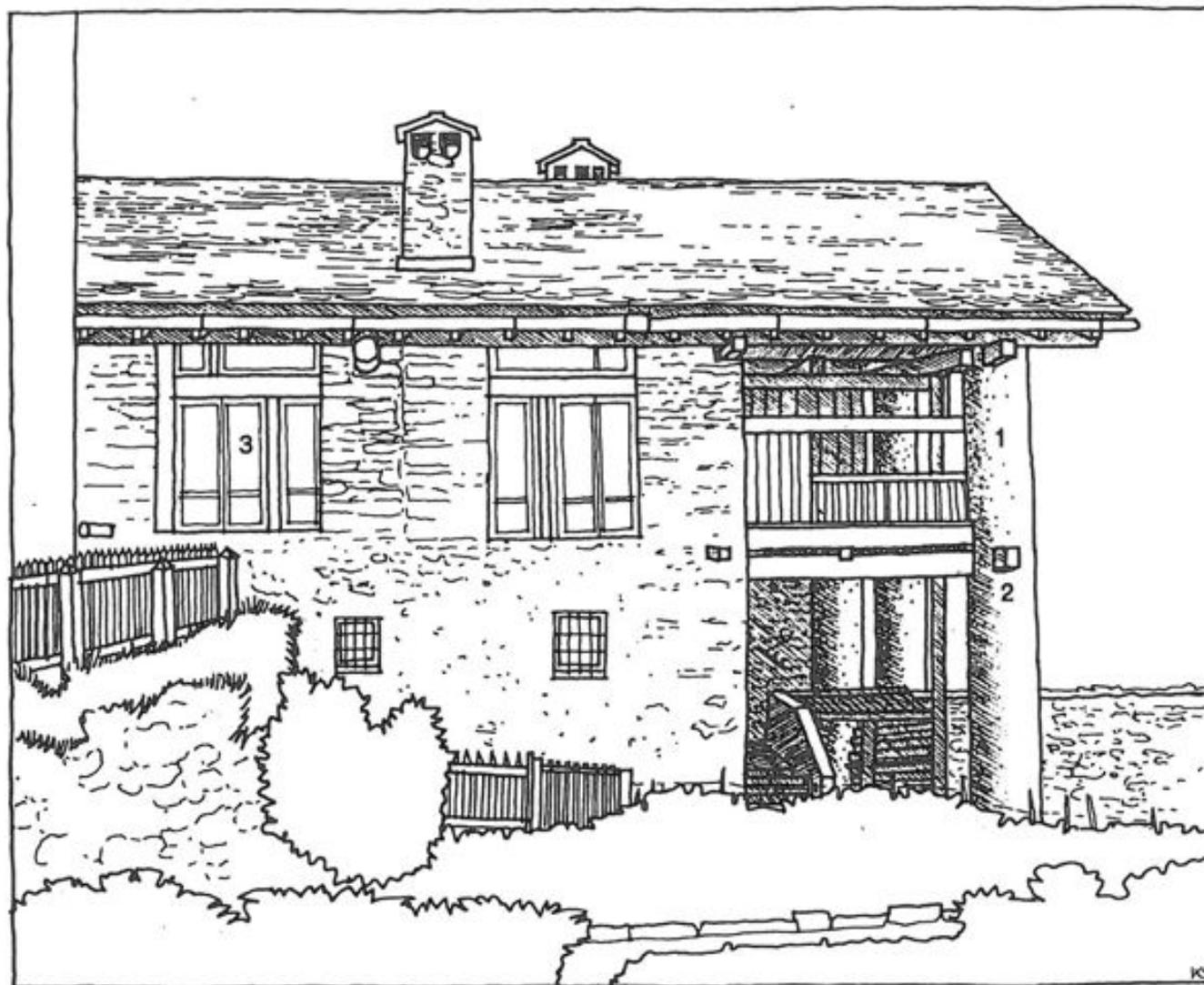
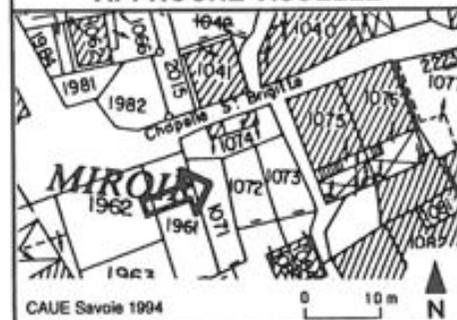
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Maison à colonnes de maçonnerie comportant un vaste porche abrité en façade sud. Ces colonnes extérieures caractérisent un type d'architecture limitée, côté français, à la région de Bourg-Saint-Maurice. On retrouve ces dispositions en Italie sur le versant Piémontais.

APPROCHE VISUELLE

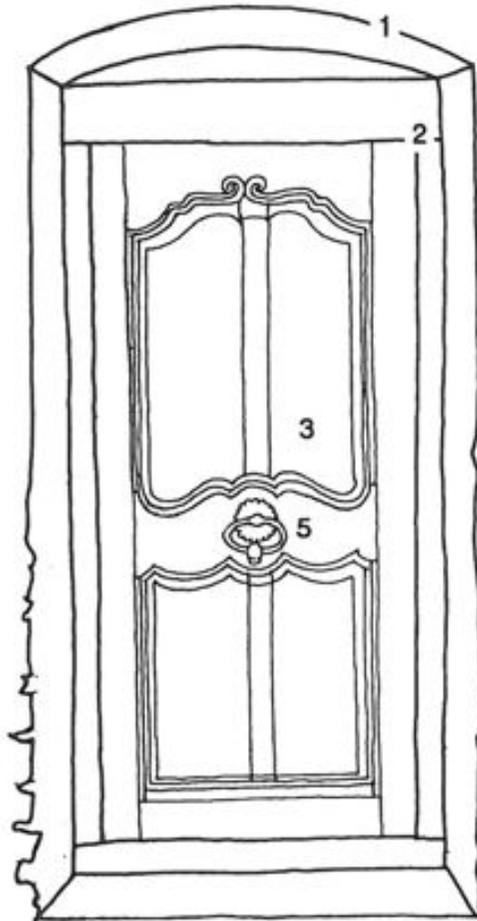


① Trois grosses colonnes de maçonnerie extérieures supportent l'avancée du toit. Le vaste abri ainsi formé permet de protéger les entrées d'habitations et les séchoirs, ainsi que l'activité des hommes.

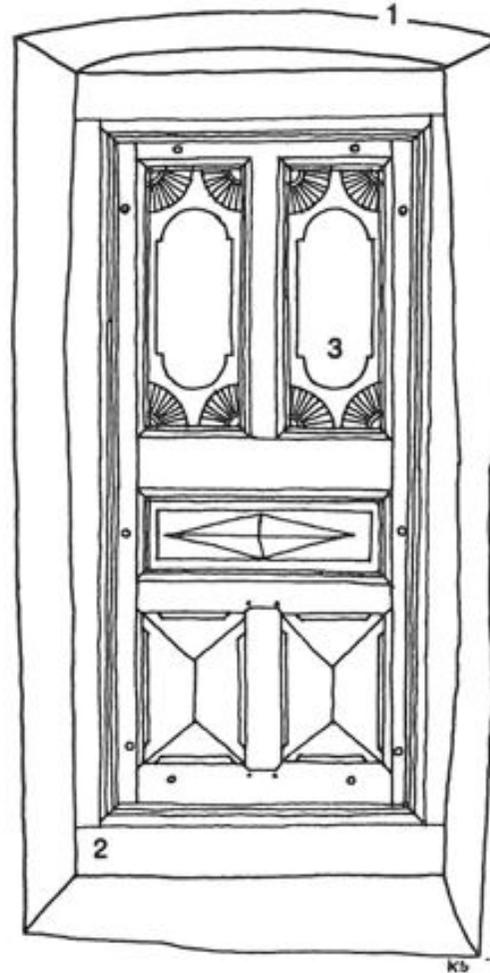
② Les poutres, qui soutiennent le balcon, traversent de part en part les colonnes de maçonnerie.

③ Les percements de la grange ont été fermés par de grandes baies vitrées pour répondre au changement d'usage.

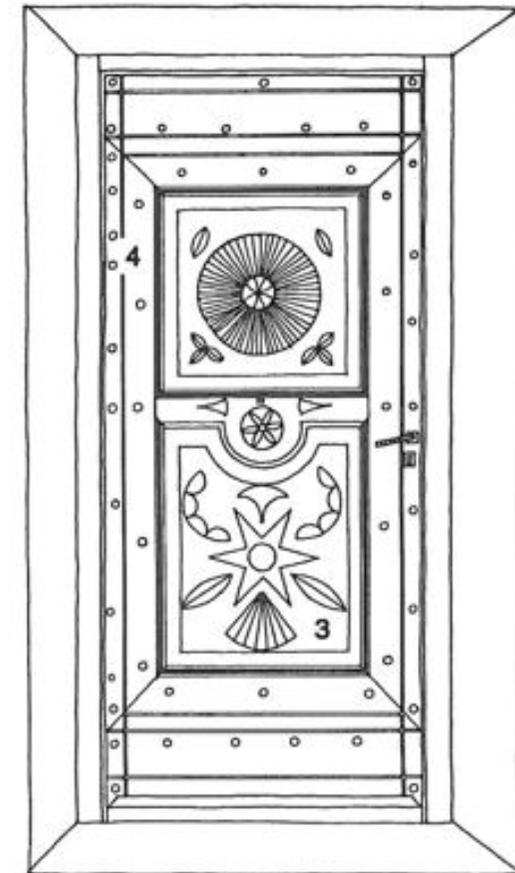
lieu-dit : Le Miroir



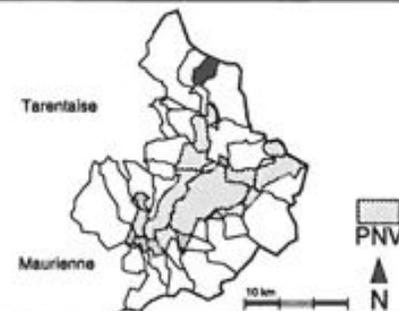
- ① Linteau pierre cintré sous enduit.
- ② Cadre à feuillure composé de deux montants verticaux, d'une traverse dormante en partie haute sous le linteau et d'une pièce d'appui franchissable reposant sur le seuil en lauzes.



- ③ Vantail simple composé de barres verticales et de traverses moulurées encadrant des panneaux pleins décorés (noyer ou mélèze).
Les moulurations et les décors s'inspirent de l'art du meuble. La rosace symbole du ciel, la "bonne" étoile, les motifs d'angle en forme d'éventail sont typiques de la région.



- ④ Cloutage du bâti ouvrant.
- ⑤ Heurtoir.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : La Combaz

Cadastre : parcelle n° 1174

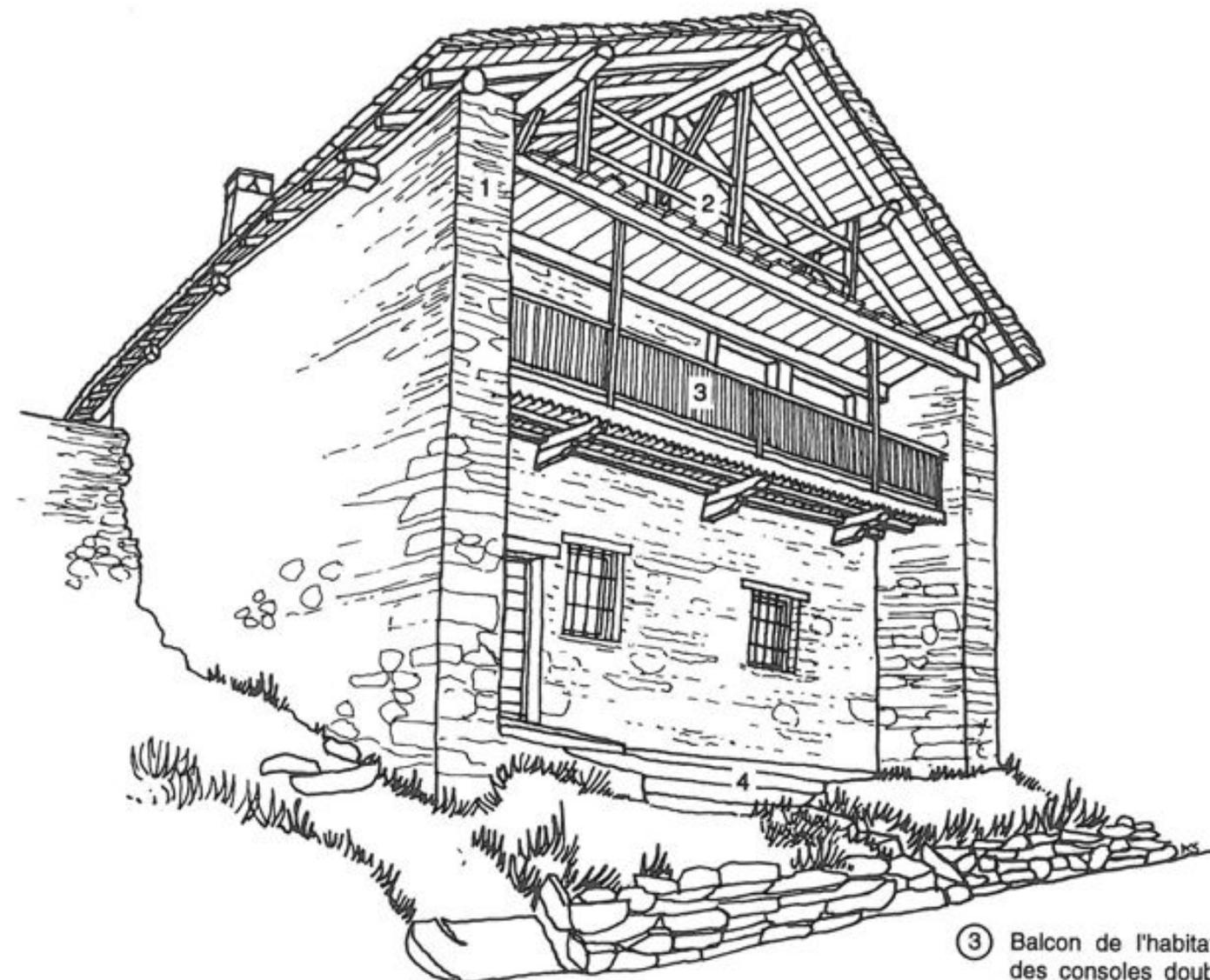
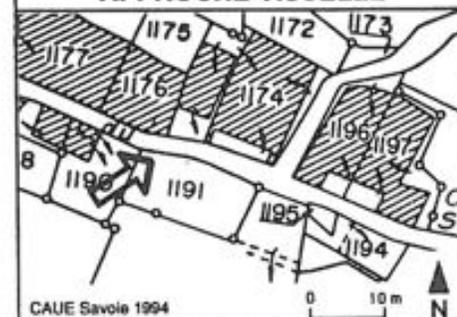
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Le prolongement des murs latéraux et l'avancée du toit créent sur la façade ensoleillée (pignon sud) une zone bien abritée des intempéries. La charpente, ainsi que deux balcons superposés, s'inscrivent entre les deux murs.

APPROCHE VISUELLE



① Prolongement des murs gouttereaux.

② Balcon séchoir de la grange : simple plate-forme reposant sur deux poutres encastées de mur à mur. Il est relié aux pannes de la charpente par de longues gauls verticales sur lesquelles s'appuie un garde-corps ouvert composé de deux planches horizontales.

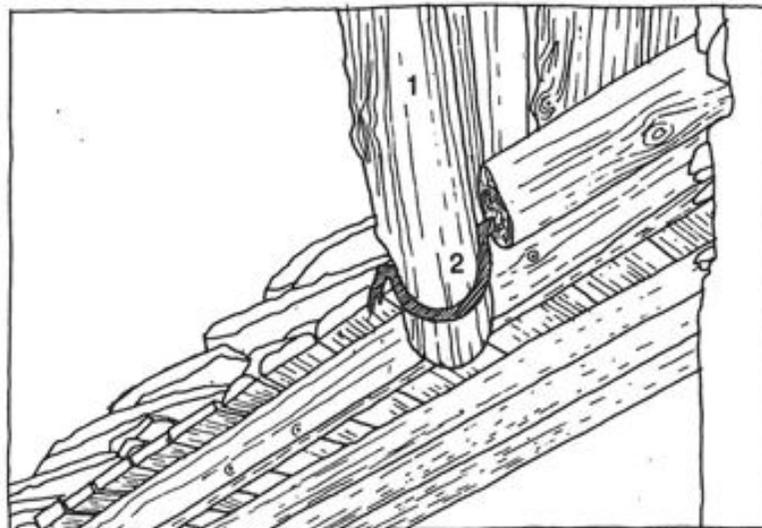
③ Balcon de l'habitation reposant sur des consoles doubles à bouts ouvragés, superposées avec retrait et bloquées dans la maçonnerie :

- . garde-corps à barreaudage vertical de bois carrés,
- . base de la balustrade festonnée.

④ Au rez-de-chaussée (niveau étable), marches d'accès et sol devant l'entrée en dalles de lauzes.

lieu-dit : Hauteville

- ① Perche d'épicéa creusée en gouttière.
- ② Pièce en fer forgé, supportant la gouttière, fixée dans l'about du chevron.



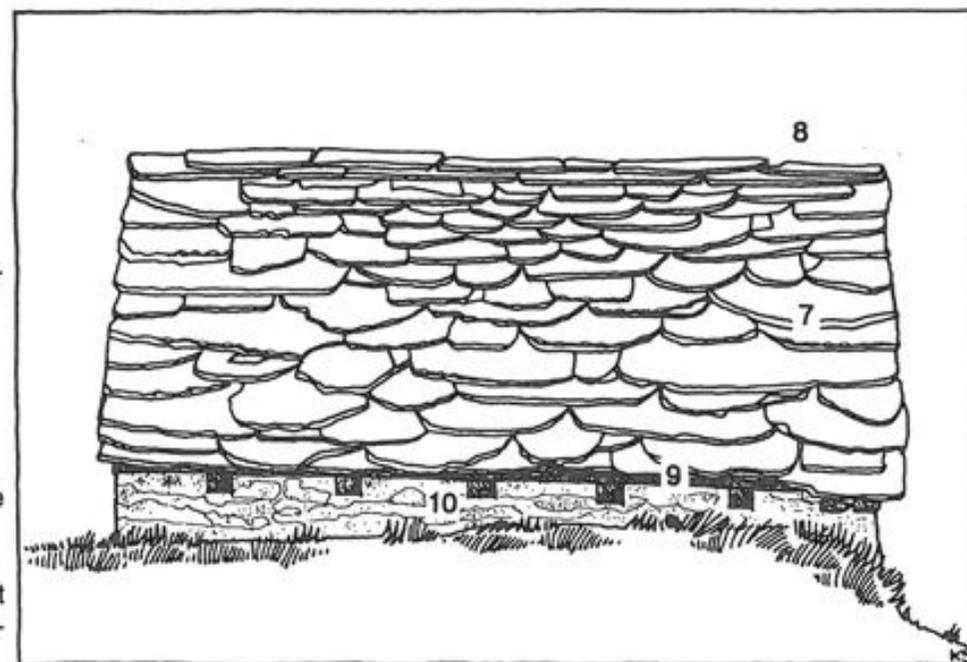
- ⑦ Lauzes de schistes taillées en arrondi vers l'aval pour que l'eau de pluie s'écoule et posées de façon irrégulière et, de ce fait, avec de grands recouvrements. La pente moyenne du toit est de 45 %.
- ⑧ Faîtage : empilage dégressif de petites lauzes.
- ⑨ Au bas de la toiture : rangée rectiligne de belles lauzes.
- ⑩ Chevrons supportant le lattis grossier de bois.

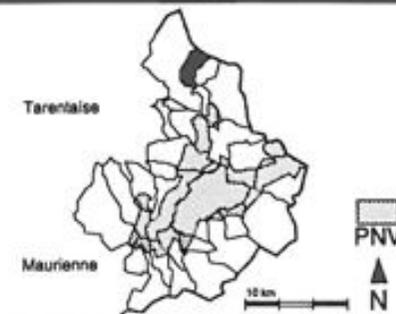


- ③ La lauze est posée sur un lattis grossier de bois.
- ④ Chevrons équarris.
- ⑤ Panne sablière.
- ⑥ Pièce d'appui en bois : répartition de la charge sur le mur.

Le bois utilisé pour la charpente est l'épicéa, facile à travailler et très résistant.

lieu-dit : La Combettaz





SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Villard-Dessous

Cadastre : parcelle n° 982

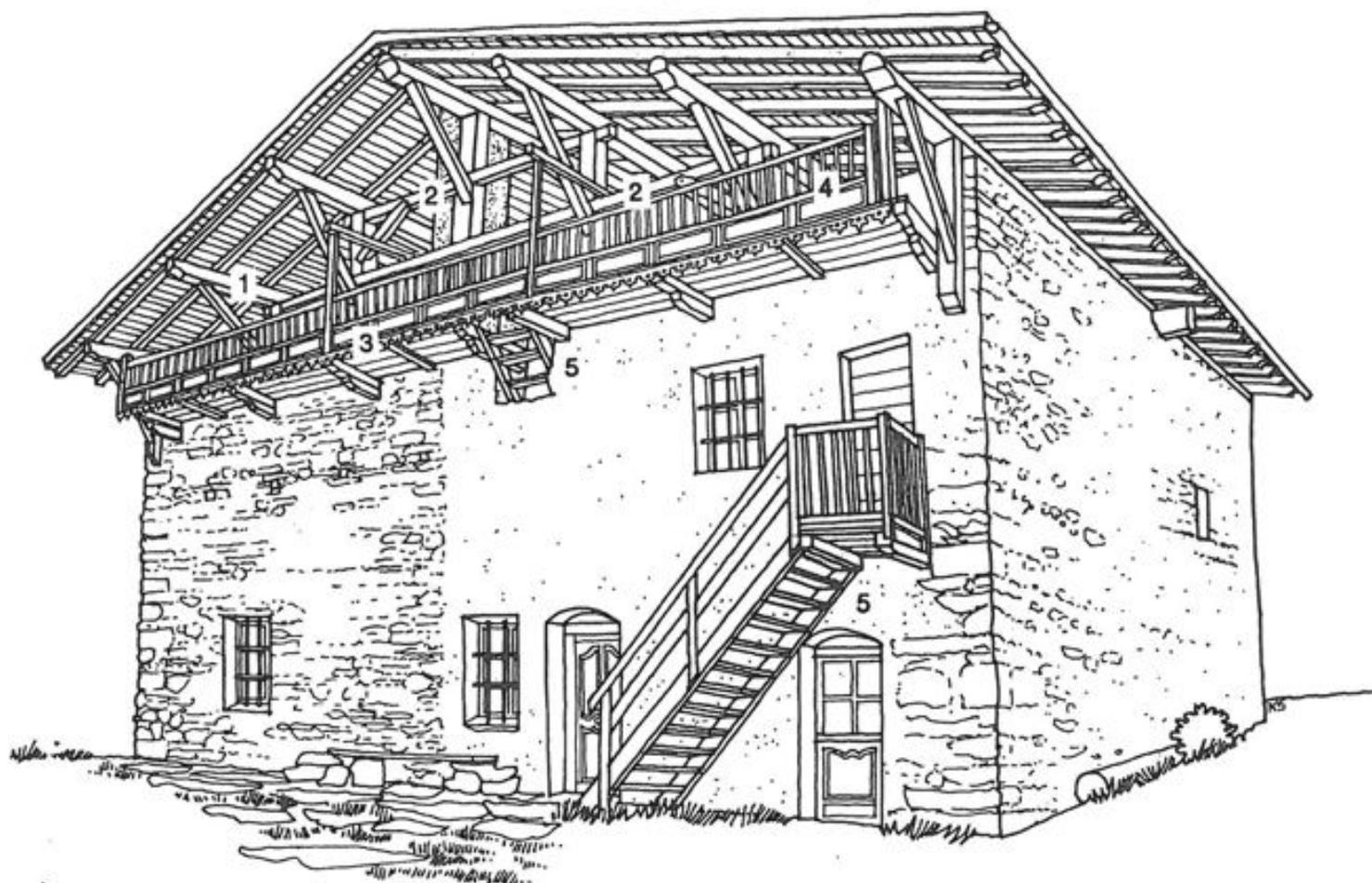
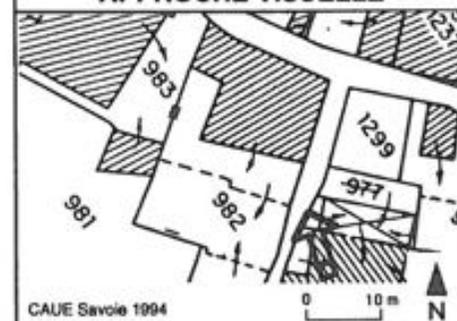
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Maison imposante typique de moyenne Tarentaise avec ses murs arasés à même hauteur, sur lesquels repose une charpente à fermes dites "primitives" et son balcon intégré au toit sur la façade pignon.

APPROCHE VISUELLE



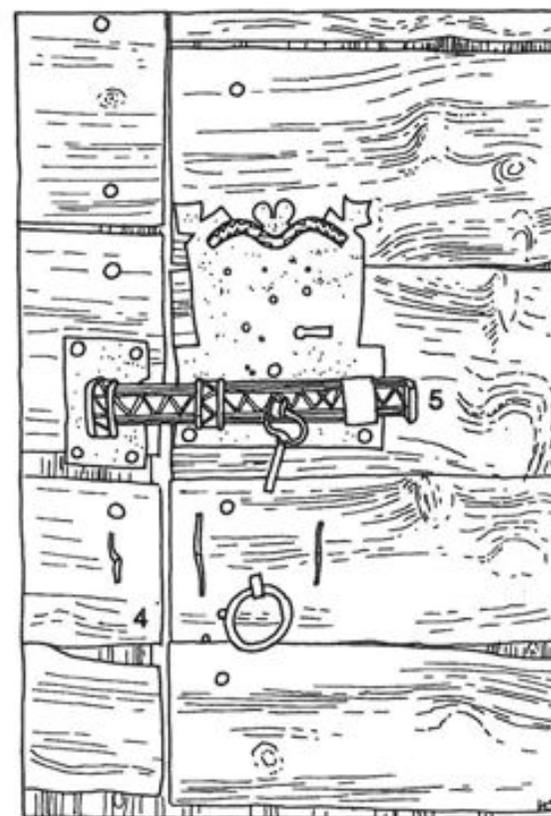
- ① L'avant-toit est porté par les pannes qui prennent appui au-delà des murs sur des jambes de force.
- ② Les chandelles verticales qui soutiennent les pannes, sont reliées entre elles par des traverses horizontales servant de contreventement.
- ③ Le balcon repose sur des consoles doubles superposées avec retrait. Il est relié à la charpente par des suspentes en équerre.
- ④ Garde-corps d'un type que l'on ne trouve que localement : barreaudage à bois carrés et panneaux pleins ouvragés, base de la balustrade "festonnée".
- ⑤ Escaliers droits en bois assez raides, du type "échelle de meunier".

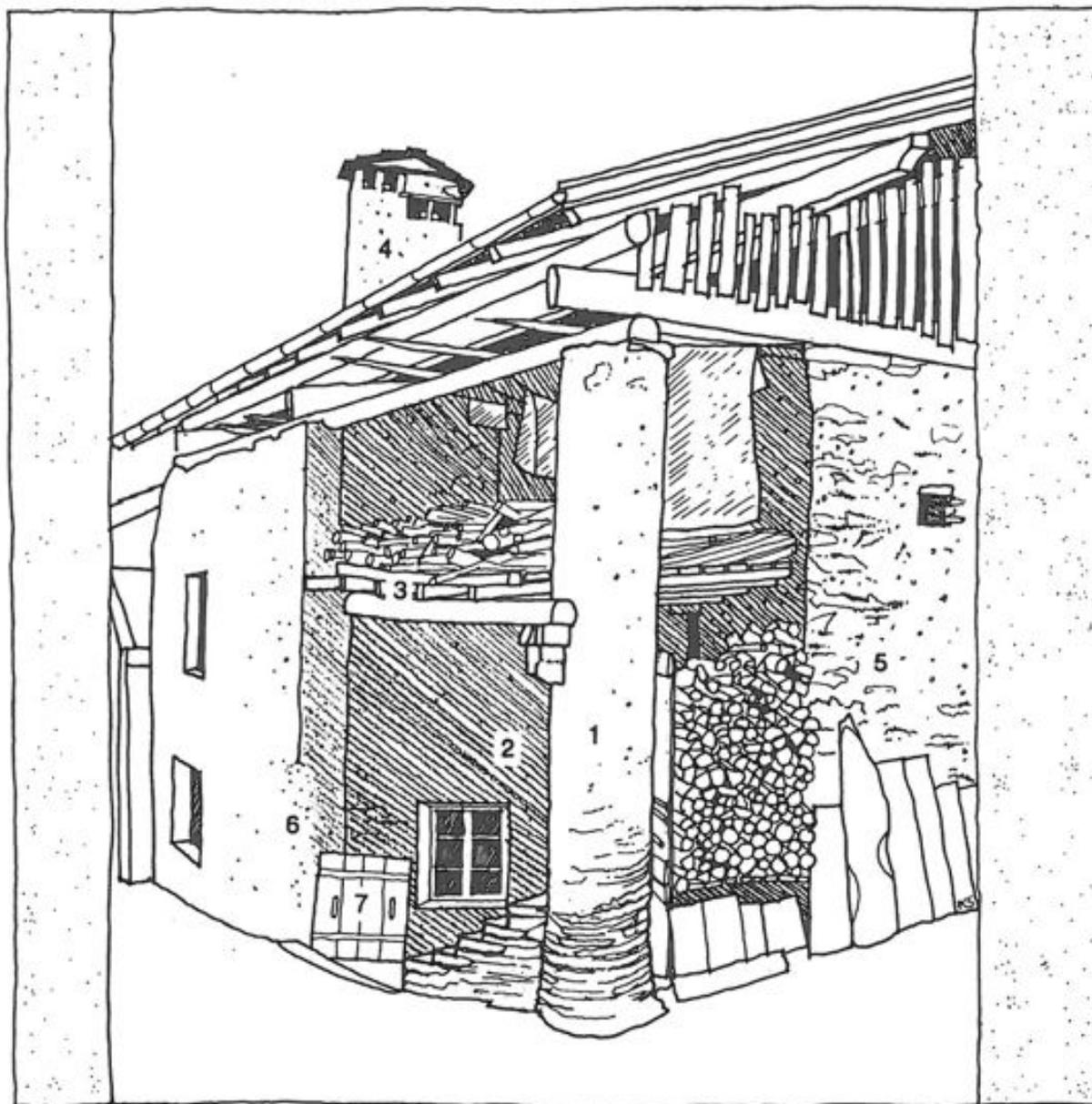


- ① Linteau de bois soulagé par un arc de décharge noyé dans la maçonnerie du mur.
- ② Porte d'entrée de grange à trois battants. Deux battants superposés s'ouvrent séparément : l'ouverture du battant supérieur permet l'éclairage ou la ventilation de la grange.
- ③ Les battants sont faits de panneaux embrevés dans un cadre de traverses et de barres.

lieu-dit : Villard-Dessous

- ④ Composition des vantaux : menuiseries pleines faites de planches contrariées, horizontales à l'extérieur, verticales à l'intérieur, clouées en superposition.
- ⑤ Verrou à tige en fer forgé décoré.





- | | |
|---|--|
| <p>① Colonne de maçonnerie circulaire soutenant l'avancée du toit.</p> <p>② Cour abritée.</p> <p>③ Plate-forme pour le séchage du bois et du linge prenant appui sur la colonne et les murs extérieurs.</p> | <p>④ Souche de cheminée avec couronnement en lauzes.</p> <p>⑤ Enduit à "pierre vue".</p> <p>⑥ Angle arrondi pour faciliter le passage.</p> <p>⑦ Volet de fenêtre amovible posé au sol.</p> |
|---|--|



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : La Chal
Cadastre : parcelle n° 1321

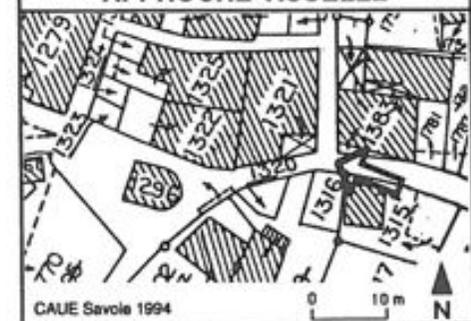
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

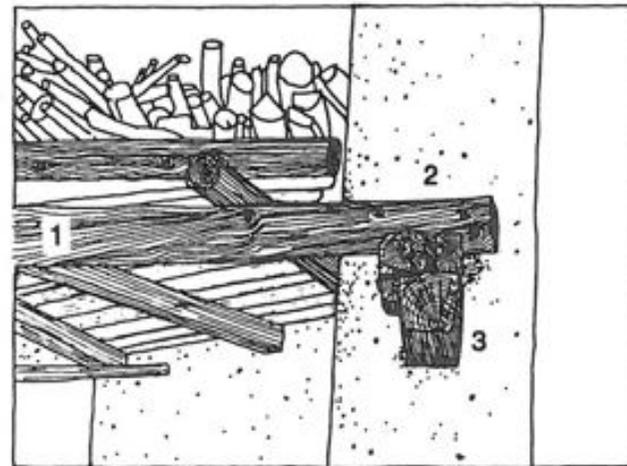
CARACTERE

La façade se creuse d'un renforcement sur l'angle de la maison qui va du sol jusqu'au comble. Le débord de toit repose sur une colonne de maçonnerie circulaire et abrite une cour orientée au sud.

APPROCHE VISUELLE



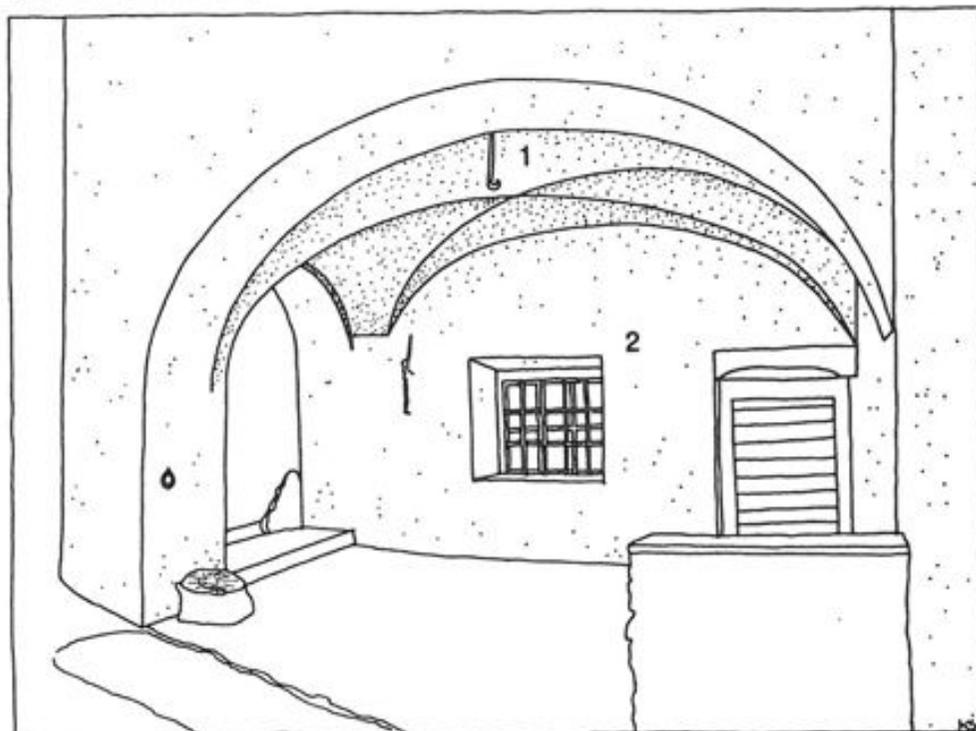
lieu-dit : La Chal



- ① Poutre portant la plate-forme de séchage du bois.
- ② Détail de fixation de la poutre sur la colonne en maçonnerie.
- ③ Corbeau de bois bloqué dans la maçonnerie.



- ④ Perron en pierre abrité de la pluie, enduit à pierre vue, marches en lauzes.
- ⑤ Mur de soutènement en pierre apparente dont le couronnement de lauzes posées "en escalier" suit le profil du terrain.
- ⑥ Sol en dalles de pierre.



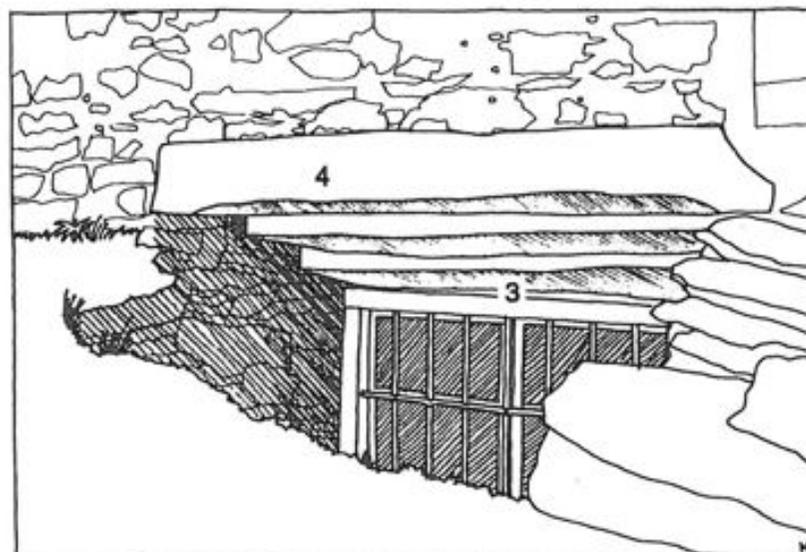
① Porche couvert en voûte d'arête donnant accès à l'écurie.

② Crépis blanc sur les murs extérieurs.

③ Ouverture enfoncée dans le sol dont l'ébrasement facilite la pénétration de la lumière.

④ Linteau constitué de trois poutres dont les décrochements successifs forment ébrasement.

lieu-dit : Les Granges



⑤ Arc en pierres plates apparentes disposées de chant.

⑥ Traverse courbe en bois.

⑦ Porte d'étable : vantail simple constitué par des planches en mélèze horizontales à l'extérieur et verticales à l'intérieur.

Ces planches étaient fixées en superposition par des clous à tête bombée.



lieu-dit : Montorlin



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Martorey

Cadastre : parcelle n° 360

USAGE D'ORIGINE

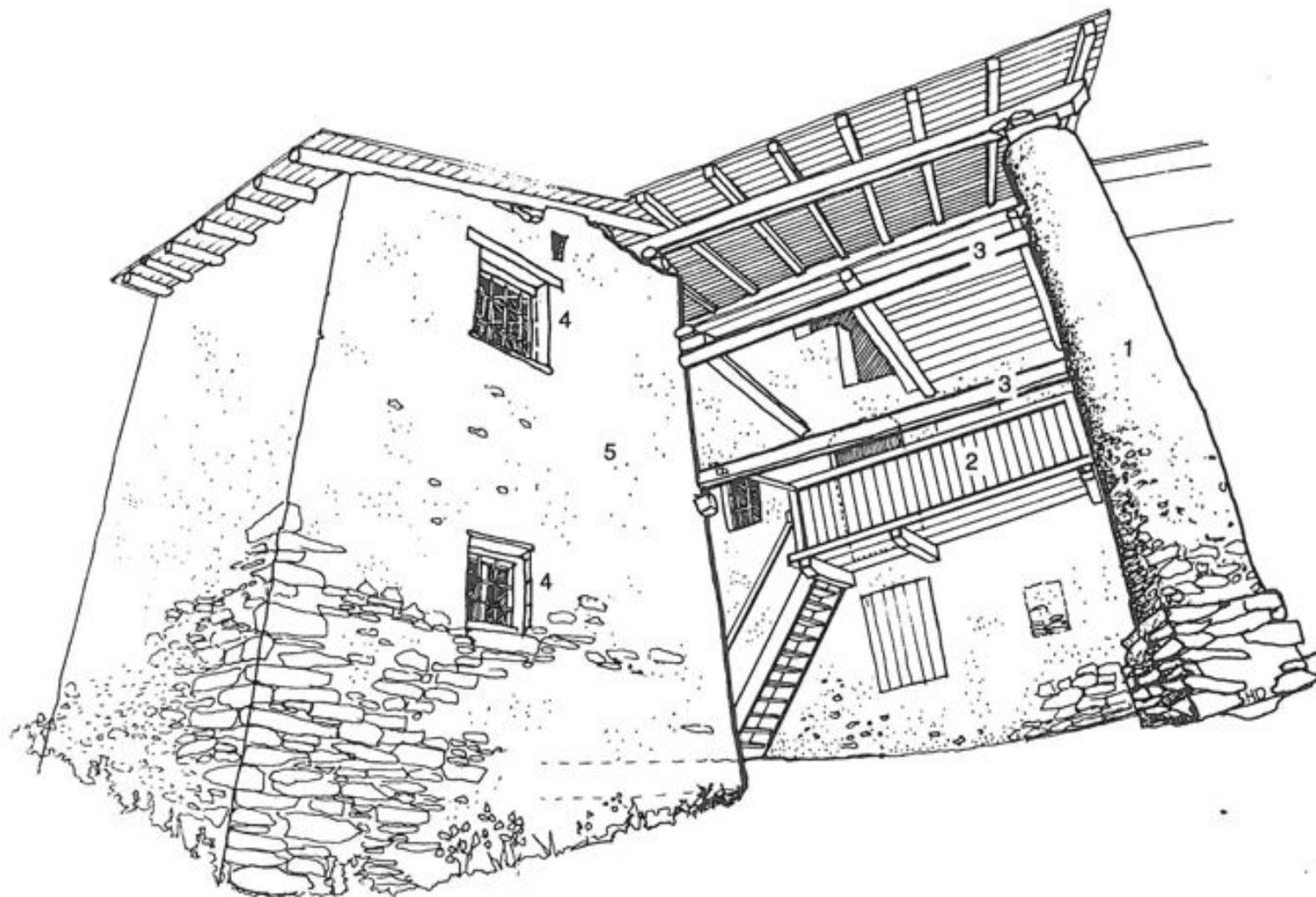
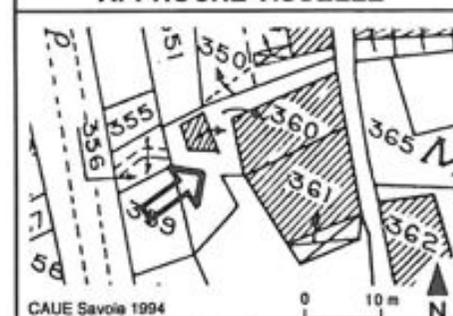
Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Maison à vaste porche abrité orienté au sud-ouest.

Le toit de ce porche s'appuie sur une colonne, et un corps de bâtiment secondaire dissocié du bâtiment principal.

APPROCHE VISUELLE



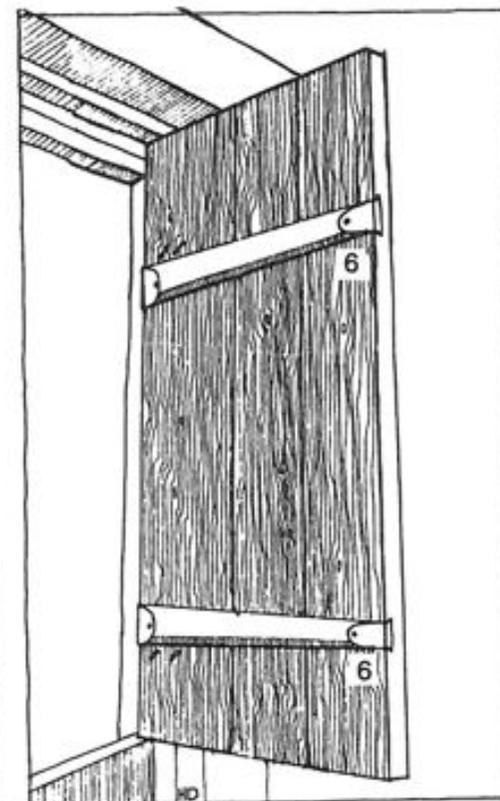
- ① Colonne construite par assemblage de petites pierres et de galets avec un liant abondant à base de mortier de chaux.
- ② Balcon en bois. Garde-corps composé de planches verticales encadrées entre deux lisses rainurées.

- ③ Poutre appuyée sur la colonne, soutenant un plancher intermédiaire pour le stockage ou le séchage.
- ④ Fenêtres de proportion carrée avec grille de protection en fer forgé et sans volets.
- ⑤ Enduit à pierre-vue.

- ① Rue bordée de plusieurs granges orientées vers l'est.
- ② Demi-voûtes couvrant des caves et servant de rampes de montée aux granges.
- ③ Balcons soutenus par des jambes de force, augmentant les volumes de séchage ou de stockage de foin.
- ④ Conduit de cheminée.



lieu-dit : Chef-lieu



- ⑤ Porte de grange à trois vantaux. Chaque vantail est constitué de planches verticales à l'intérieur et de deux traverses horizontales en bois à l'extérieur.

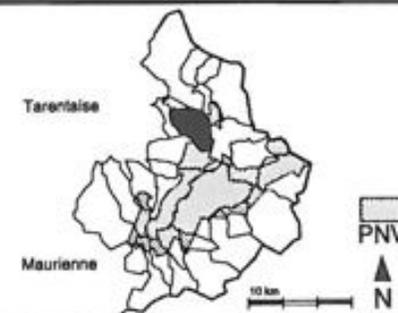
- ⑥ Chaque traverse en bois en forme de coin est enfoncée dans une rainure pratiquée dans les planches et bloquée par des chevilles. Cette technique, propre à la Tarentaise, assure une grande rigidité à l'ensemble qui ne s'affaisse pas.



La Vanoise
Parc National

SAVOIE - TARENTAISE

PEISEY-NANCROIX



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Nancroix

Cadastre : parcelle n° 203

USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

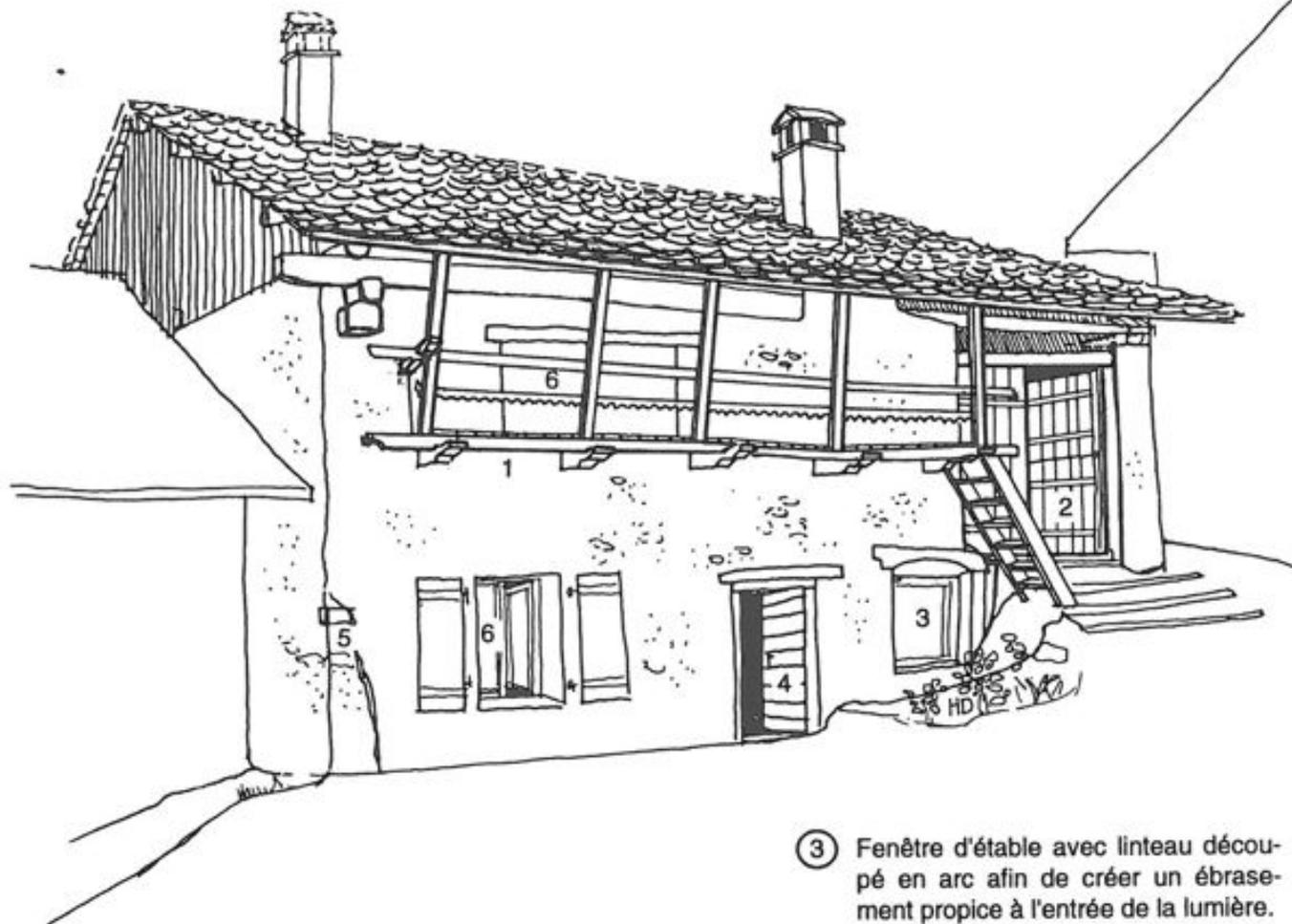
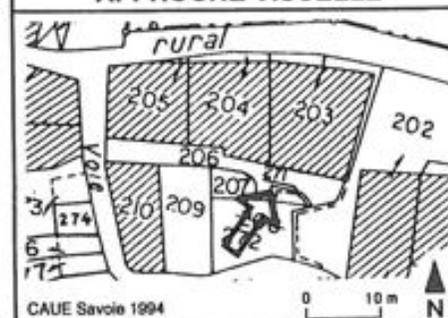
CARACTERE

Maison de faible hauteur bien intégrée dans le terrain.

Belle proportion du balcon en façade sud.

Accès voûté à l'étable à l'arrière.

APPROCHE VISUELLE



- 1 Balcon de séchage sous la dépassée de toiture. Il est soutenu par cinq consoles encastrées à abouts ouvragés et cinq suspentes inclinées fixées aux chevrons du toit. Les sections des bois sont fines.
- 2 Porte de grange à trois vantaux, avec traverses horizontales en forme de coin (typiques de la Tarentaise) (voir détail sur fiche 15 B).

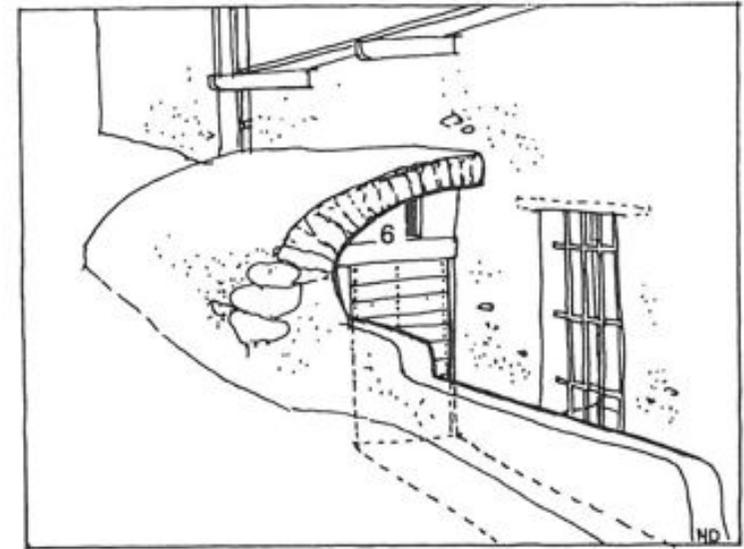
- 3 Fenêtre d'étable avec linteau découpé en arc afin de créer un ébrasement propice à l'entrée de la lumière.
- 4 Porte d'entrée de l'habitation et de l'étable donnant sur un sas intérieur évitant les pertes de chaleur.
- 5 Chaînage en bois noyé dans la maçonnerie.
- 6 Fenêtres modifiées ces trente dernières années mais dont les proportions n'altèrent pas le caractère général du bâtiment.

lieu-dit : Les Lanches



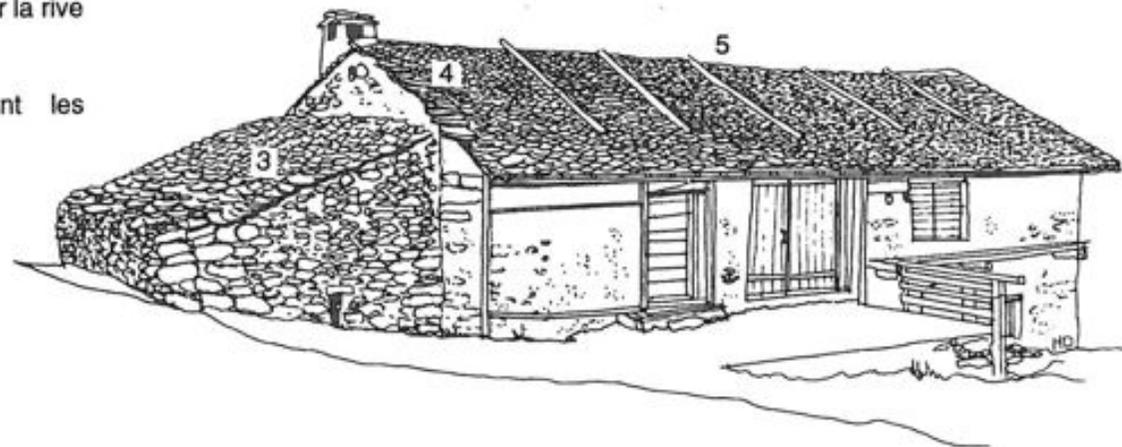
- ① Bâtiment long et bas, blotti dans le terrain pour ne donner aucune prise aux avalanches.
- ② Amas de pierres formant étrave pare-avalanches ou "tourne".
- ③ Cave couverte de lauzes, adossée à la maison, et faisant office de tremplin pour les avalanches.
- ④ Amas de pierres pour stabiliser la rive du toit.
- ⑤ Perches en bois stabilisant les lauzes.

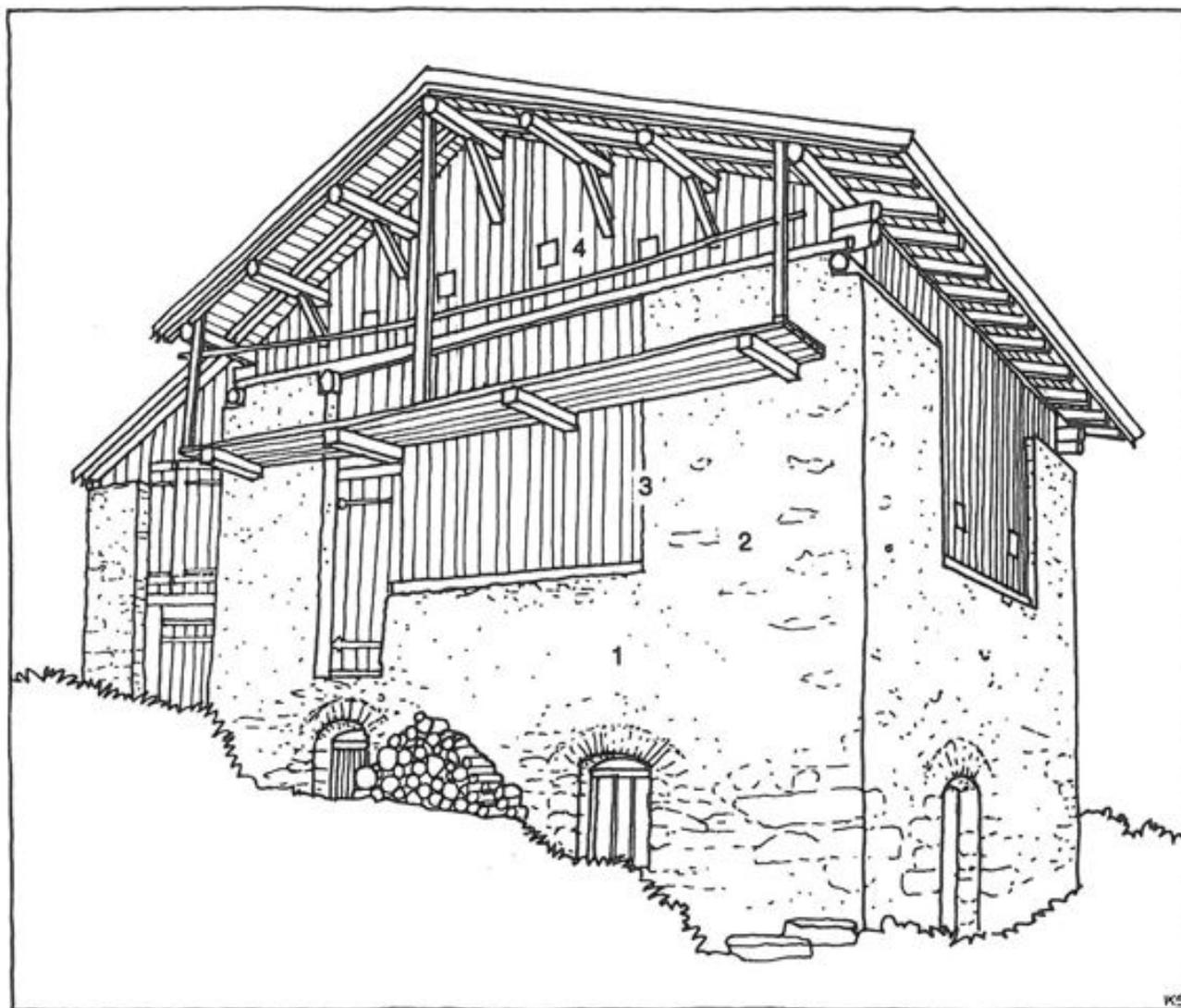
lieu-dit : Nancroix



- ⑥ Entrée de l'étable protégée contre les chutes de neige par une demi-voûte. L'espace voûté est étroit. Il fait office de sas d'entrée et de couloir de contention.

lieu-dit : Les Lanches



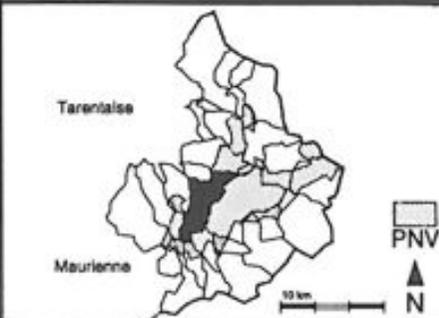


① Etable et grange se superposent et sont séparées par un plancher en maçonnerie sous forme de quatre voûtes d'arêtes surbaissées avec pilier central.

② Enduit dit "à pierre vue" laissant apparaître le parement des pierres.

③ Angles du bâti en maçonnerie, remplissage en mantelage de planches.

④ Petites ouvertures d'aération dans le mantelage de la grange.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : La Croix

Cadastre : parcelle n° 844

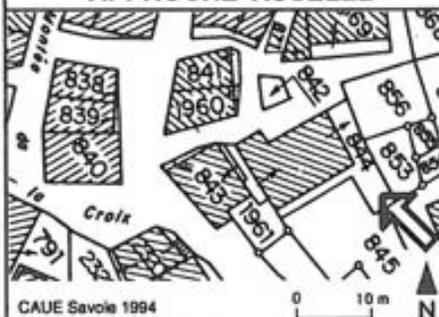
USAGE D'ORIGINE

Grange, étable.

CARACTERE

Bâtiment remarquable dans ses proportions. A observer à l'intérieur : la présence de belles voûtes d'arêtes formant plancher.

APPROCHE VISUELLE

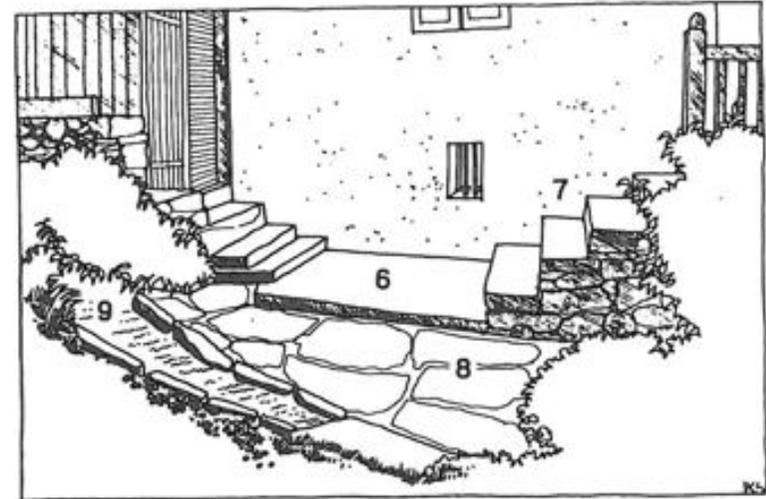




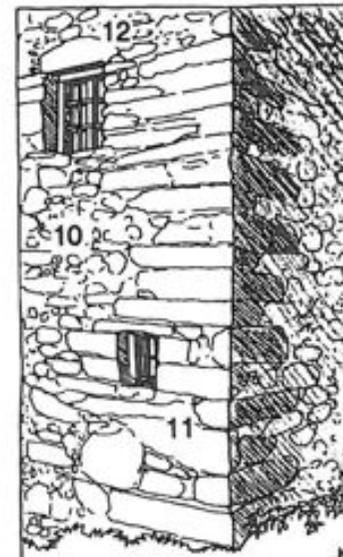
- ① Passage couvert sur escalier.
- ② Voûte en berceau.

lieu-dit : La Croix

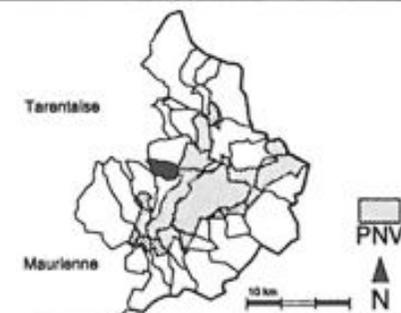
- ⑥ Perron double distribuant deux entrées.
- ⑦ Dalles de pierre pour les emmarchements.
- ⑧ Sol en lauzes.
- ⑨ Caniveau pour l'écoulement d'un ruisseau.



- ③ Perron en pierre "accompagnant" la pente de la rue.
- ④ Une grande lauze marque le seuil de l'entrée.
- ⑤ Pavage en galets de la ruelle.



- ⑩ Murs montés en pierre locale, hourdés au mortier de chaux.
- ⑪ Chaîne d'angle réalisée à la base par des pierres croisées choisies pour leur taille et leur assise ; elles laissent place de manière dégressive à des pierres de remplissage plus petites sur les côtés et en hauteur.
- ⑫ Linteaux en pierre sur les ouvertures.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Chambéranger

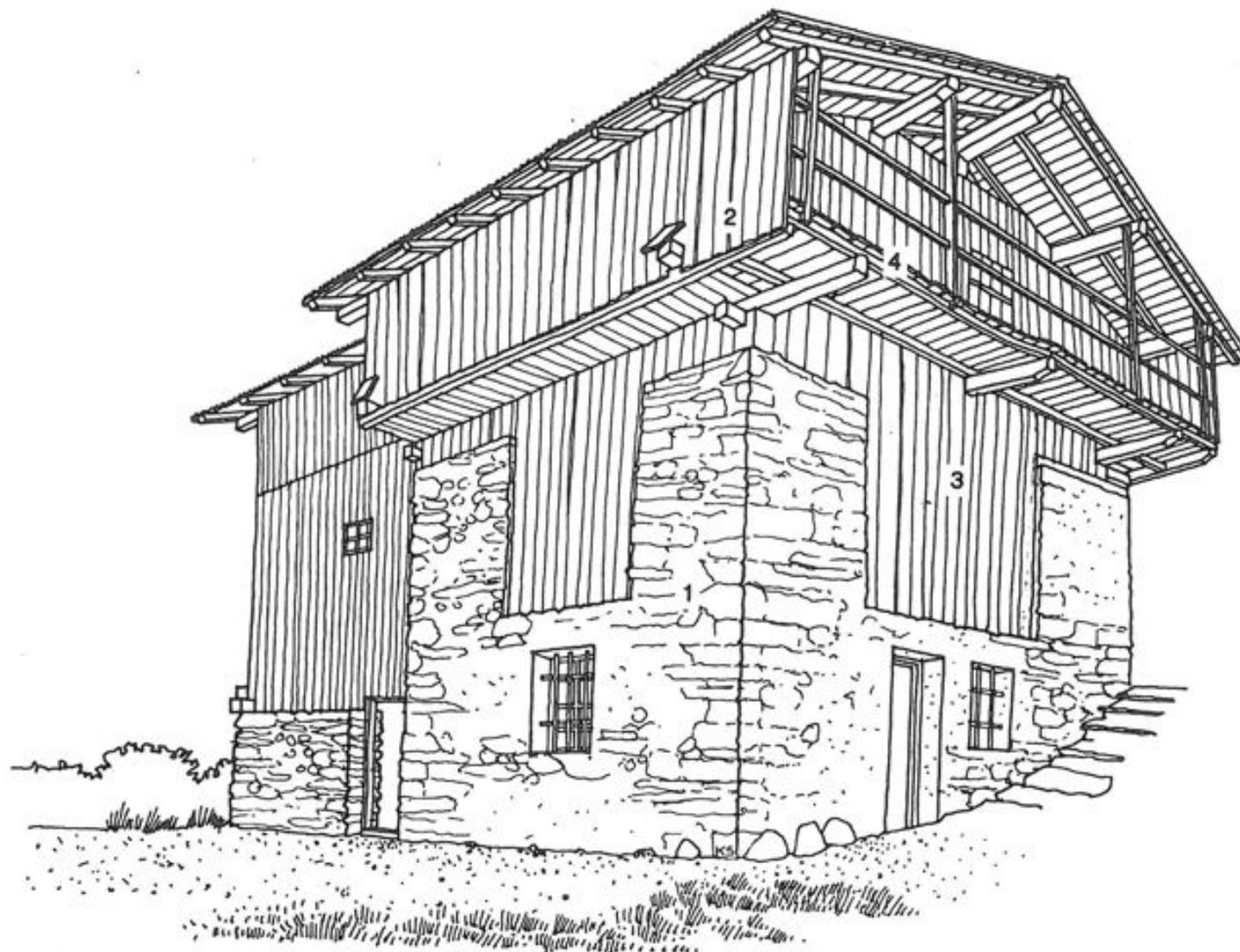
Cadastre : parcelle n° 1007

USAGE D'ORIGINE

Grange, étable.

CARACTERE

Grange à trois niveaux caractéristique des "Trois Vallées". Interpénétration d'une structure porteuse en pierre (soubassement et angles) et du remplissage en bois (mantelage et charpente).



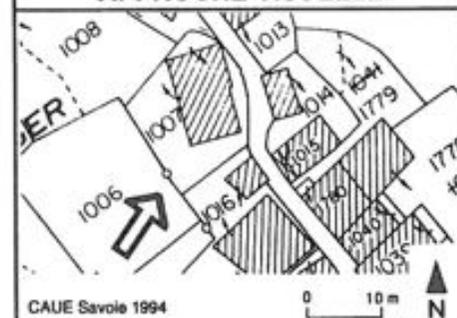
① Soubassement et chaînages d'angle en maçonnerie de pierre hordée au mortier de chaux.

② Volume du comble "en saillie" : pannes fixées sur de courtes colonnes qui reposent sur des sablières débordant les murs.

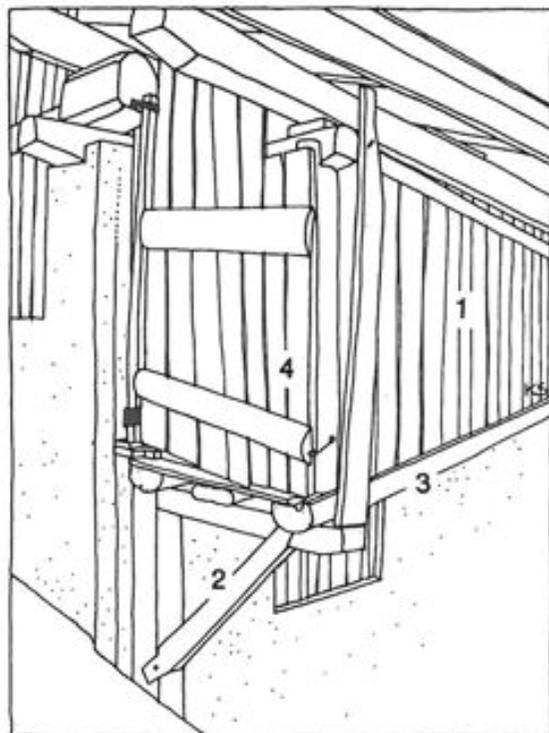
③ Mantelage de planches.

④ Balcon reposant sur les poutres du plancher se prolongeant au-delà des murs.

APPROCHE VISUELLE

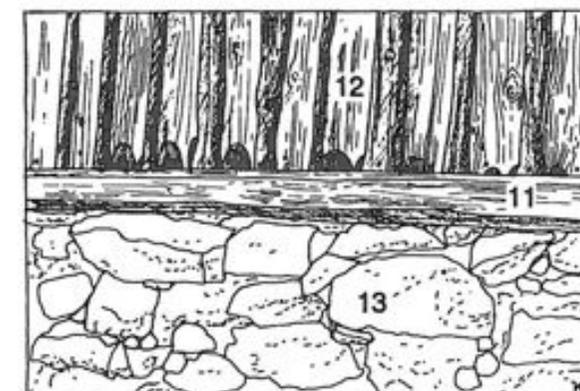
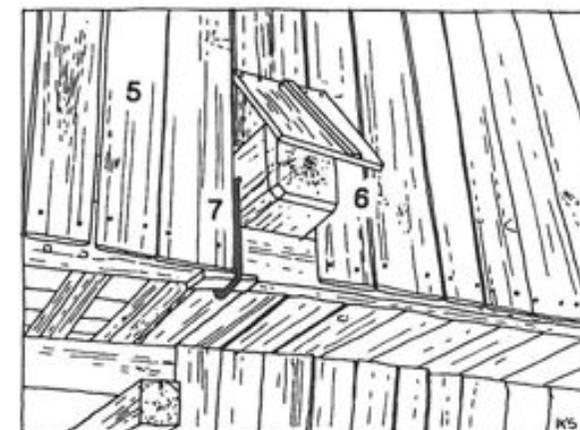


lieu-dit : Chambéranger



- ① Balcon fermé par un mantelage de planches sous la dépassée de toiture.
- ② Console bois supportant le balcon.
- ③ Semelle rainurée pour recevoir les planches verticales.
- ④ Porte fermant le balcon.

- ⑤ Mantelage : mur de planches verticales clouées sur la sablière basse et la première panne.
- ⑥ About de poutre protégé par une planchette inclinée.
- ⑦ Pièce métallique de liaison entre deux poutres croisées.
- ⑧ Bois croisés formant chaînage d'angle. Cette disposition joue avec les hauteurs d'arasée des murs, ce qui permet ou de s'adapter à la pente, ou de réaliser des linteaux de portes à différentes hauteurs.
- ⑨ Pièce de fer forgé de liaison entre deux poutres croisées.
- ⑩ Semelle de bois entaillée pour recevoir les planches du mantelage.

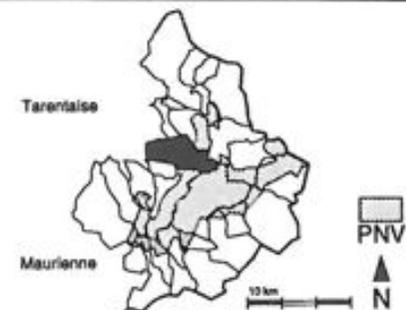


- ⑪ Semelle entaillée en partie supérieure pour recevoir les planches.
- ⑫ Dosses : premières coupes d'un tronc d'épicéa, ici utilisées comme couvre-joints des planches formant mantelage. Les extrémités amincies sont bloquées dans la rainure.
- ⑬ Maçonnerie.



- ① Pignon fermé par un mantelage de planches en encorbellement sur la façade ; petites ouvertures en forme de coeur dans le mantelage.
- ② L'escalier bois et le balcon suspendus contrastent par leur légèreté avec le perron de maçonnerie d'aspect massif.
- ③ Balustrade : palines en bois découpé enfilées sur glissière. La planche centrale double sa largeur et s'enrichit d'autres découpes : coeur, trèfles.
- ④ Contraste entre un traitement de type urbain (encadrements de baies et angles de bâtiment peints) et le traitement plus rural de la grange et de sa porte.

SAVOIE - TARENTAISE
CHAMPAGNY-EN-VANOISE



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Le Bois
 Cadastre : parcelle n° 1478

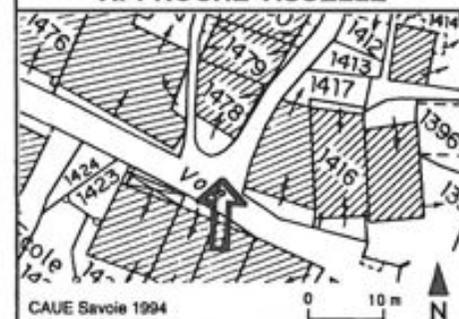
USAGE D'ORIGINE

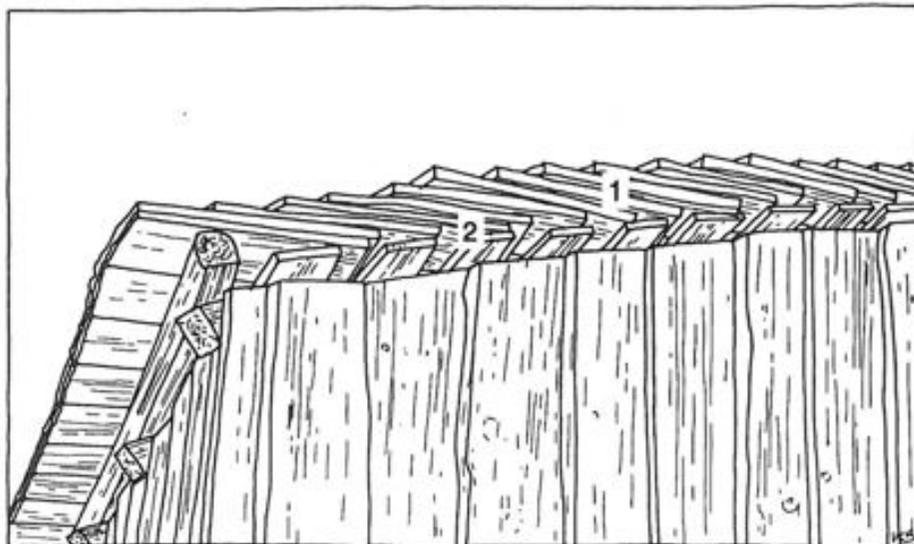
Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Maison présentant des finitions soignées : encadrements et angles peints, bois découpés des balustrades et du mantelage.

APPROCHE VISUELLE

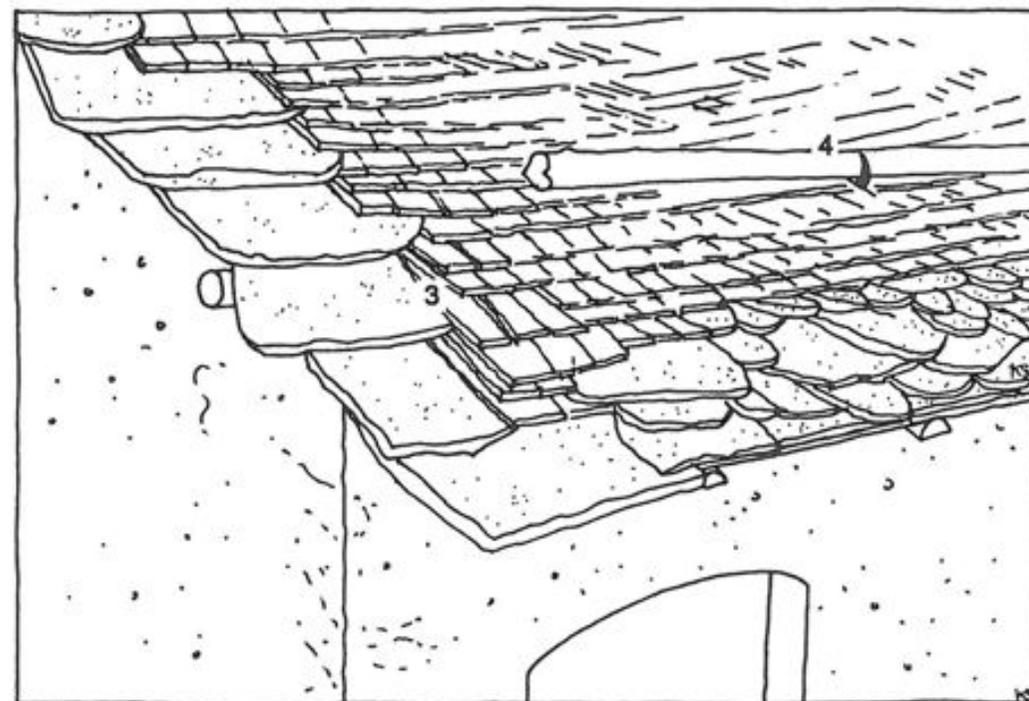


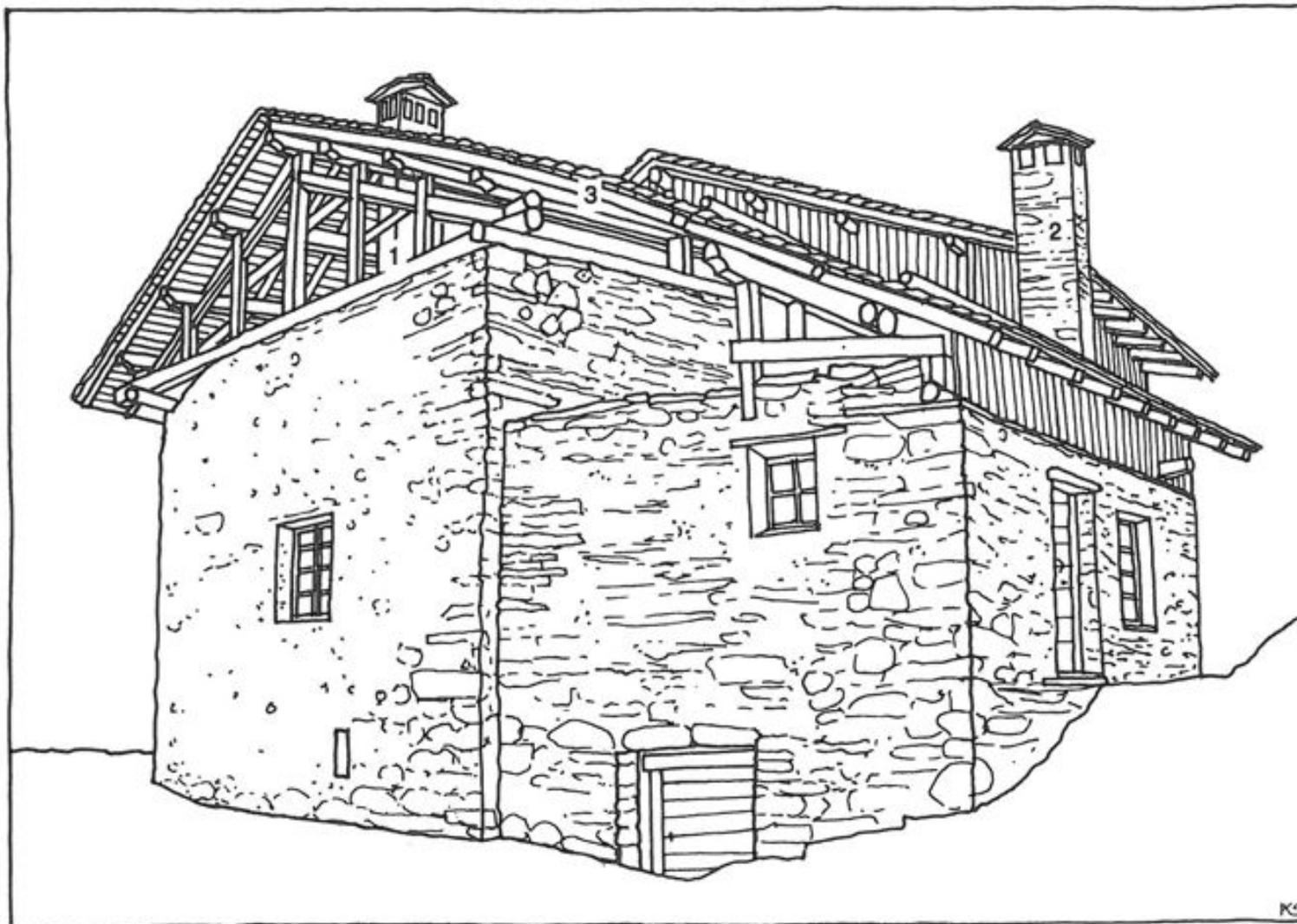


- ① La couverture du toit est faite de "tavillons" qui sont des planchettes taillées d'épicéa.
- ② Ces tavillons sont posés à raison de quatre recouvrements sur un latis grossier de bois.

- ③ Toiture de tavillons avec bordure et faitage en lauzes. La lauze, élément dur, lourd et résistant, jouant le rôle de cadre structurant, et le tavillon, planchette légère, vulnérable aux intempéries et au vent, jouant un rôle de remplissage. Il en résultait une couverture plus légère mais soumise à entretien constant.
- ④ Barre en bois "arrêt-neige" retenue par des crochets recourbés, pour éviter que la neige en glissant n'arrache la couverture et vienne encombrer les ruelles.

lieu-dit : Friburge





- ① Ferme de la charpente se composant d'une énorme poutre horizontale qui supporte un poteau au droit de chaque panne.
- ② Cheminée : souche extérieure en pierres apparentes, recouverte d'un petit toit de lauzes.
- ③ Couverture en lauzes.



SAVOIE - TARENTAISE

ST-BON



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Le Freney

Cadastre : parcelle n° 383

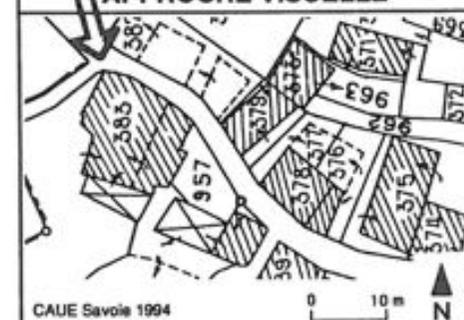
USAGE D'ORIGINE

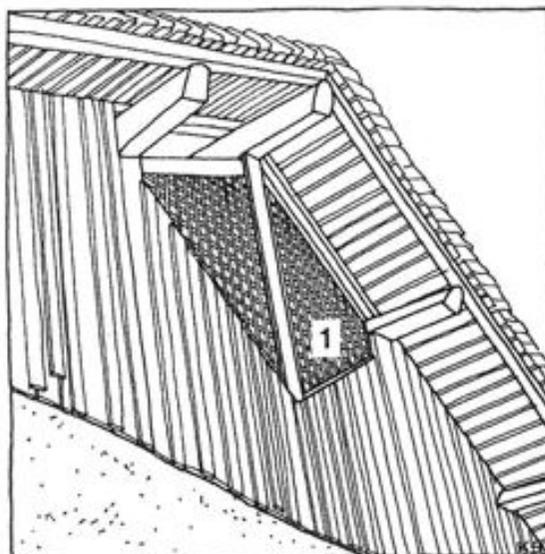
Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Toiture à deux versants dissymétriques : celui de droite a sans doute été prolongé pour couvrir une adjonction.

APPROCHE VISUELLE

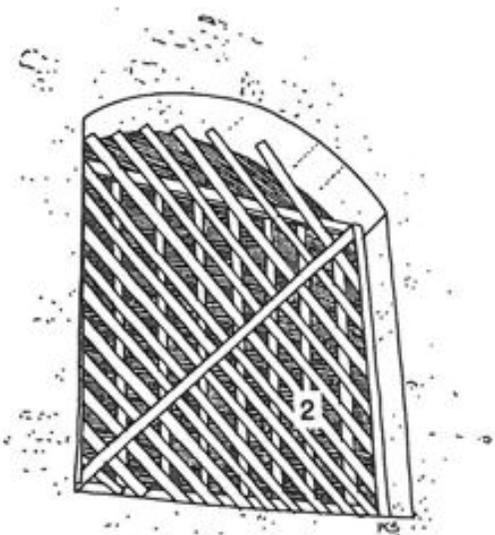




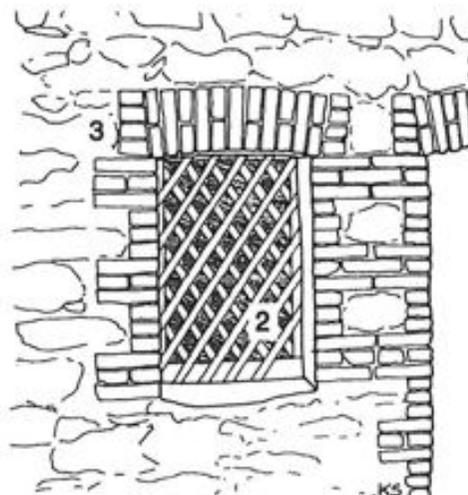
① Treillis sous pignon pratiqué dans le mantelage de la grange pour favoriser la ventilation du foin.



④ Planches verticales non jointives pour laisser passer l'air.



② Treillis losangé.



③ Noter ici la présence de la brique en encadrement qui est exceptionnelle en Savoie.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Chandon

Cadastre : parcelle n° 1816/1252
1253

USAGE D'ORIGINE

Grange, étable.

CARACTERE

Granges mitoyennes en "bande" s'adaptant à la pente du terrain par décrochements successifs du bâti. Dominance du bois.



① La partie inférieure de la grange est en maçonnerie, mais la superstructure est en bois.

② Vastes ouvertures fermées par des planches.

③ Portes de granges.

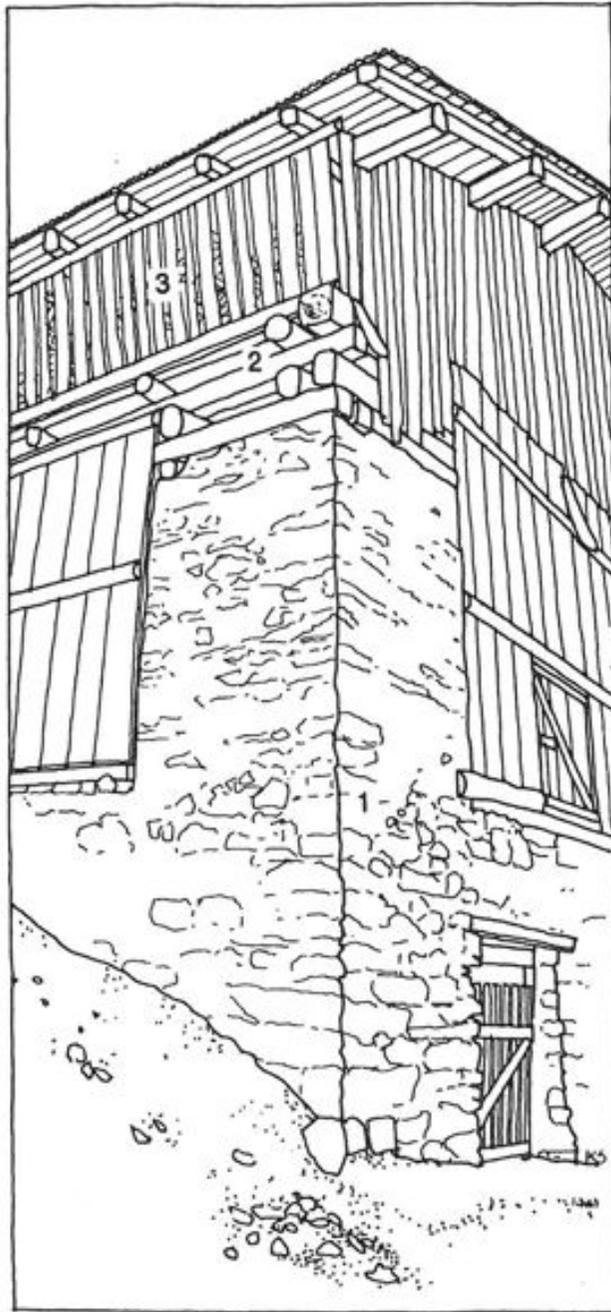
④ Portes donnant accès à des écuries voûtées.

⑤ Escaliers d'accès en maçonnerie.

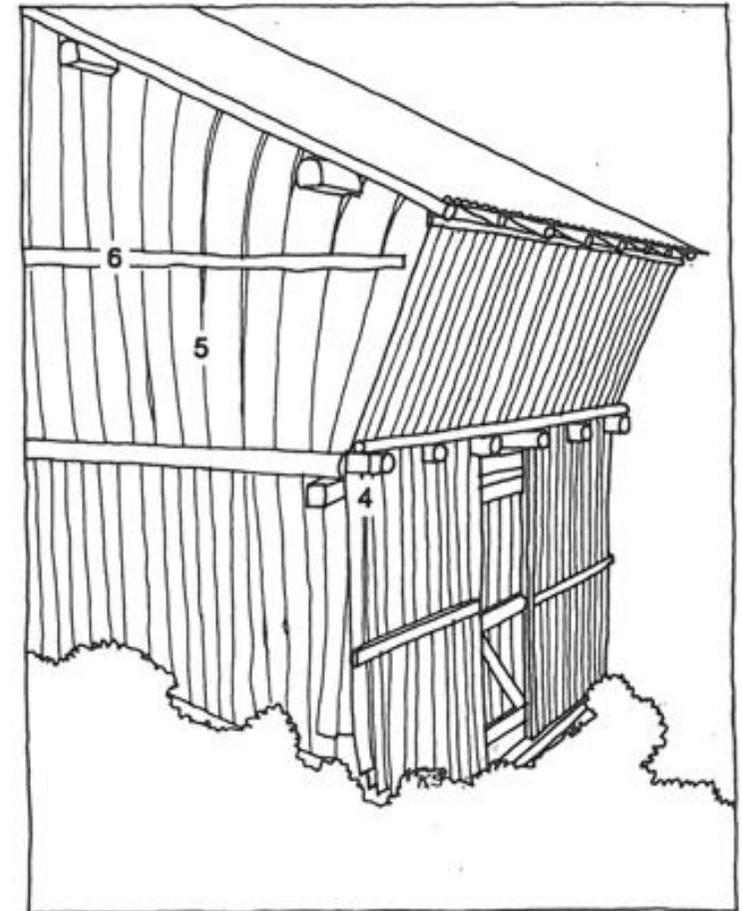
⑥ Plates-formes comportant une légère pente pour le séchage du bois.

APPROCHE VISUELLE





- ① Chaînage d'angle en maçonnerie.
- ② Poutres croisées supportant le plancher de la grange.
- ③ Mantelage ajouré pour la ventilation du foin.



- ④ Grange à ossature bois (épicéa).
- ⑤ Mantelage de planches clouées sur l'ossature.
- ⑥ Traverses de renforcement du mantelage.



la Vanoise
Parc National

SAVOIE - TARENTEISE

ST-MARTIN-DE-BELLEVILLE



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Béranger

Cadastre : parcelle n° 1008

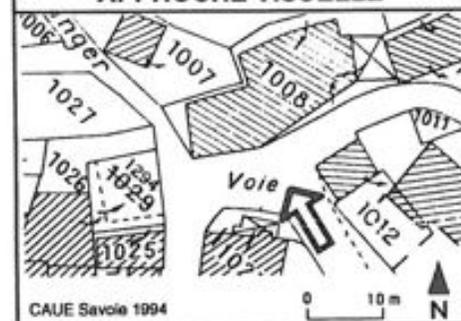
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

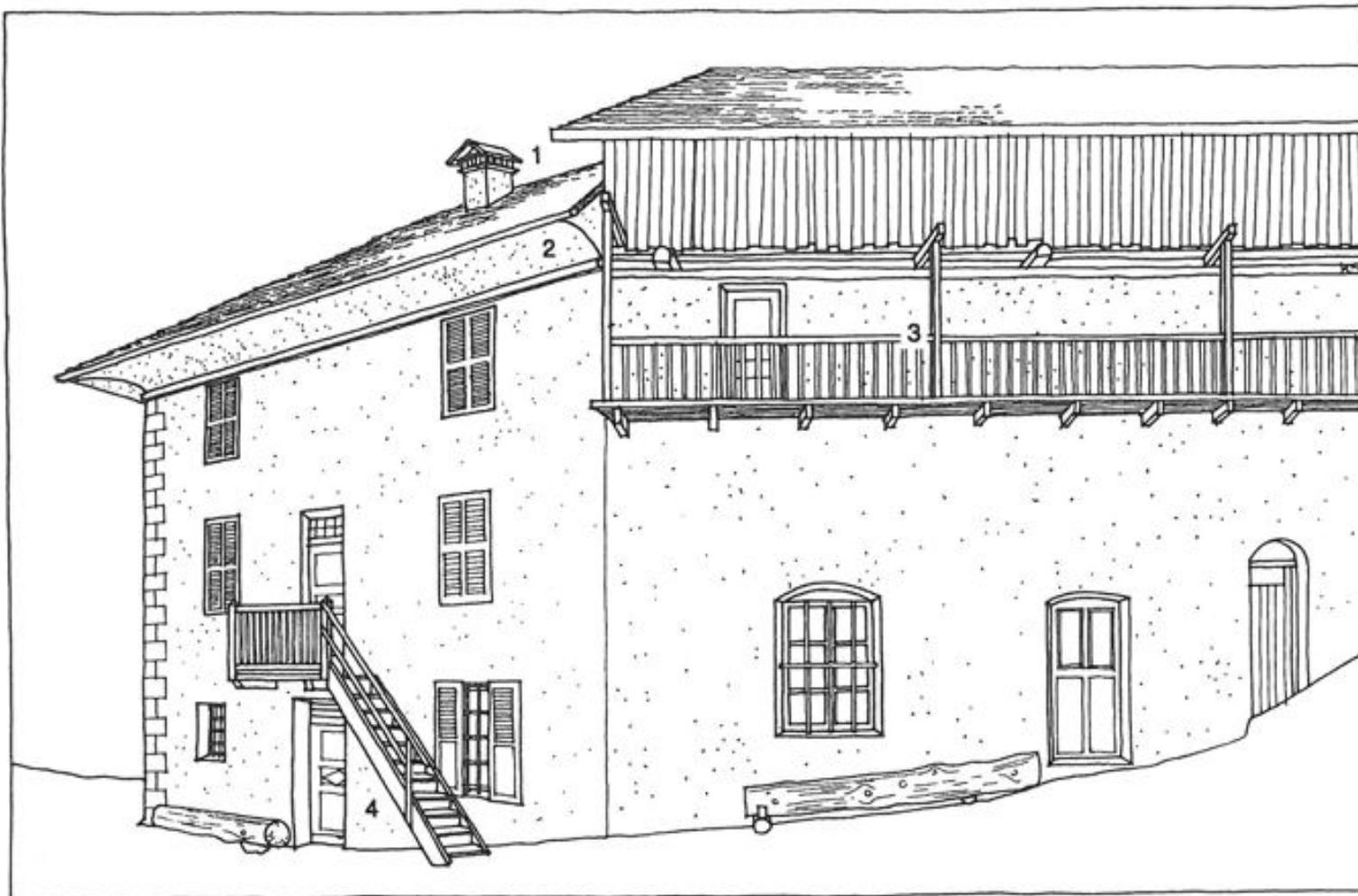
CARACTERE

Bâti linéaire s'adaptant à la pente.
La grange est accolée à l'habitation.
La maison a un caractère d'habitat
du XIXe siècle.

APPROCHE VISUELLE

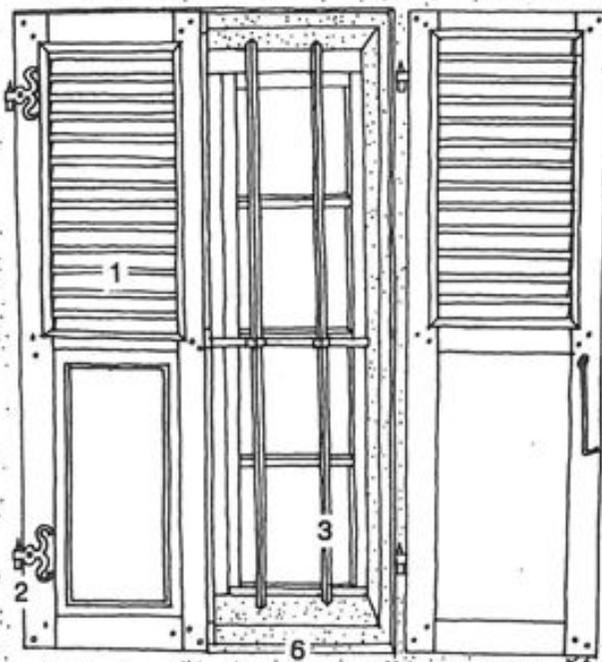


CAUE Savoie 1994

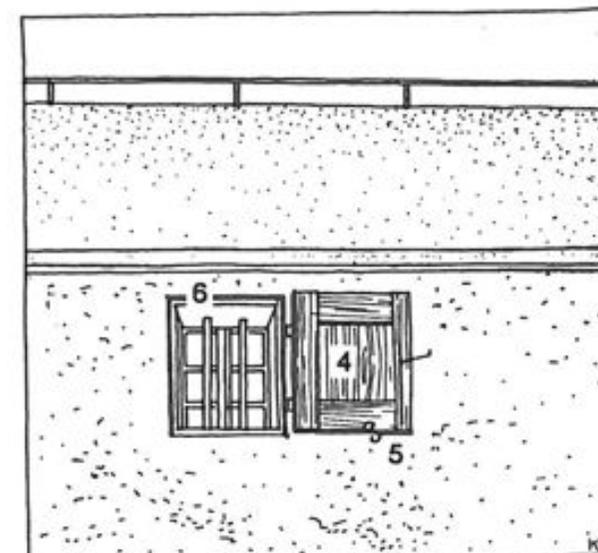


- 1 Décrochement des toitures entre habitation et grange.
- 2 Golasse : "fausse corniche" constituée d'une armature de bois incurvée, recouverte de plâtre pour fermer l'espace entre mur et toit (habitation uniquement).

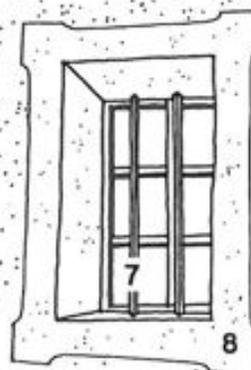
- 3 Balcon sur consoles, relié à la charpente par des équerres de bois, servant de raidisseurs au garde-corps.
- 4 Escalier extérieur type "échelle de meunier".



lieu-dit : Béranger



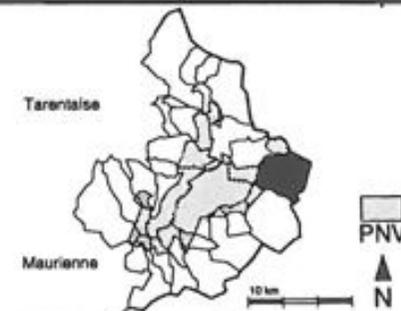
- ① Persiennes bois à lamelles.
- ② Ferrures de gond.
- ③ Grille à l'extérieur assurant la protection des fenêtres.



- ④ Volet à panneaux.
- ⑤ Arrêt de volet en fer forgé.
- ⑥ Feuilleure du volet pratiquée dans l'encadrement de la baie.

- ⑦ Barres de fer encastrées dans la maçonnerie.
- ⑧ Encadrement plâtre rose.

MAURIENNE



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Chef-lieu

Cadastre : parcelle n° 466 & 467

USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange, café (rez-de-chaussée) et épicerie (étage).

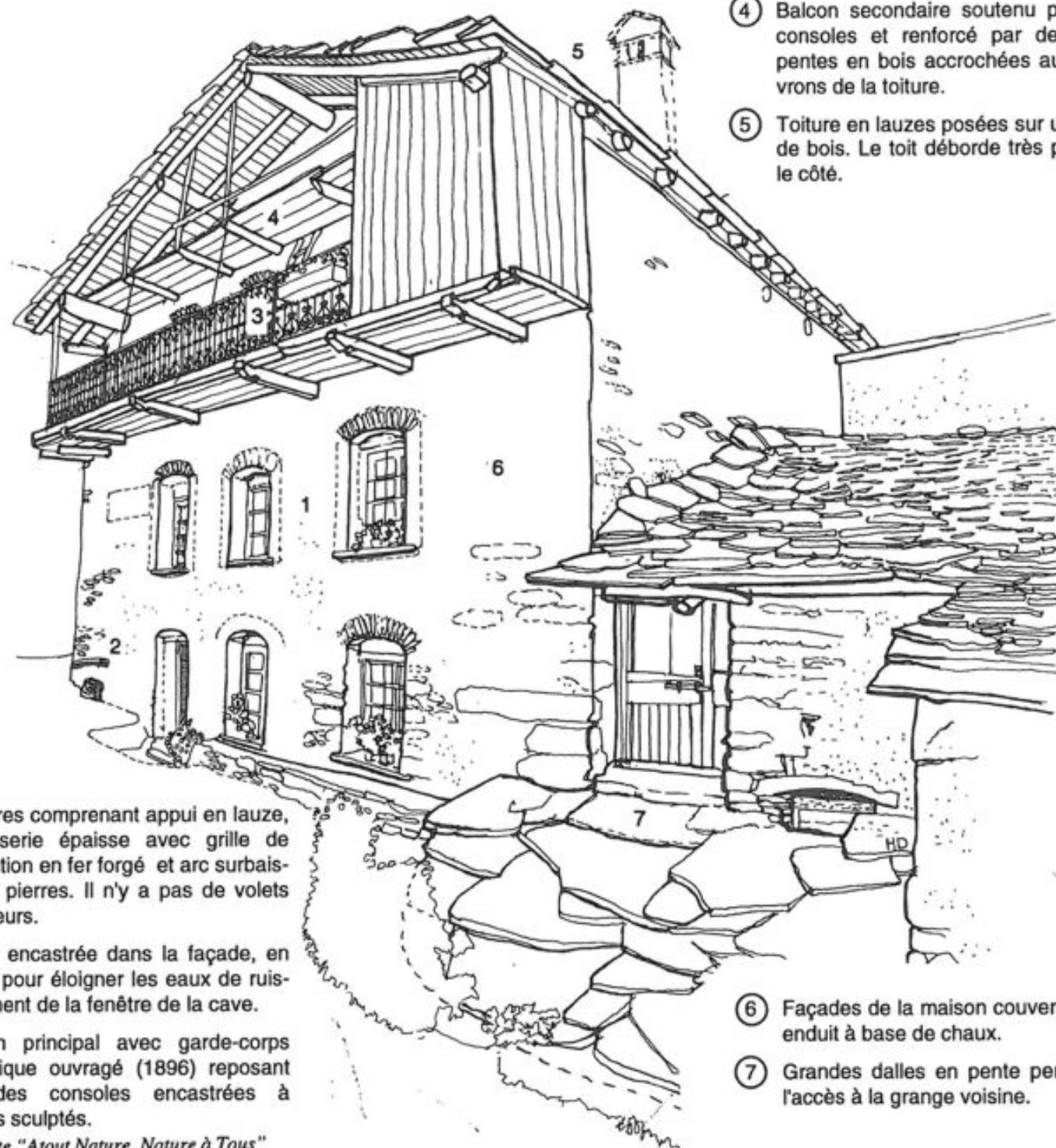
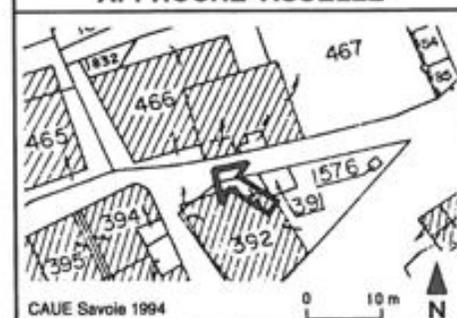
CARACTERE

Maison très haute (ce qui est rare à Bonneval), remaniée en 1896.

Cohabitation hommes et bêtes au rez-de-chaussée.

Très belles proportions. Finition soignée des fenêtres et du balcon principal.

APPROCHE VISUELLE



④ Balcon secondaire soutenu par des consoles et renforcé par des suspentes en bois accrochées aux chevrons de la toiture.

⑤ Toiture en lauzes posées sur un lattis de bois. Le toit débordé très peu sur le côté.

① Fenêtres comprenant appui en lauze, menuiserie épaisse avec grille de protection en fer forgé et arc surbaissé en pierres. Il n'y a pas de volets extérieurs.

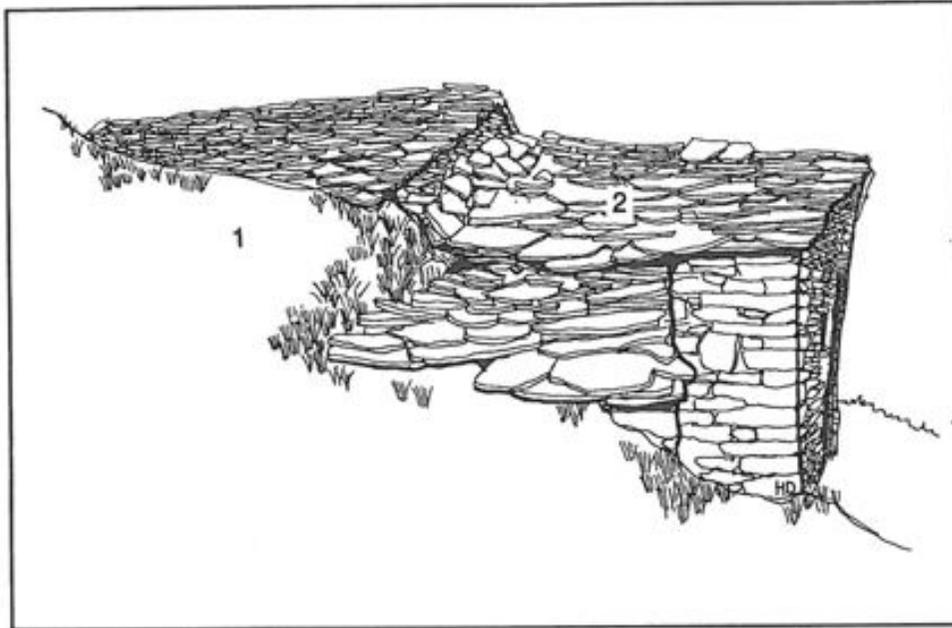
② Pierre encastrée dans la façade, en saillie pour éloigner les eaux de ruissellement de la fenêtre de la cave.

③ Balcon principal avec garde-corps métallique ouvragé (1896) reposant sur des consoles encastrées à abouts sculptés.

⑥ Façades de la maison couvertes d'un enduit à base de chaux.

⑦ Grandes dalles en pente permettant l'accès à la grange voisine.

lieu-dit : Vallon de la Lenta

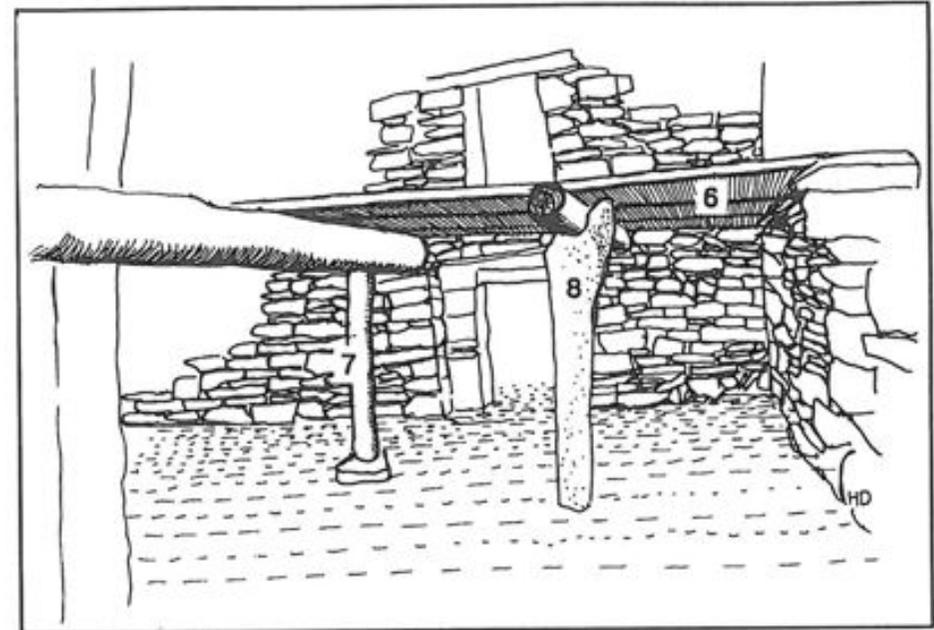


- ① Architecture complètement minérale, blottie dans le terrain.
- ② Lauzes irrégulières posées en losanges.

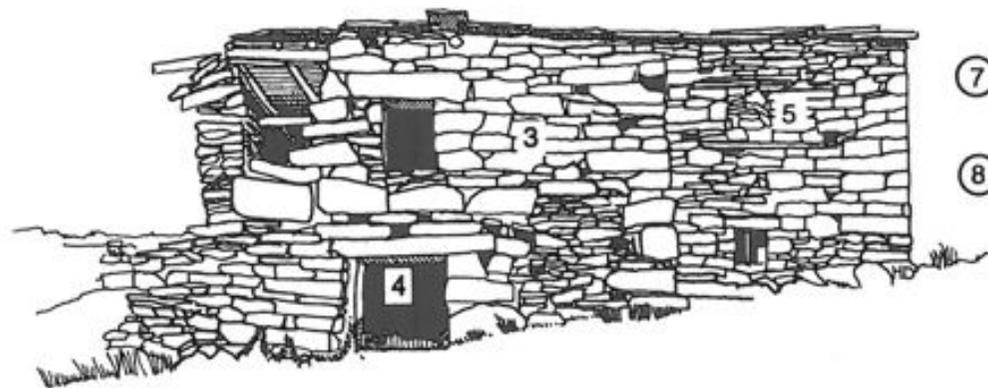
Amas de petites lauzes au faîtage et contre les murs.

- ③ Gros blocs de pierre (gneiss) utilisés pour l'appareillage de ce mur très ancien.
- ④ Linteau en pierre de porte d'étable (portée supérieure à 1,20 m). (Technique très rare en Savoie).
- ⑤ Remplissage en petites pierres (anciennes fenêtres rebouchées).

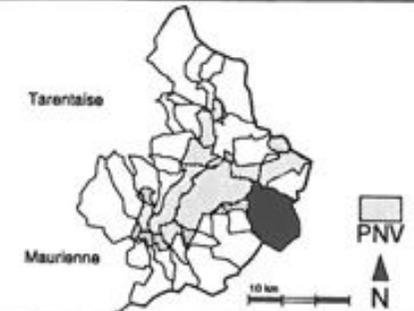
lieu-dit : le Mollard (L'Écot)



lieu-dit : le Mollard (L'Écot)



- ⑥ Dans un monde sans arbres, donc sans bois, même les "planchers" sont réalisés en pierre : grandes lauzes reposant sur des troncs de mélèze.
- ⑦ Poteaux en bois renforçant les poutres du plancher.
- ⑧ Poteau fait d'une pierre dressée servant d'appui intermédiaire pour une des poutres en bois du plancher.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Chef-lieu

Cadastre : parcelle n° 1871 & 1872

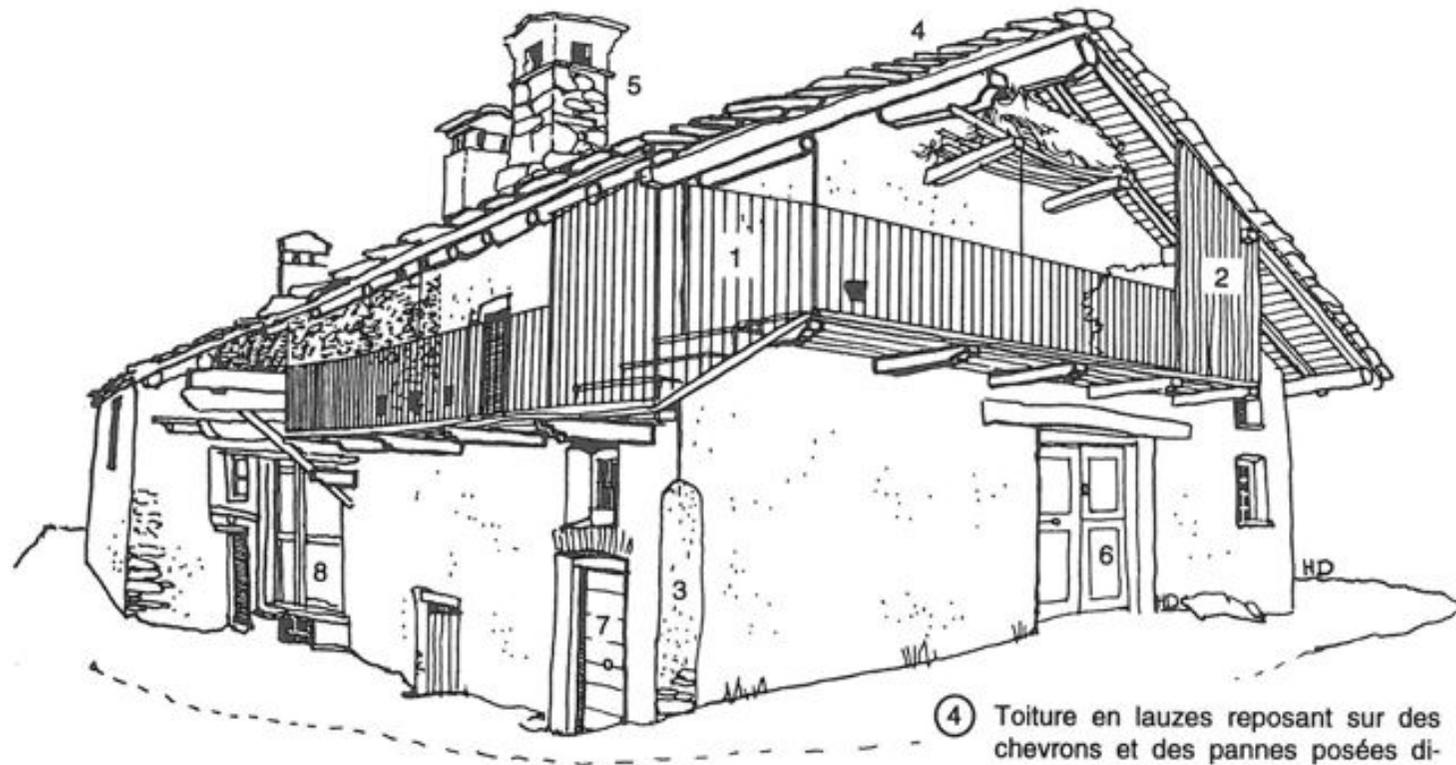
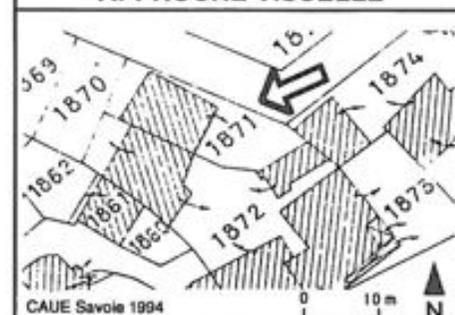
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Maison de faible hauteur dont la plus grande partie est réservée à l'usage agricole (grange et étable). Cohabitation hommes et bêtes. Balcon contournant deux façades avec deux niveaux. Barreaudage métallique. Toit débordant sur plusieurs façades

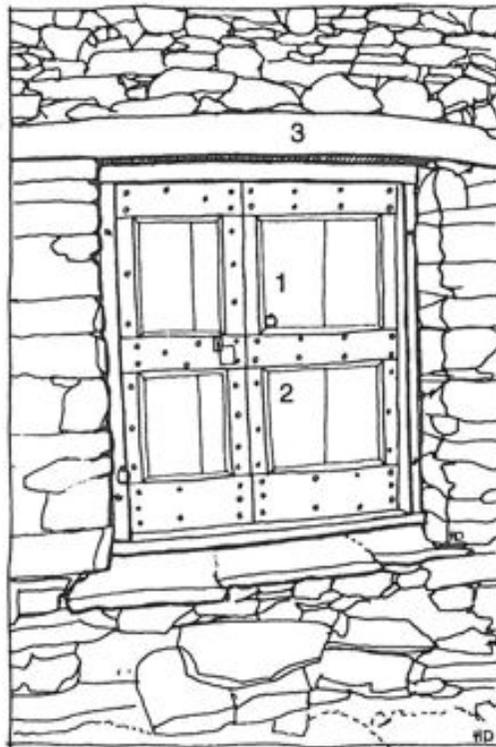
APPROCHE VISUELLE



- ① Balcon avec garde-corps métallique reposant sur des consoles encastrees à abouts ouvragés. Le balcon contourne deux façades. Il suit la pente de la toiture et celle du terrain, ce qui lui donne deux niveaux différents reliés par quatre marches d'escalier.
- ② Fermeture en planches du balcon jusque sous la dépassée de toiture.
- ③ Découpe de l'angle de la maison pour faciliter le passage.

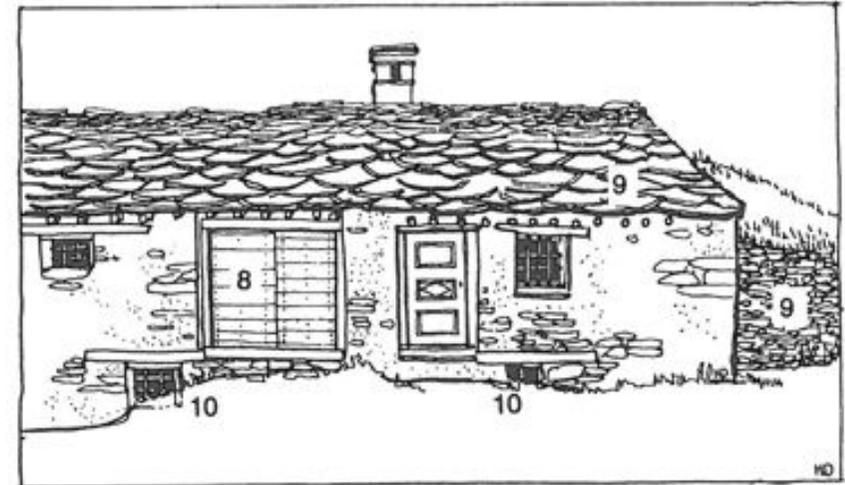
- ④ Toiture en lauzes reposant sur des chevrons et des pannes posées directement sur les murs. Le toit débordé au-dessus des façades (protection contre la neige sur les façades non exposées au vent).
- ⑤ Cheminées en pierre.
- ⑥ Porte d'entrée de grange à trois battants. Deux battants superposés s'ouvrent séparément : l'ouverture du battant supérieur permet l'éclairage ou la ventilation de la grange.
- ⑦ Porte de la partie habitation-étable.
- ⑧ Porte d'entrée de grange à deux battants (voir détail au verso).

lieu-dit : Avérole



- ① Porte d'entrée de grange à deux battants dissymétriques. Le petit battant a les proportions d'une porte (facilité de manœuvre dans l'usage courant).
- ② Les battants sont faits de planches verticales fixées par cloutage sur un bati à traverses.
- ③ Linteau en bois. Les linteaux sont souvent très longs pour former un chaînage dans la maçonnerie. Ils sont souvent datés (par exemple linteau noté "S. Maria 1664" à Avérole).

lieu-dit : le Claperot



lieu-dit : Chef-lieu



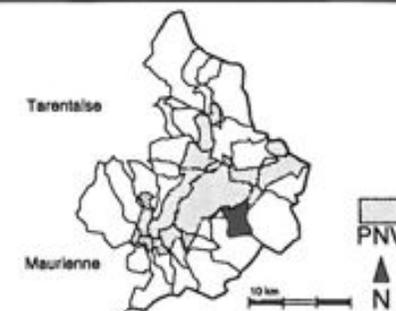
- ④ Petite fenêtre sous le seuil de la porte de grange : cohabitation hommes et bêtes en sous-sol, sous la grange où est stockée le foin, pour se protéger des rigueurs de l'hiver.
- ⑤ Porte d'accès à l'habitation et à l'étable.
- ⑥ Double console encastrée en bois avec jambe de force, soutenant une avancée importante du toit.
- ⑦ Souche de cheminée en pierre.

- ⑧ Porte de grange à deux battants dissymétriques formés de planches horizontales à l'extérieur, verticales à l'intérieur, fixées par un semis de clous.
- ⑨ Étrave en pierre et absence de débord de toit pour la protection contre les avalanches.
- ⑩ Petites fenêtres enterrées (habitation d'hiver).



- ① Balcon reposant sur des consoles encastrées à bouts ouvragés. Garde-corps composé de planches sculptées insérées entre une lisse basse et une lisse haute.
- ② Extrémité du balcon fermée par un mantelage de planches jusque sous la dépassée de toiture.
- ③ Linteau en bois formant chaînage daté de 1672.
- ④ Enduit à pierre-vue et fenêtres anciennes non modifiées.

- ⑤ Pierres dressées posées au faitage des cheminées.
- ⑥ Angle découpé pour faciliter le passage.
- ⑦ Toiture en lauzes. Le toit ne déborde qu'au-dessus de la façade principale. Les lauzes et le chevron de rive sont visibles (aucun bandeau ne masque la dépassée de toiture).
- ⑧ Chaînages en bois formant linteau.
- ⑨ Espace très étroit (environ 50 cm) entre les deux maisons.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Chef-lieu

Cadastre : parcelle n° 359 & 1511

USAGE D'ORIGINE

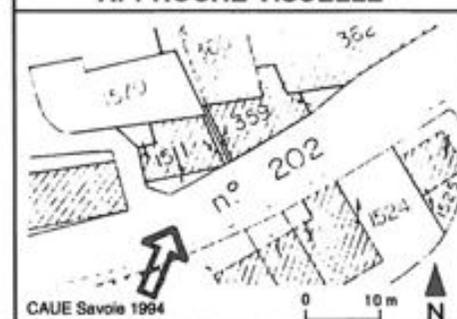
Habitation, étable, grange.

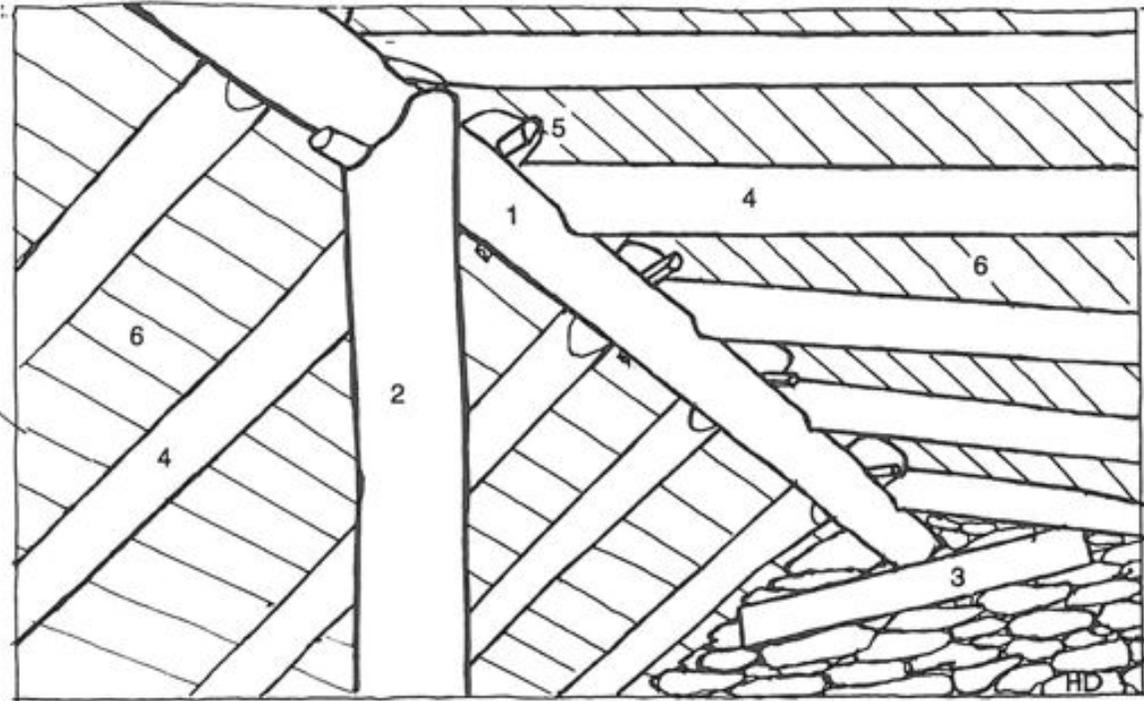
CARACTERE

Maisons anciennes (1648 et 1672) restaurées habilement en sauvegardant l'essentiel de leurs proportions d'origine.

Ces maisons font face à la rue et au soleil. Elles sont très proches l'une de l'autre sans se toucher.

APPROCHE VISUELLE

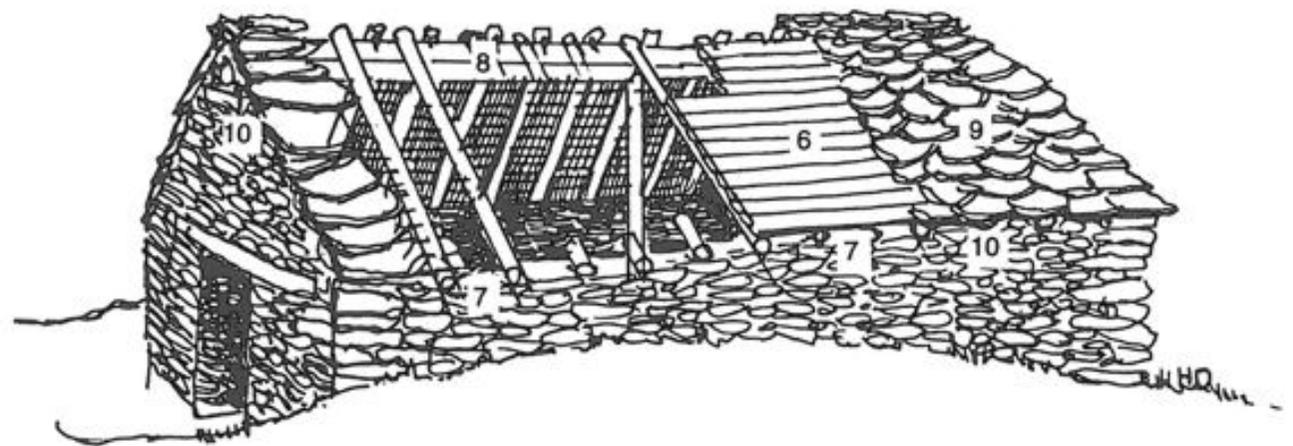


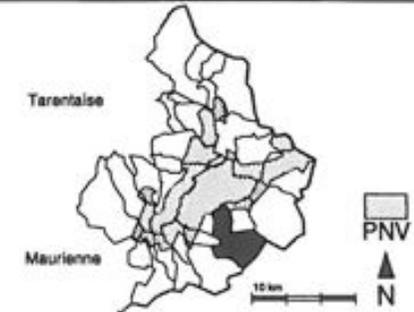


- ① Panne faitière ronde (tronc de mélèze).
- ② Poteau en bois de soutien de la panne faitière.
- ③ Chaînage en bois répartissant la charge de la panne faitière dans le mur pignon.
- ④ Chevrons dont l'extrémité est grossièrement équarrie pour donner une meilleure assise. Ces chevrons sont gros car ils franchissent de grandes portées.
- ⑤ Chevilles en bois enfoncées au sommet des chevrons pour empêcher leur glissement. Les chevrons sont décalés les uns des autres pour permettre la fixation de ces chevilles.

lieu-dit : Les Grattais

- ⑥ Platelage de planches supportant les lauzes.
- ⑦ Bases des chevrons encastrées dans les murs gouttereaux pour empêcher leur glissement.
- ⑧ Panne faitière doublée.
- ⑨ Grandes lauzes de schiste ou de gneiss. Les lauzes les plus grandes sont les plus stables. Elles sont posées plutôt sur les rives et en bas de toiture.
- ⑩ Les toits ne débordent pas sur la façade (pour éviter toute prise au vent).





SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Les Champs

Cadastre : parcelle n° 97

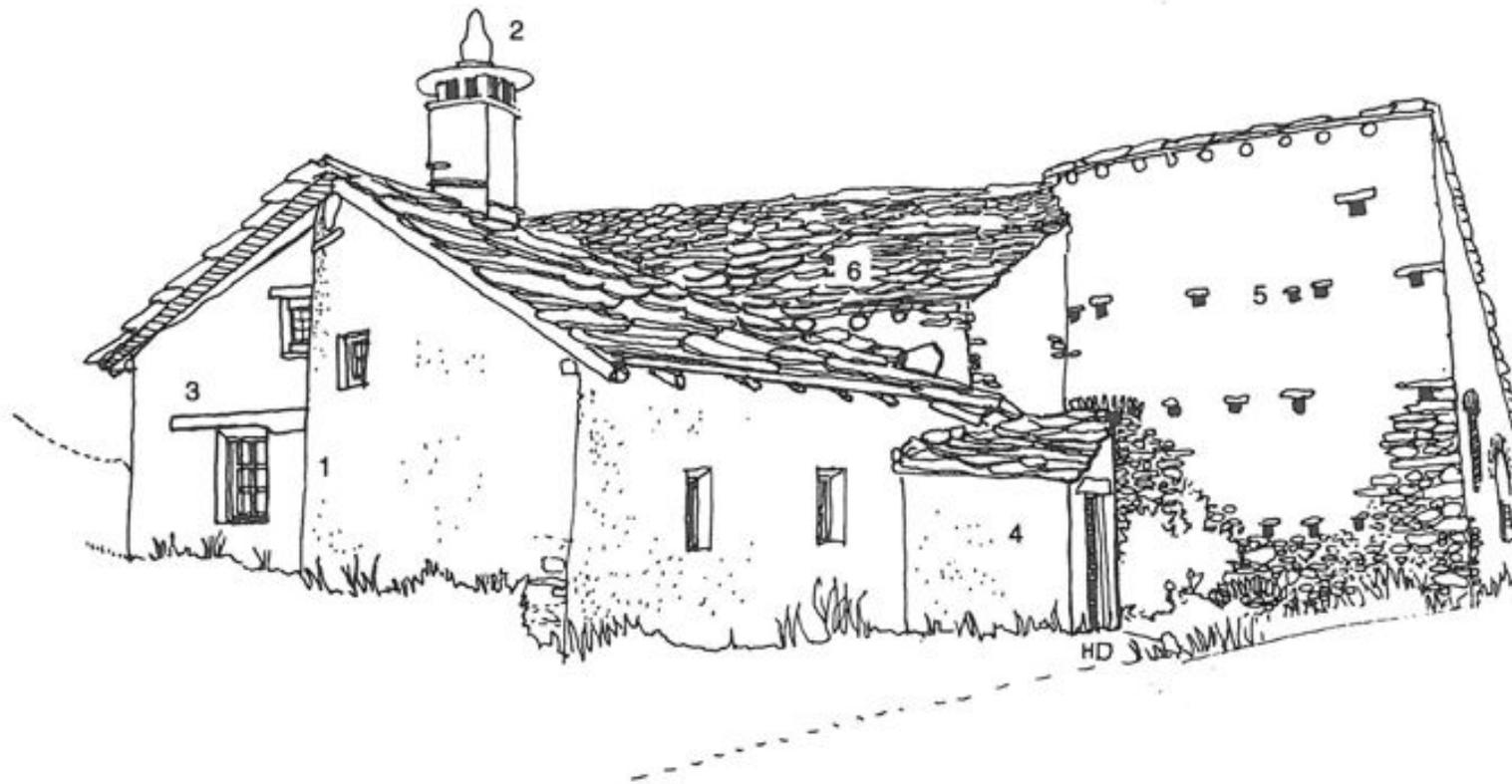
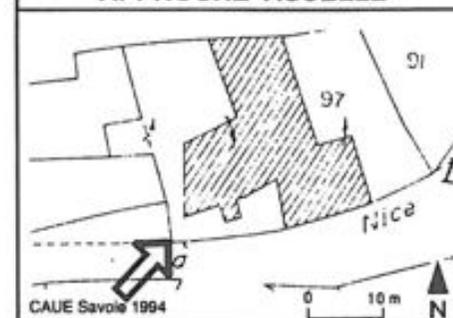
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

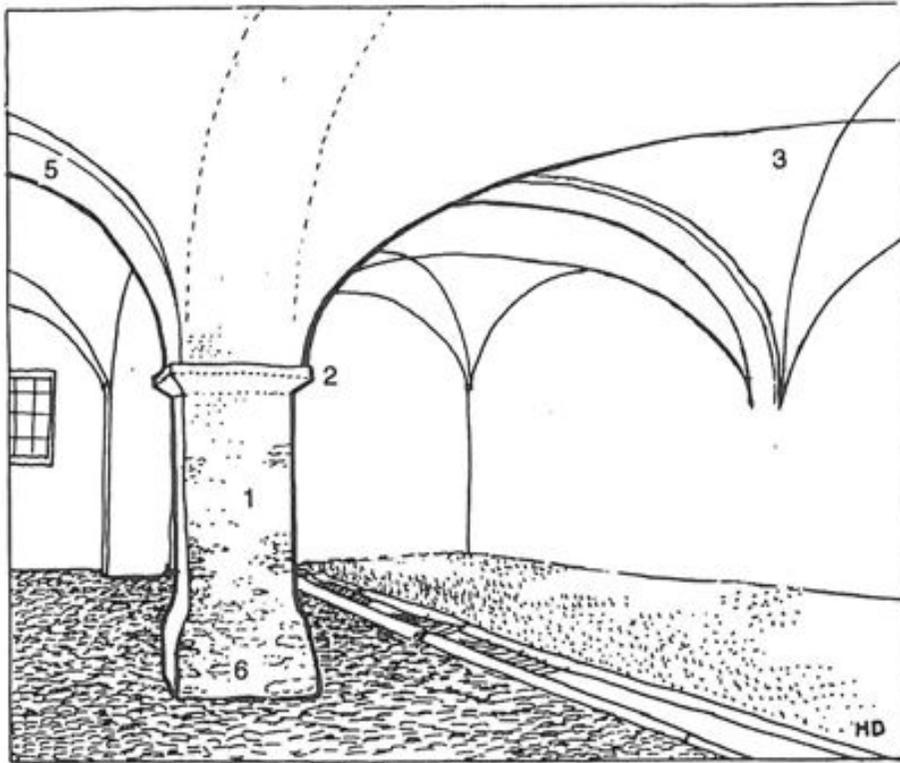
CARACTERE

Maison composée de trois volumes qui s'interpénètrent avec habitation au sud-ouest et partie agricole à l'arrière.

APPROCHE VISUELLE

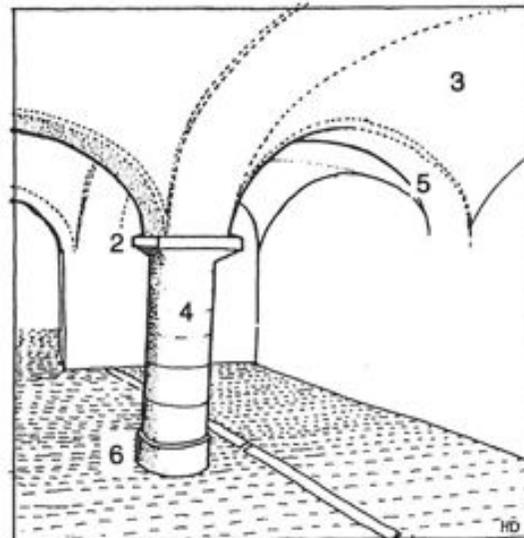


- ① Mur arrondi sur lequel s'appuie un escalier d'accès à l'étage.
- ② Cheminée de faitage couverte d'une pierre ronde (peut-être une pierre à moulin) surmontée d'une pierre dressée.
- ③ Chaînage en bois formant linteau de la fenêtre.
- ④ Sas d'entrée (protection contre les intempéries).
- ⑤ Trous servant à fixer des boulins, pièces de bois horizontales d'un échafaudage lors de la construction du mur et servant ensuite de trous de ventilation de la grange.
- ⑥ Toiture en lauzes. Le toit ne déborde presque pas (protection contre la prise au vent).

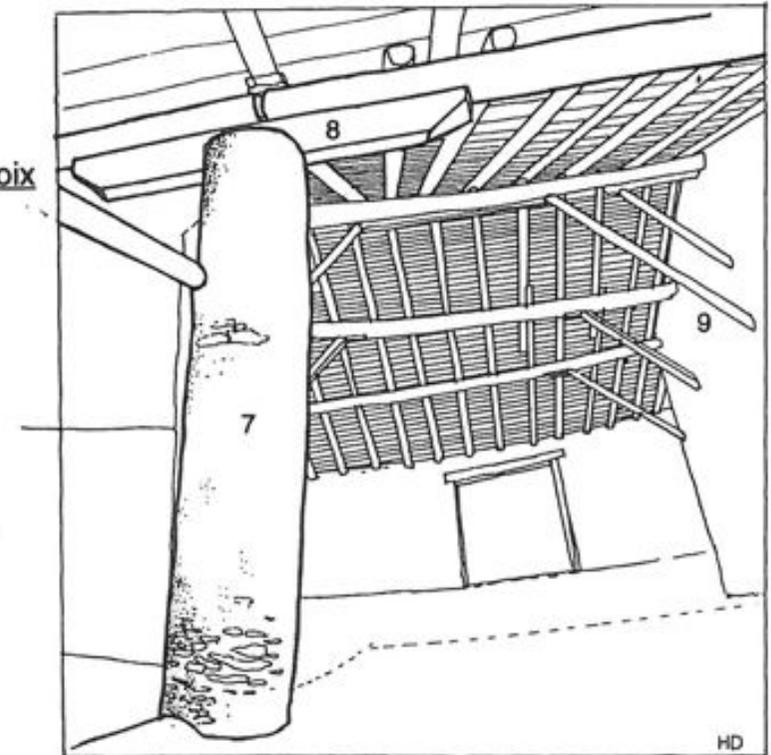


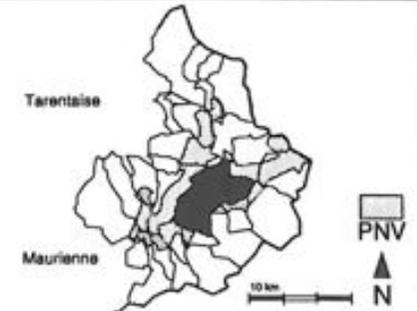
lieu-dit : Grand-Croix

- ① Pilier carré réalisé par appareillage de pierres irrégulières.
- ② Chapiteau carré élargissant l'assise de la voûte.
- ③ Voûte d'arêtes enduite.
- ④ Pilier de section circulaire (colonne) composé de blocs de pierre taillée.
- ⑤ Arcs principaux en pierre (arcs doubleaux).
- ⑥ Base élargie du pilier.



- ⑦ Colonne composée d'un assemblage de pierres irrégulières servant de pilier de soutien de la charpente.
- ⑧ Poutre assurant le lien entre deux pannes en les renforçant.
- ⑨ Aisseliers de renfort des pannes de toiture.





SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Chef-lieu

Cadastre : parcelle n° 564

USAGE D'ORIGINE

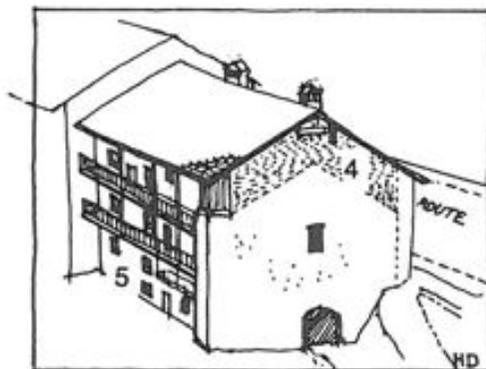
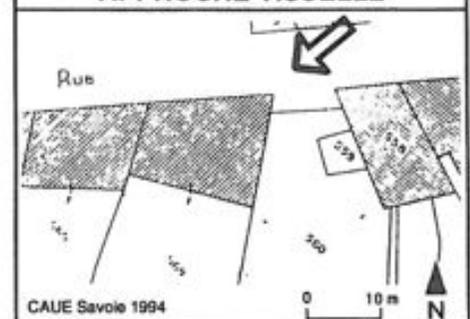
Habitation, étable, grange et activité commerciale ou artisanale.

CARACTERE

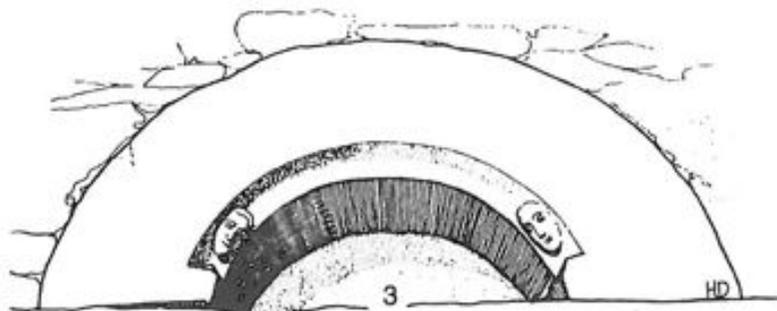
Maison du passage, en bordure de la route du Mont-Cenis.

Opposition entre la façade peinte à deux niveaux côté rue et la façade arrière à trois niveaux avec balcons face au soleil.

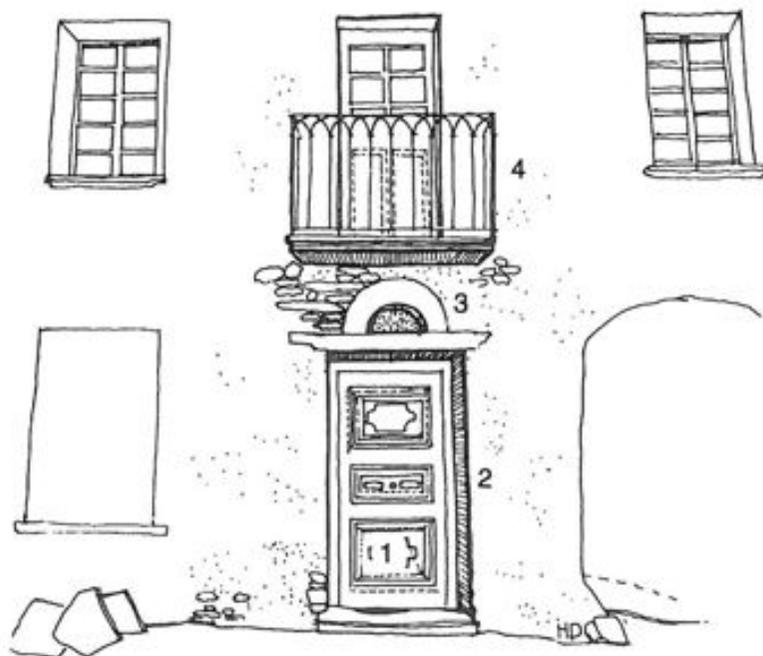
APPROCHE VISUELLE



- ① Angle biaisé pour faciliter le passage des charrettes.
- ② Façade enduite avec décor (fond de teinte pêche) avec fausses pierres d'angle, faux encadrements de fenêtre et inscription commerciale.
- ③ Fenêtre dans le toit de lauzes caractéristique de Termignon (éclairage des combes, accès pour le déneigement ?).
- ④ Rehaussement de la maison. L'enduit n'a été refait jusque sous le toit que sur la façade visible côté rue.
- ⑤ Balcons de la façade sud.

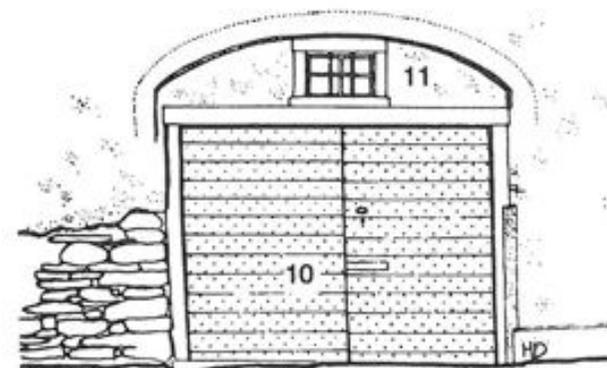
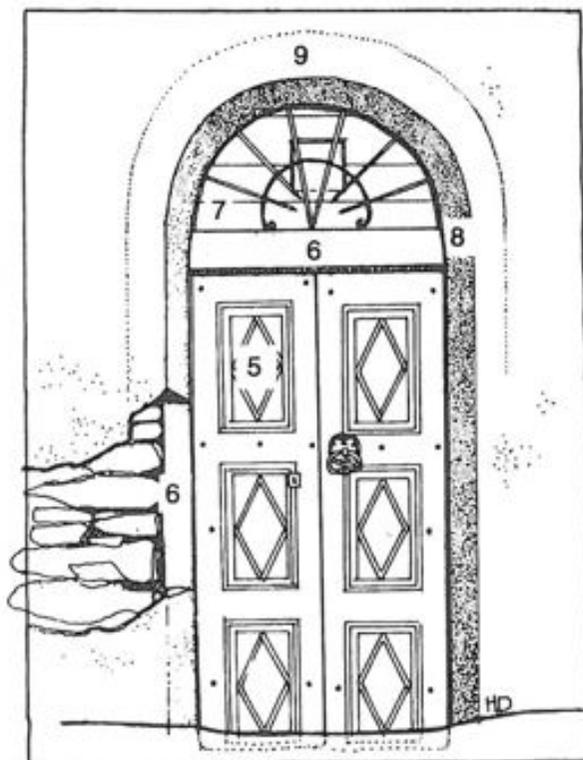


- ① Porte en bois à panneaux sculptés.
- ② Piédroits réalisés en maçonnerie de pierres enduites.
- ③ Linteau en pierre surmonté d'un arc cintré en pierre formant imposte, décoré d'une moulure en creux avec sculptures de visages.
- ④ Balcon côté rue représentatif des maisons situées en bordure de la route du Mont-Cenis.

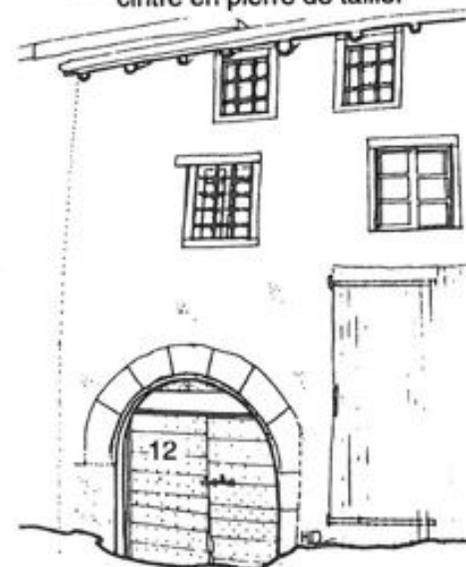


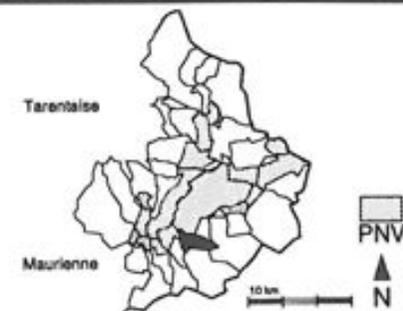
lieu-dit : Termignon

- ⑤ Porte en bois à panneaux sculptés.
- ⑥ Piédroits et linteau en bois.
- ⑦ Imposte fermée de planches horizontales en bois et protégée par une grille.
- ⑧ Moulure en mortier formant ébrasement.
- ⑨ Arc en petites pierres irrégulières posées de chant recouvertes d'un enduit.



- ⑩ Porte à deux vantaux réalisés en planches horizontales à l'extérieur, verticales à l'intérieur, assemblées par un tramage régulier de clous forgés à tête bombée.
- ⑪ Tympan en maçonnerie comprenant une petite fenêtre d'imposte dans un cadre en bois avec grille de protection.
- ⑫ Porte très ancienne avec arc en plein cintre en pierre de taille.





SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Sollières-Endroit
Cadastre : parcelle n° 201

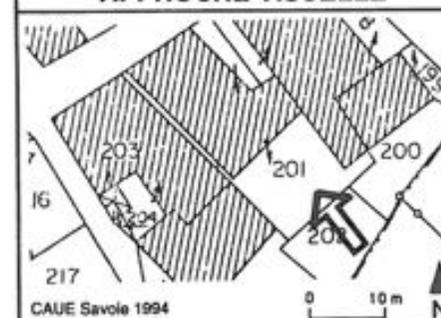
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Bâtiment comprenant, côté rue, la grange et une cour intérieure avec rampes desservant les différents niveaux (grange, étable et habitation), et au sud, côté jardin, un grand pignon avec deux balcons superposés.

APPROCHE VISUELLE



- ① Balcons reposant sur des consoles en bois à abouts ouvragés encastées dans le mur.
- ② Garde-corps composé d'une lisse haute et d'une lisse basse entre lesquelles sont encastées en alternance des planches découpées et des barreaux droits.
- ③ Poteaux raidisseurs fixés avec équerres, servant à renforcer les garde-corps.
- ④ Porte et petite fenêtre correspondant au niveau étable.

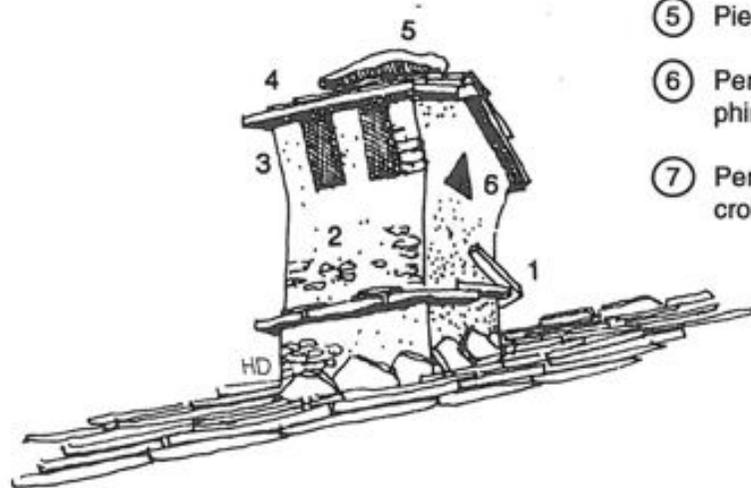
- ⑤ Niveau habitation : les murs sont enduits.
- ⑥ Niveau combles : mur pignon en pierres non enduites avec percements pour la ventilation.
- ⑦ Corps de bâtiment assurant la jonction avec la maison voisine et refermant une cour intérieure côté rue.
- ⑧ Charpente comprenant des chevrons supportés par cinq pannes reposant directement sur les murs (pas de charpente assemblée). Couverture en lauzes posées sur un lattis de bois.

lieu-dit : Sardières



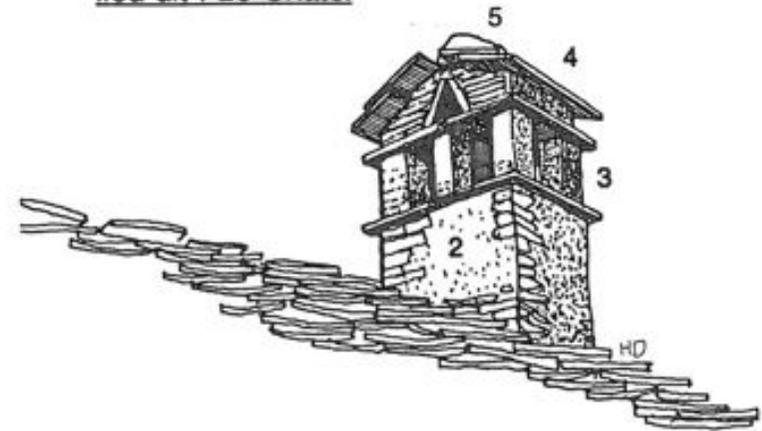
- ① Solin (lauze en saillie encastrée dans la cheminée) renforçant l'étanchéité entre la souche et le toit.
- ② Enduit couvrant ou enduit à pierre-vue (les souches sont toujours enduites).
- ③ Évents pour assurer le tirage et l'évacuation des fumées (situés le plus souvent sur les quatre faces de la souche).
- ④ Toit de la cheminée (couronnement) réalisé en lauzes (pentes et orientations en général parallèles à celles du toit de l'habitation).

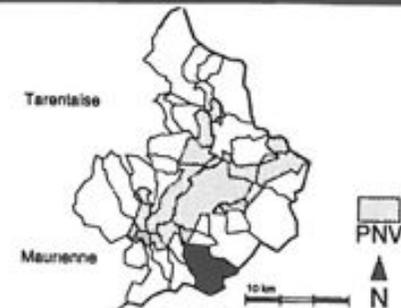
lieu-dit : Sollières-Endroit



- ⑤ Pierre pour stabiliser les lauzes.
- ⑥ Percements triangulaires (style dauphinois).
- ⑦ Percement décoratif en forme de croix et deuxième toit surhaussé.

lieu-dit : Le Châtel





SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Le Verney

Cadastre : parcelle n° 349

USAGE D'ORIGINE

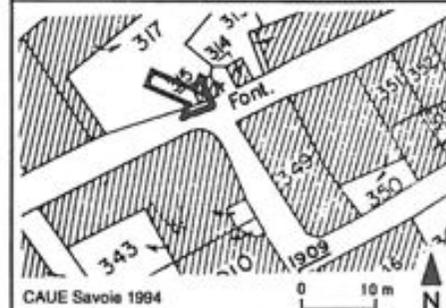
Habitation, étable, grange.

CARACTERE

Maison rurale dont la façade côté rue a été décorée.

Balcon à usage agricole contournant deux façades.

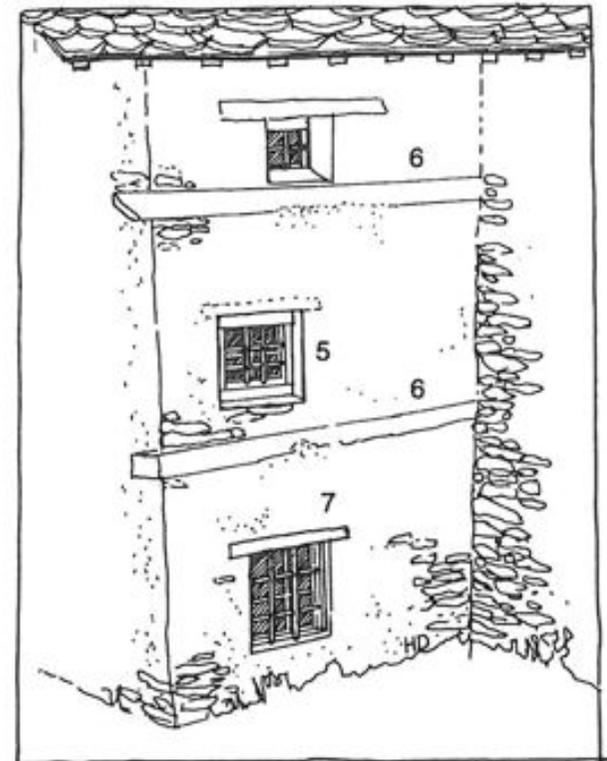
APPROCHE VISUELLE



- ① Façade nord côté rue, enduite et peinte (décors imitant la pierre de taille et encadrements de fenêtres gris, sur fond de couleur pêche). Les fenêtres sont disposées régulièrement.
- ② Porte en bois à panneaux décorés. Seuil de la porte usé par le passage.

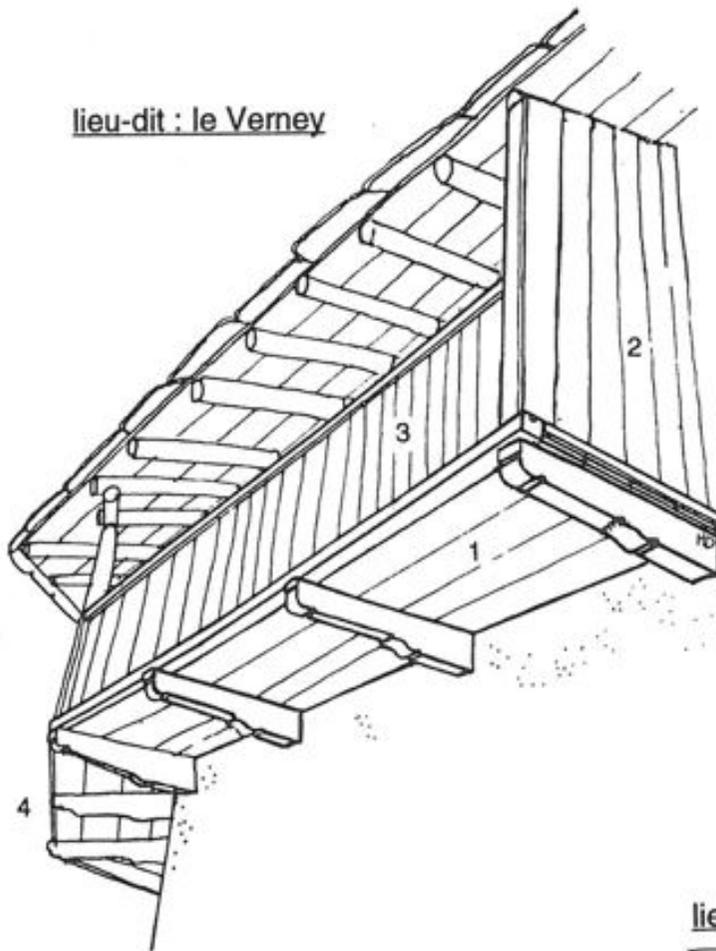
- ③ Découpe de l'angle de la maison facilitant le passage des charrettes.
- ④ Balcon constitué de lambourdes fixées sur des consoles à bouts ouvragés et d'un garde-corps en planches.
- ⑤ Charpente formée de pannes posées sur les murs, et de chevrons. Couverture en lauzes posées sur un voligeage de planches.

Chef-lieu



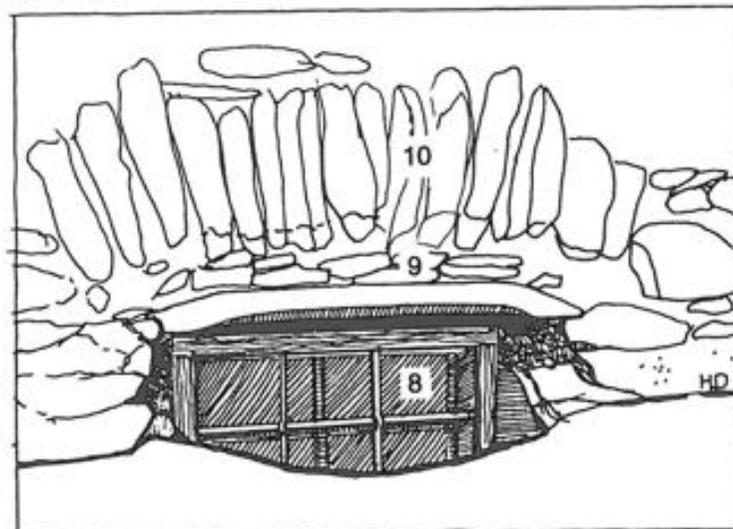
- ⑤ Fenêtre à deux vantaux avec cadre à feuillure composé verticalement de deux montants reliés par une traverse dormante en partie haute et d'une pièce d'appui en partie basse. Une grille de protection est fixée dans ce cadre. Il n'y a pas de volets. Les fenêtres sont petites, de proportion carrée. Leurs tailles diminuent à chaque étage.
- ⑥ Chaînage en bois renforçant la stabilité du mur.
- ⑦ Linteau en bois.

lieu-dit : le Verney



- ① Balcon reposant sur des consoles sculptées.
- ② Fermeture de l'extrémité du balcon par un mantelage de planches sous la dépassée de toiture.
- ③ Garde-corps composé de planches verticales encadrées entre une lisse haute et une lisse basse.
- ④ Le balcon épouse l'angle biaisé du bâtiment.

lieu-dit : Le Verney



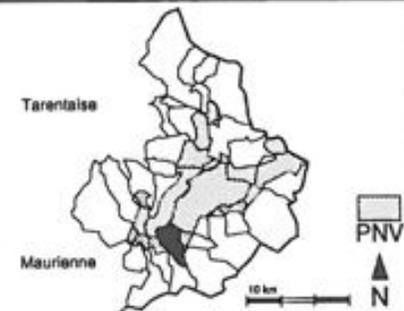
- ⑧ Fenêtre proche du sol avec grille de protection et cadre dormant.
- ⑨ Linteau en bois taillé formant ébrasement pour faciliter la pénétration de la lumière.
- ⑩ Arc de décharge en pierres.



- ② Grille en fer forgé en saillie sur la façade.
- ③ Cadran solaire.
- ④ Peinture pour souligner le pourtour des fenêtres.
- ⑤ Cheminées permettant le chauffage de chacune des travées de l'habitation.

- ① Vaste portail donnant dans un grand vestibule, "le poer", desservant plusieurs maisons mitoyennes pour l'entrée des hommes, des animaux et du foin.

- ⑥ Porte à deux vantaux réalisés en planches horizontales à l'extérieur, verticales à l'intérieur, assemblées par un tramage régulier de clous forgés à tête bombée.
- ⑦ Poutre en bois formant linteau supportant un tympan en maçonnerie sous un arc en anse-de-panier.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Chef-lieu

Cadastre : parcelles n° 904 & 906

USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

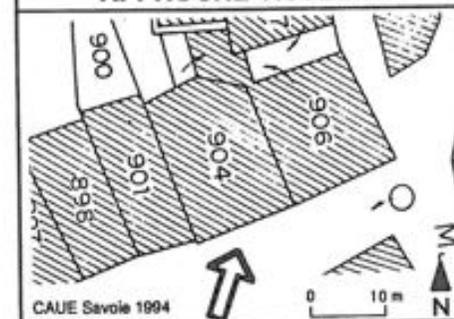
CARACTERE

Maison située en plein cœur d'Aussois sur la place, près de la fontaine.

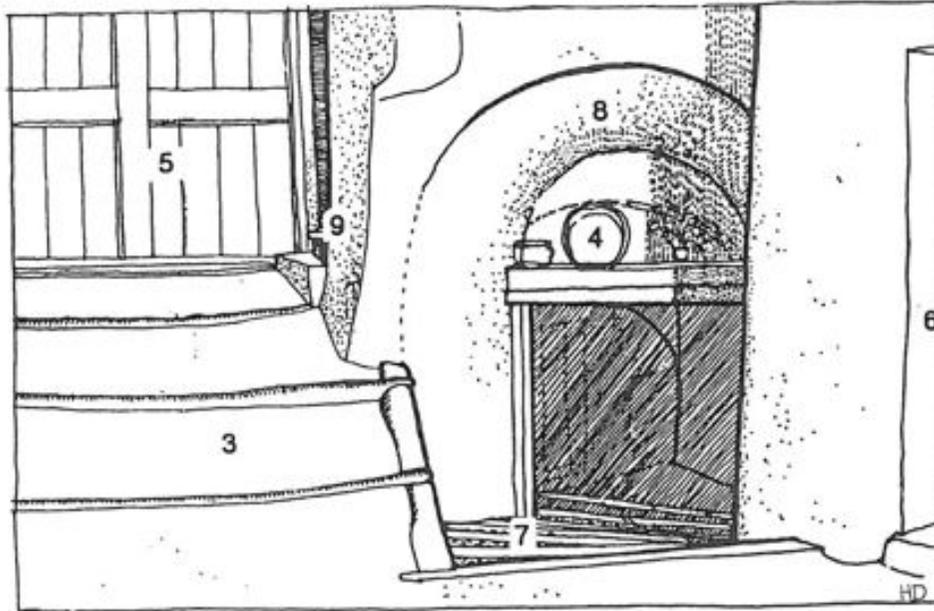
Façade principale exposée plein sud, enduite et peinte et comprenant un très beau cadran solaire.

Disposition traditionnelle de l'entrée.

APPROCHE VISUELLE

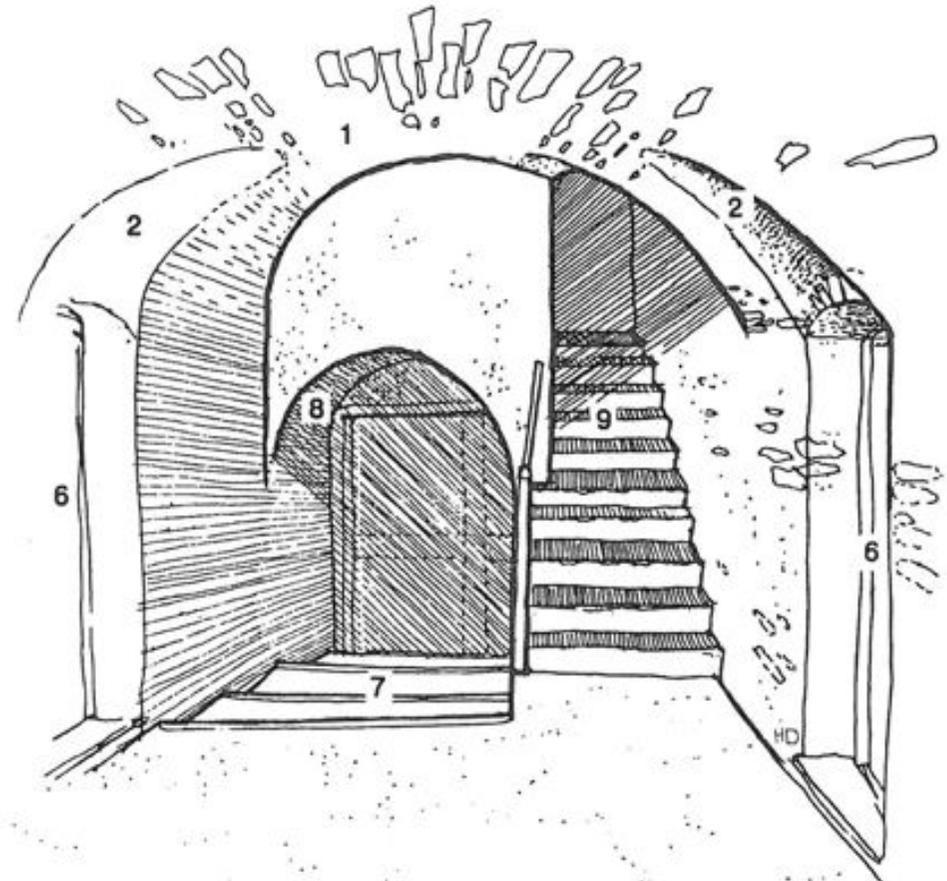


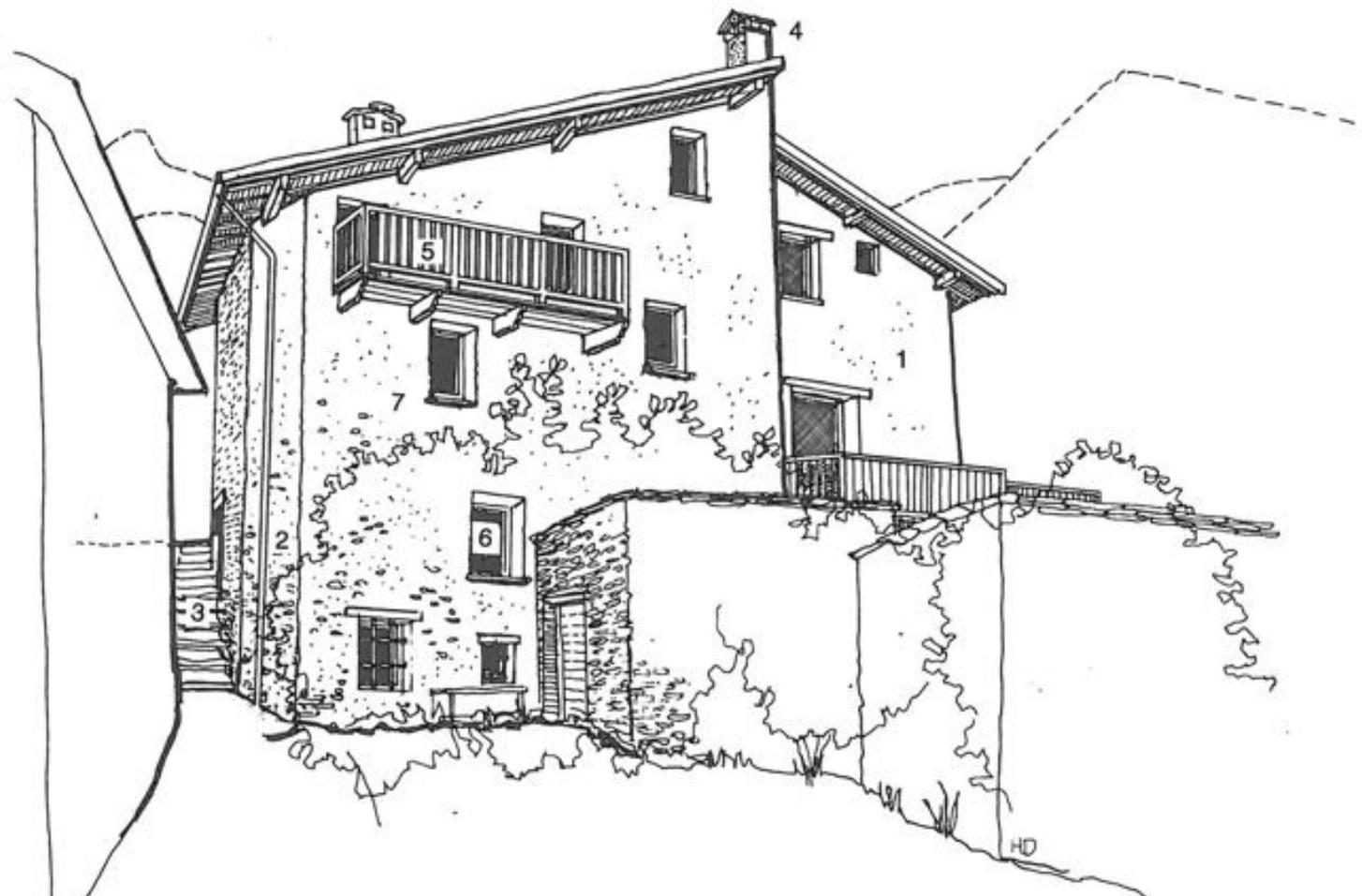
lieu-dit : Aussois



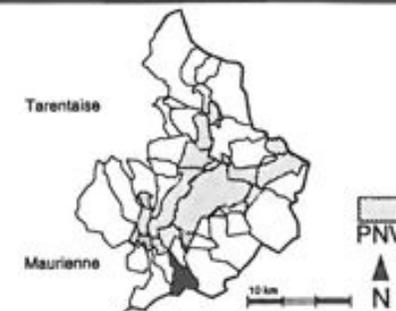
- ① Voûte principale en berceau anse-de-panier.
- ② Pénétration d'une petite voûte secondaire appelée "lunette" pour permettre l'ouverture des portes latérales.
- ③ Rampe de montée à la grange revêtue de grandes lauzes et interrompue par des poutres en bois qui assurent la stabilité.
- ④ Objets de décoration (ce vestibule complexe dessert maintenant des gîtes ruraux).
- ⑤ Porte de grange.

- ⑥ Porte d'accès à l'habitation (le vestibule appelé "poer" dessert plusieurs maisons voisines).
- ⑦ Rampe de descente à l'étable.
- ⑧ Petite voûte en berceau.
- ⑨ Escalier desservant les étages passant au-dessus de la petite voûte.





- ① Retrait de la moitié est du pignon correspondant à l'appui d'un ancien corps de bâtiment.
- ② Angle de la maison biaisé pour faciliter le passage du chemin.
- ③ Chemin extérieur rejoignant la rue du village à l'amont. Les portes d'accès à la maison s'échelonnent à différentes hauteurs.
- ④ Cheminée de faitage.
- ⑤ Balcon en bois occupant la moitié ouest de la façade principale reposant sur quatre consoles en bois à abouts ouvragés avec garde-corps composé de barreaux verticaux de section carrée.
- ⑥ Fenêtres ayant gardé leurs proportions et leurs distributions d'origine. La position irrégulière des fenêtres correspond aux demi-niveaux de planchers intérieurs.
- ⑦ Façades de la maison couvertes d'un enduit à pierre-vue.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Chef-lieu

Cadastre : parcelles n° 2245 & 2246

USAGE D'ORIGINE

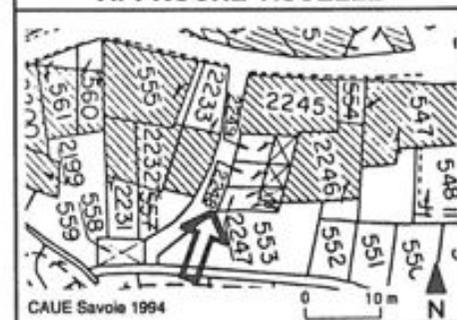
Habitation, étable, grange.

CARACTERE

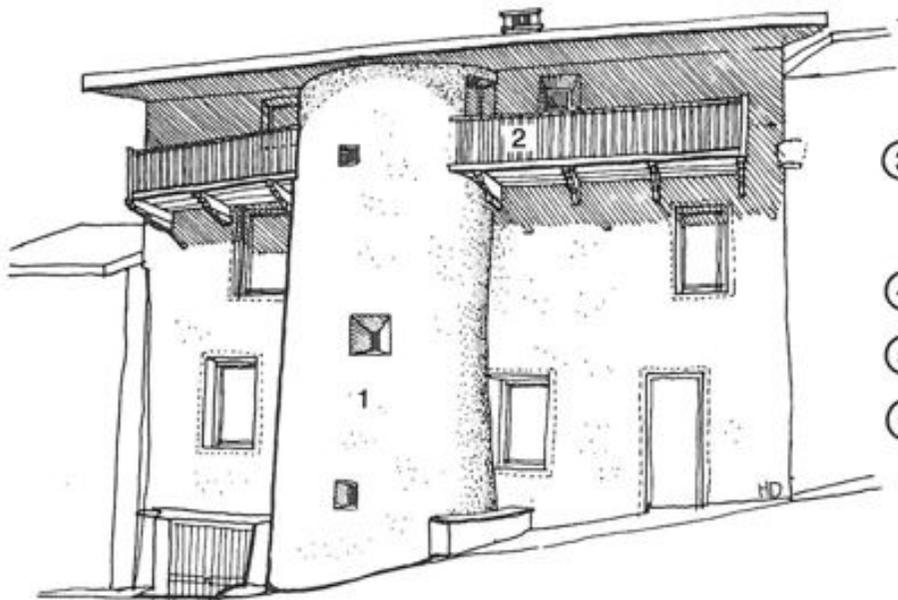
Façade principale composée de deux demi-pignons décalés.

Maison restaurée dans le respect des proportions anciennes (volumes, percements, balcons).

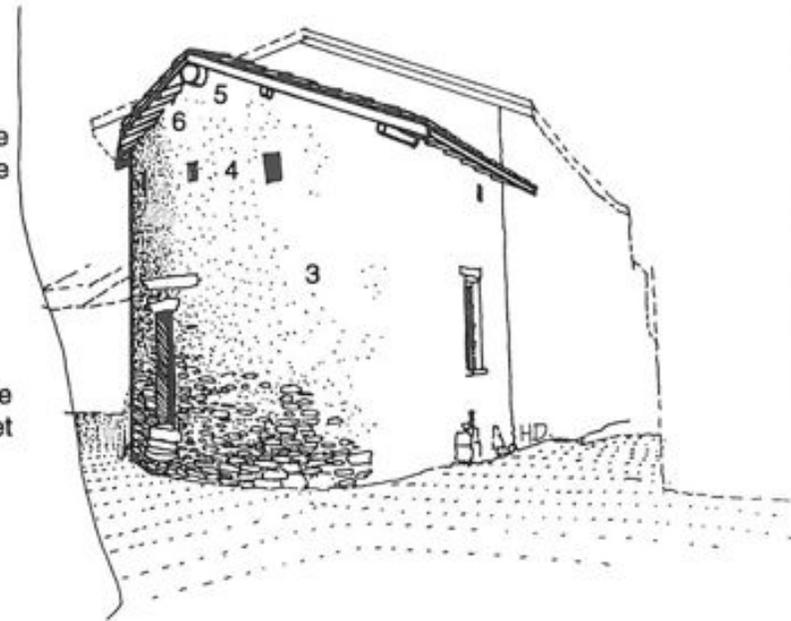
APPROCHE VISUELLE



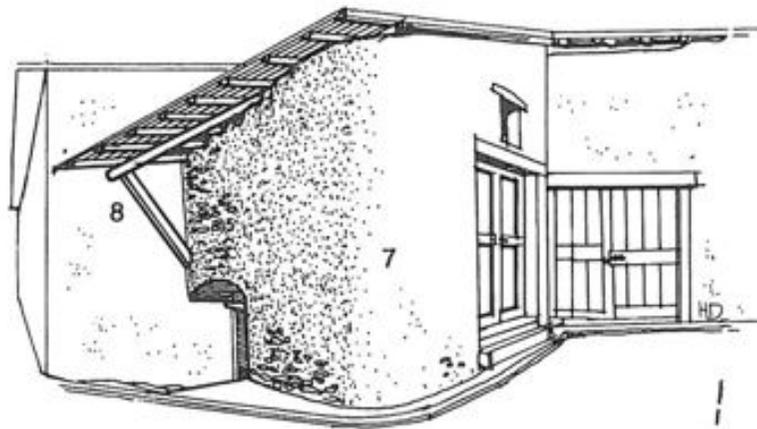
lieu-dit : Avrieux



- ③ Maison à façade courbe. L'angle de deux rues est remplacé par une courbe continue.
- ④ Trous de ventilation.
- ⑤ Panne faitière.
- ⑥ Chevrons de longueur croissante pour épouser la courbe du mur et porter la dépassée de toiture.



- ① Tour d'escalier en saillie sur la façade et protégée par la dépassée de la toiture. La courbure renforce la rigidité de la façade, assure le soutien de la toiture et permet l'insertion d'un escalier en colimaçon desservant les étages.
- ② Balcon abrité supporté par des consoles à bouts ouvragés. Garde-corps en bois à barreaux verticaux de section carrée.



- ⑦ Grange à façade courbe, qui, comme beaucoup d'autres bâtiments d'Avrieux, s'insère dans le tissu urbain en facilitant le passage dans les ruelles.
- ⑧ Jambe de force en bois soutenant la panne sablière, ce qui permet d'achever le toit normalement à angle droit et de dégager un abri au-dessus de la descente au sous-sol.

SAVOIE - MAURIENNE
VILLARODIN-BOURGET



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Villarodin

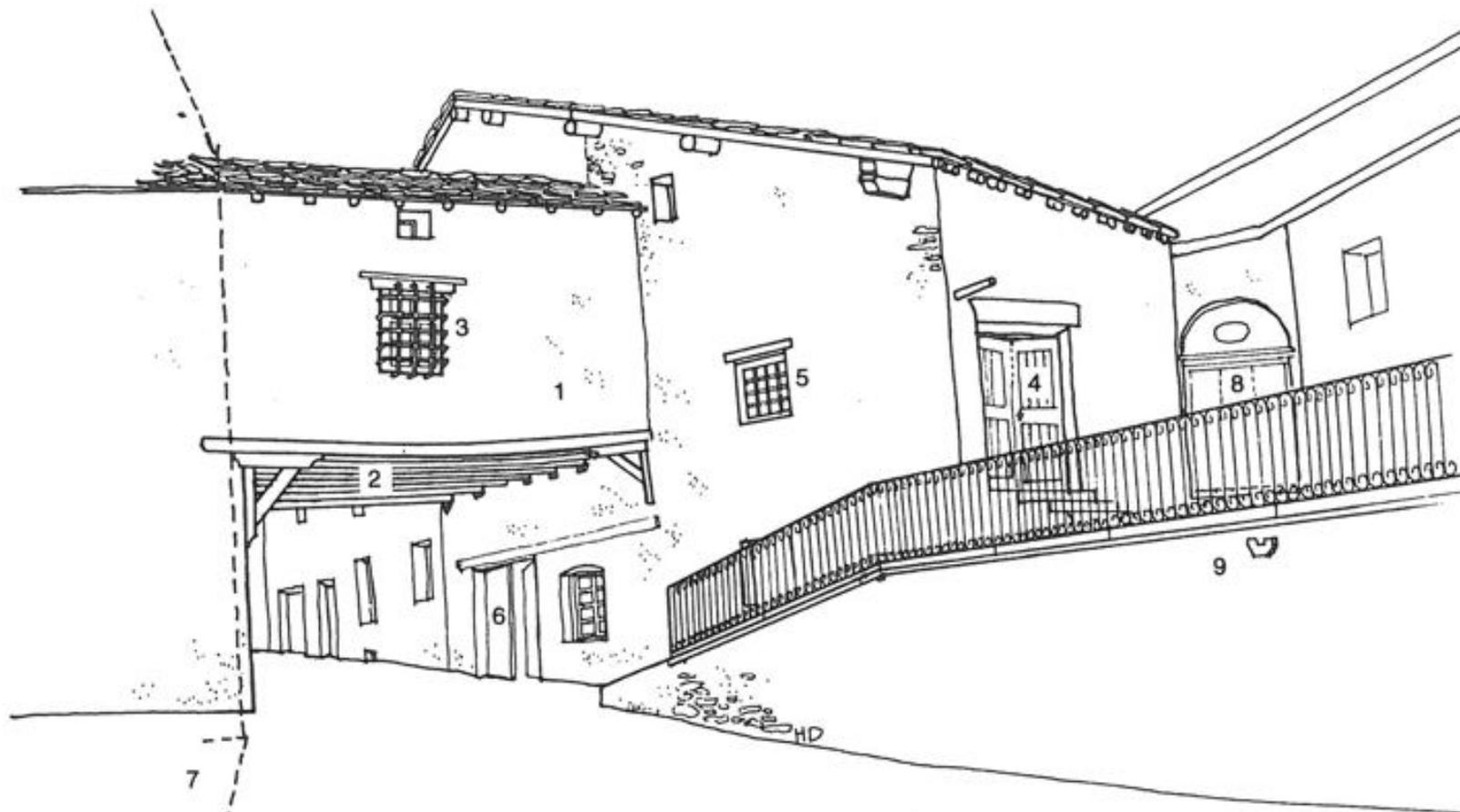
Cadastre : parcelle n° 2601

USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

CARACTERE

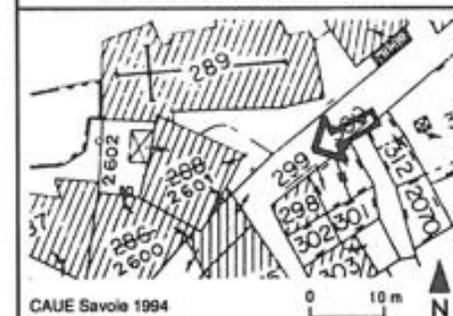
Bâtiment bien inséré dans le tissu continu du village, avec passage couvert.

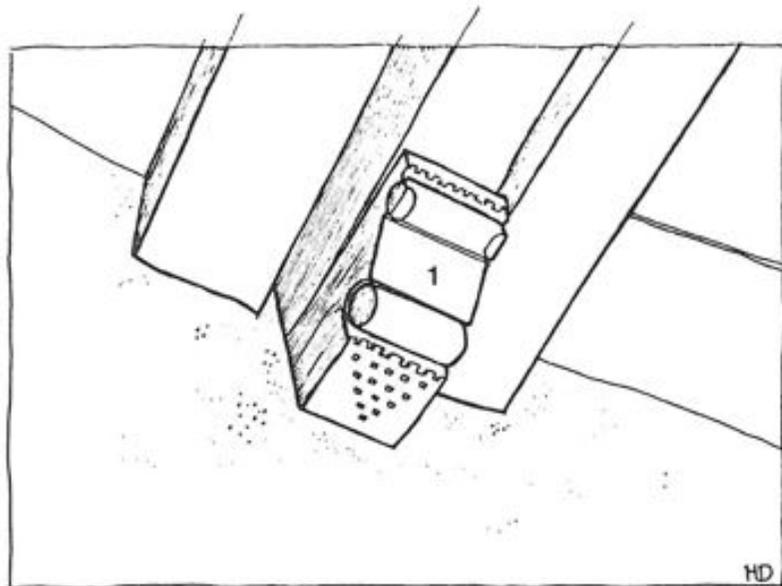


- ① Pièce de l'habitation située au dessus de la rue principale de Villarodin.
- ② Soutènement de cette partie du bâtiment composé de poutres en bois renforcées par des consoles.
- ③ Grille de protection, en saillie sur la façade.

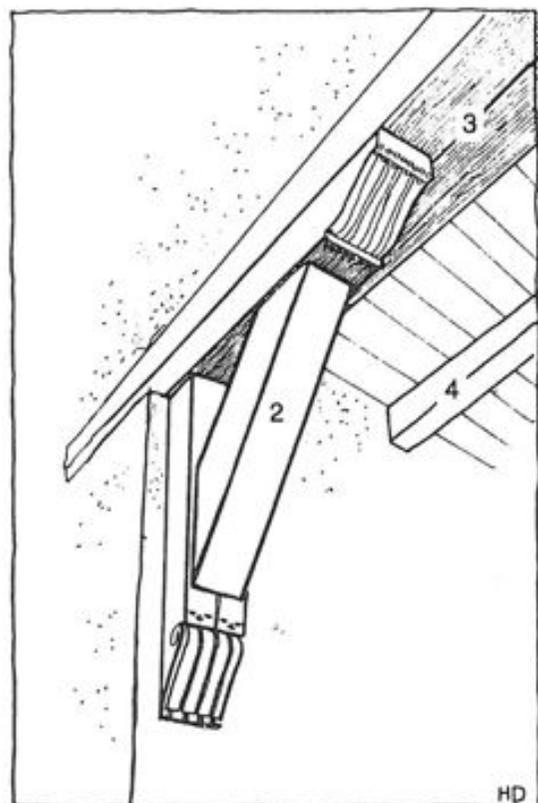
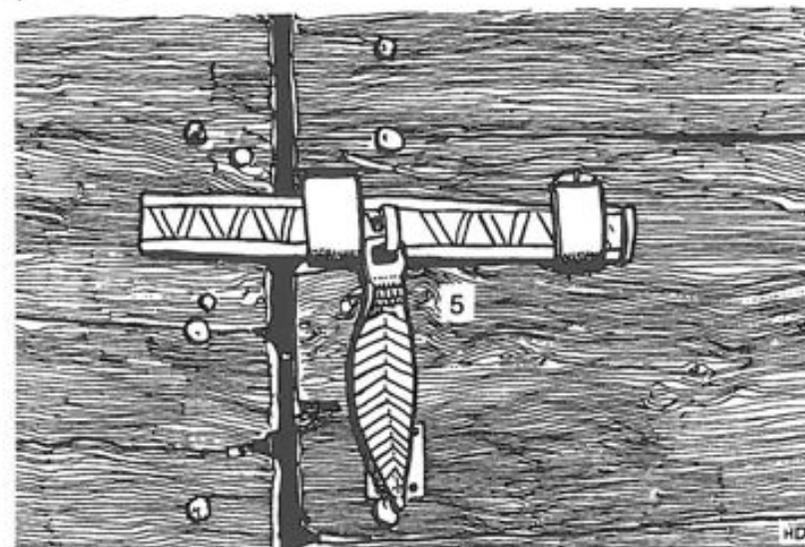
- ④ Porte de grange à deux vantaux.
- ⑤ Fenêtre avec volet intérieur décoré.
- ⑥ Porte protégée des intempéries.
- ⑦ Ancien bâtiment aujourd'hui démoli qui prolongeait la continuité de la rue
- ⑧ Porte d'entrée de l'église.
- ⑨ Gargouille.

APPROCHE VISUELLE

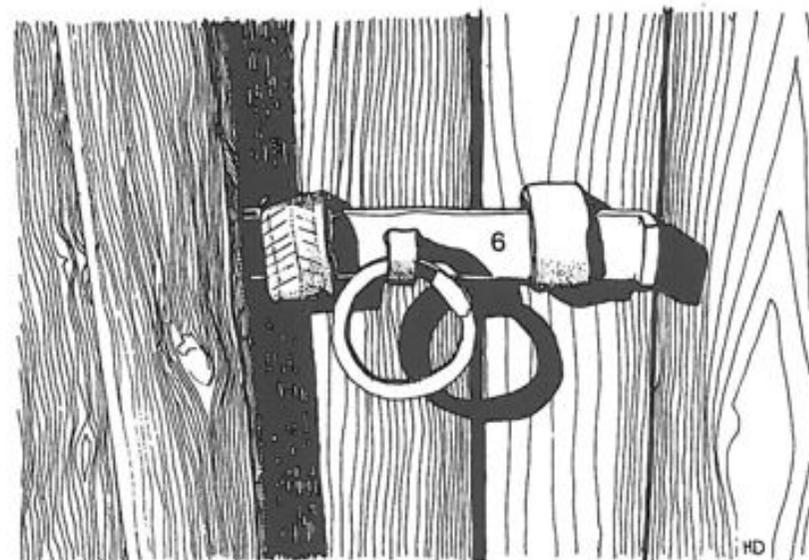




lieu-dit : Villarodin



- ① Élément en bois sculpté appelé "corbeau" servant d'appui pour les poutres du passage couvert. Les poutres sont triplées pour supporter la charge d'un mur en pierre.
- ② Console avec jambe de force en bois sculpté.
- ③ Poutres doublées pour supporter le mur au dessus du passage.
- ④ Poutres simples pour supporter le plancher.
- ⑤ Verrou de porte de grange à tige décorée en fer forgé et poignée forgée en forme de feuille.
- ⑥ Verrou de grange avec tige en fer forgé et anneau.





① La disposition régulière des fenêtres, la présence de barres d'appui avec garde-corps métalliques ouvragés, et les peintures et décorations de la façade caractérisent les influences urbaines dans l'architecture des maisons situées le long des voies de passage.

② Devanture commerciale en bois comprenant des coffres de rangement des volets encadrant une vitrine, et en partie haute, un entablement avec petit toit.

③ Persiennes bois à lamelles.

④ Décor d'angle simulant la pierre de taille

⑤ Porte d'accès aux étages habités.

⑥ Grande cheminée.



SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Modane-Ville
Cadastre : parcelle n° 3181

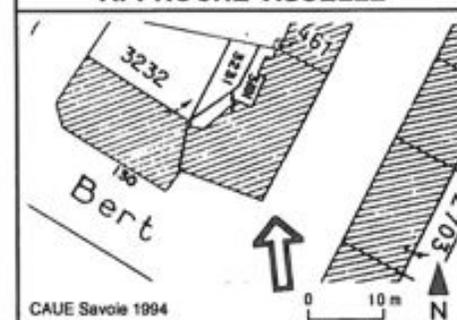
USAGE D'ORIGINE

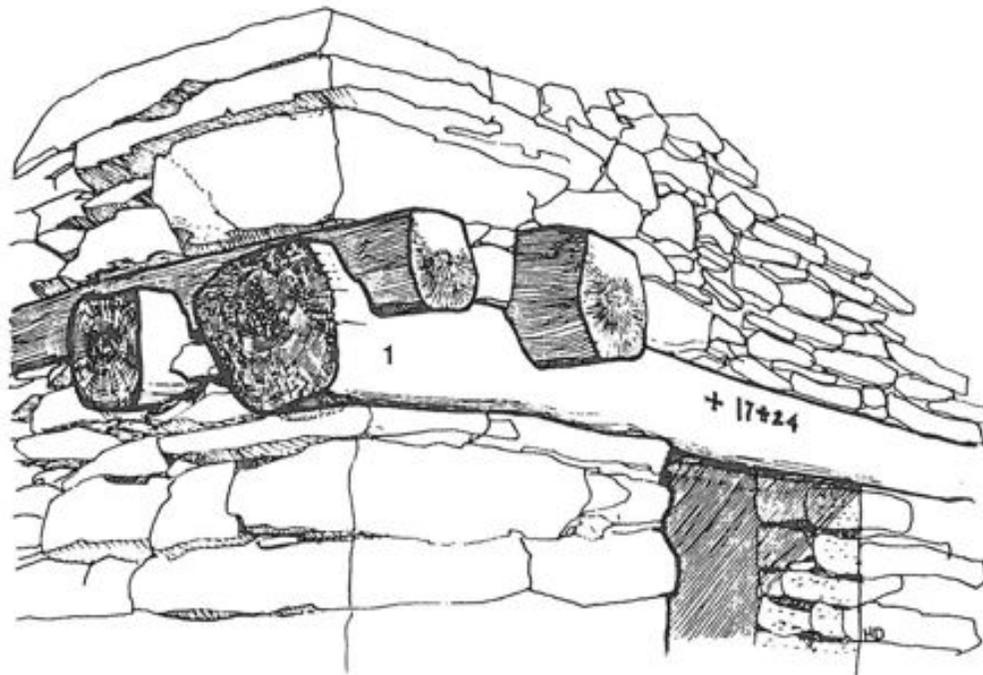
Habitation, commerce (bar).

CARACTERE

Maison à activité commerciale en bordure de rue.
Sa fonction découle directement de la vocation de Modane, étape sur la route de l'Italie à travers les Alpes.

APPROCHE VISUELLE

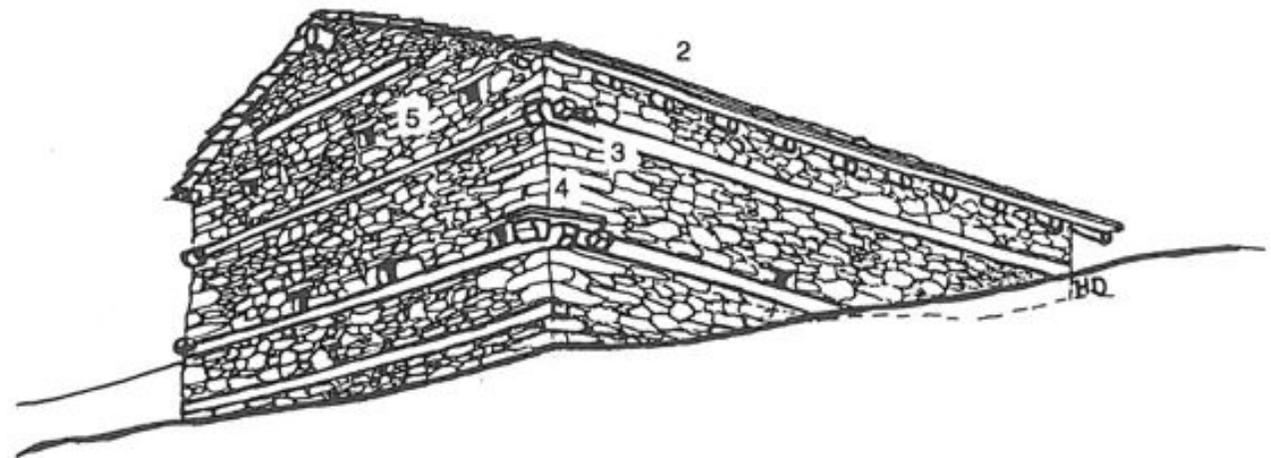


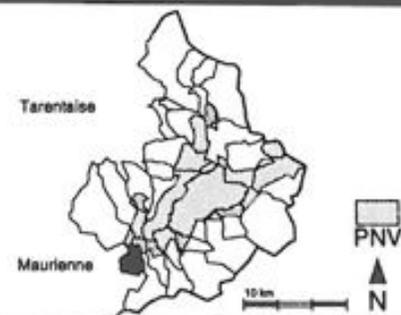


lieu-dit : Polset

- ② Chalet d'alpage couvert de lauzes, construit par association de bois et de pierres.
- ③ Chainages en bois.
- ④ Pierre en saillie protégeant l'extrémité des poutres en bois.
- ⑤ Trous de ventilation.

- ① Poutres en bois incorporées dans la maçonnerie de pierre et formant chaînage ceinturant tout le bâtiment. Ces poutres sont doublées (une à l'extérieur du mur, une à l'intérieur) et assemblées à mi-bois dans chaque angle de la construction.





SITUATION DU BATIMENT

Lieu-dit : Langlacerey
Cadastre : parcelles n° 436 & 436 bis

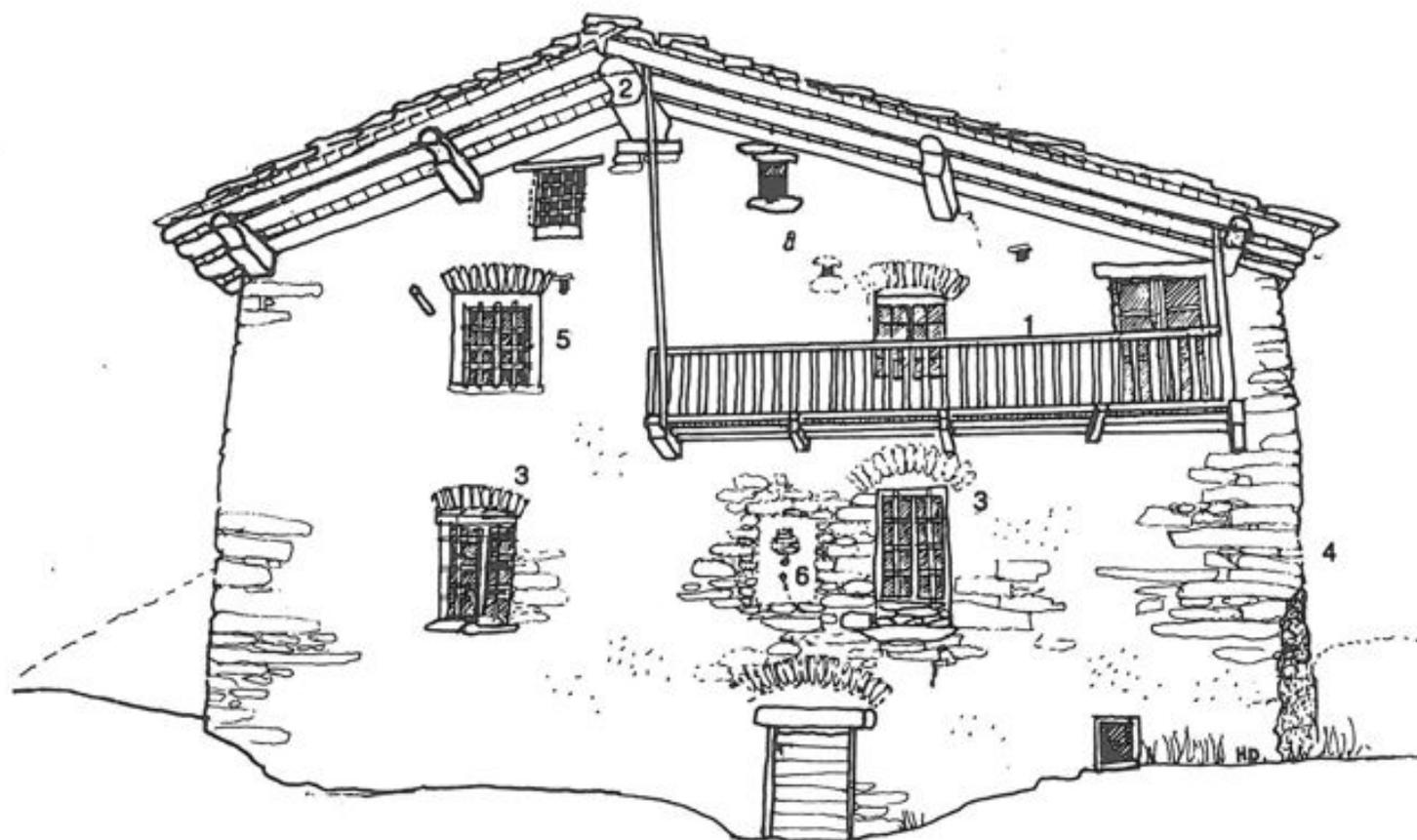
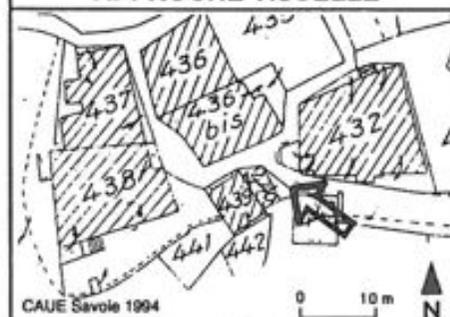
USAGE D'ORIGINE

Habitation, étable, grange.

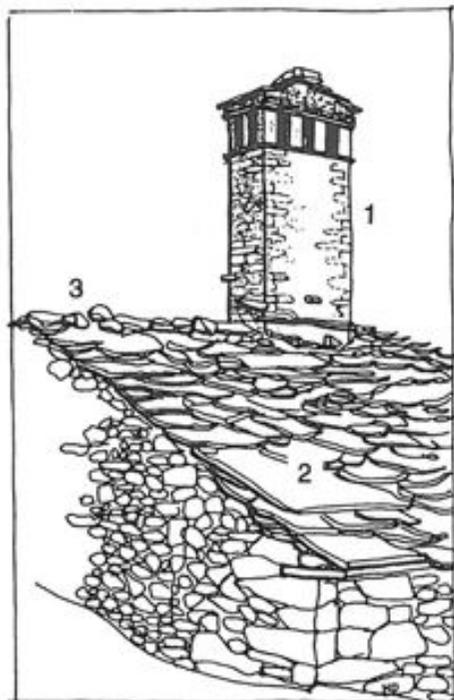
CARACTERE

Bâtiment large et profond. Le pignon fait face au soleil et à la vallée. Les murs en maçonnerie de pierres montent jusqu'au toit. Les ouvertures sont réparties selon les besoins d'éclairage intérieur sans souci de symétrie. L'ensemble reste cependant d'un aspect très équilibré.

APPROCHE VISUELLE

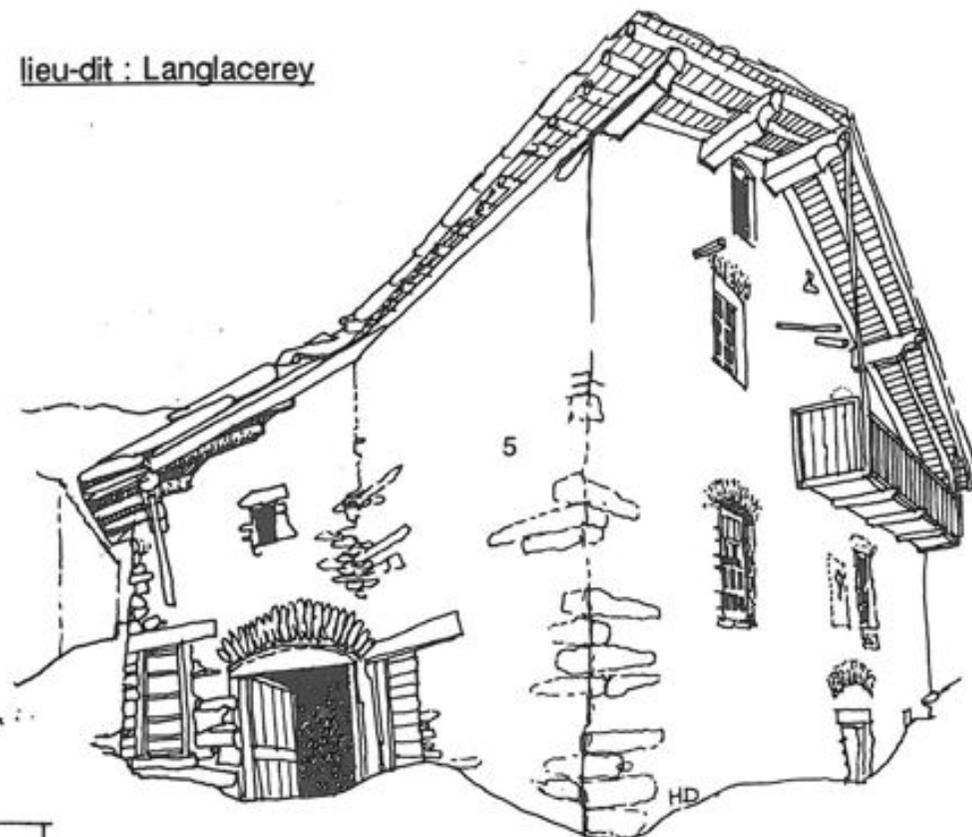


- ① Le balcon occupe la moitié est de la façade sud. Il est supporté par cinq consoles en bois encastrées dans le mur, et renforcé de montants verticaux suspendus aux pannes.
- ② Pannes rondes légèrement équarries à leurs extrémités. La panne faîtière repose sur un élément de bois horizontal répartissant sa charge sur une surface d'appui plus grande. L'écartement des pannes est irrégulier.
- ③ Arcs de décharge en pierre. Ils permettent d'alléger les linteaux en bois des fenêtres.
- ④ Pierres d'angle très longues typiques de l'architecture des maisons de Saint-André. Noter, à la base de l'angle, l'arrondi pour faciliter le passage.
- ⑤ Ébrasement extérieur de la fenêtre couvert d'un enduit clair.
- ⑥ Décor marqué par un enduit blanc (probablement ancien cadran solaire).



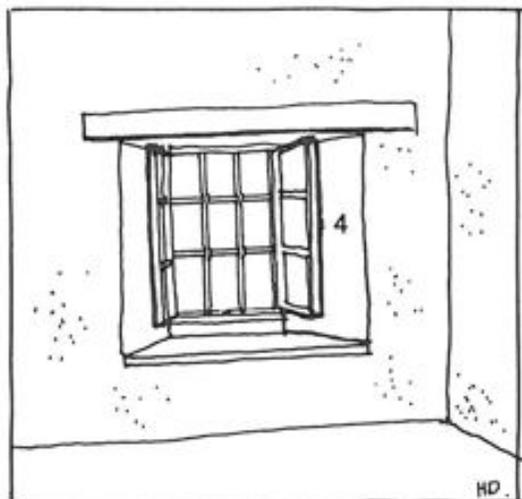
- ① Souche de cheminée très haute pour émerger de la neige. La cheminée est essentielle dans l'habitation car les rigueurs de l'hiver durent très longtemps.
- ② Toit en lauzes irrégulières. L'absence de dépassée de la toiture permet d'éviter toute prise au vent.
- ③ Pierres posées sur le toit pour renforcer la stabilité des lauzes.

lieu-dit : Langlacerey



lieu-dit : Langlacerey

- ④ Fenêtre vue de l'intérieur. La finition en biais des murs est appelée ébrasement. Elle permet d'augmenter considérablement les apports de lumière et de soleil, même lorsque les murs sont épais et les fenêtres petites.



- ⑤ Le plan du bâtiment n'est pas rectangulaire. Sa forme courbe correspond à une adaptation remarquable au relief du terrain. Le bâtiment est ainsi encastré dans la pente, dégagant à l'intérieur de nombreux espaces couverts de voûtes d'arêtes complexes.

La torsion de la façade latérale permet de dégager l'entrée de l'étable. Celle-ci est protégée par une prolongation de toiture soutenue par une jambe de force en bois et un doublement de la panne sablière.